

Cyberharcèlement chez les adolescents: impacts psychopathologiques, émotionnels et cognitifs: revue de littérature

Céline Even

▶ To cite this version:

Céline Even. Cyberharcèlement chez les adolescents: impacts psychopathologiques, émotionnels et cognitifs: revue de littérature. Médecine humaine et pathologie. 2018. dumas-02014346

HAL Id: dumas-02014346 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02014346

Submitted on 11 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANNEE 2018 N°

THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplôme d'Etat)

Par

Céline EVEN

Née le 18/06/1988

Présentée et soutenue publiquement le 21/11/2018

Cyberharcèlement chez les adolescents : impacts psychopathologiques, émotionnels et cognitifs : revue de littérature

PRESIDENT DE JURY :: Mme le Pr Priscille GERARDIN

DIRECTEUR DE THESE: M. le Dr Marc-Antoine PODLIPSKI

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017 - 2018 U.F.R. DE MEDECINE ET DE-PHARMACIE DE ROUEN

DOYEN: Professeur Pierre FREGER

ASSESSEURS: Professeur Michel GUERBET

Professeur Benoit VEBER
Professeur Pascal JOLY

Professeur Stéphane MARRET

I - MEDECINE

PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

Mr Frédéric ANSELME HCN Cardiologie

Mme Gisèle **APTER** Havre Pédopsychiatrie

Mme Isabelle AUQUIT AUCKBUR HCN Chirurgie plastique

Mr Fabrice **BAUER** HCN Cardiologie

Mme Soumeya **BEKRI** HCN Biochimie et biologie moléculaire

Mr Ygal **BENHAMOU** HCN Médecine interne

Mr Jacques **BENICHOU** HCN Bio statistiques et informatique médicale

Mr Olivier **BOYER**UFR Immunologie
Mme Sophie **CANDON**HCN Immunologie

Mr François **CARON** HCN Maladies infectieuses et tropicales

Mr Philippe **CHASSAGNE** (détachement) HCN Médecine interne (gériatrie) – Détachement Mr Vincent **COMPERE** HCN Anesthésiologie et réanimation chirurgicale

Mr Jean-Nicolas CORNU HCN Urologie

Mr Antoine **CUVELIER** HB Pneumologie

Mr Pierre **CZERNICHOW** (surnombre) HCH Epidémiologie, économie de la santé

Mr Jean-Nicolas **DACHER** HCN Radiologie et imagerie médicale

Mr Stéfan **DARMONI** HCN Informatique médicale et techniques de communication

Mr Pierre **DECHELOTTE** HCN Nutrition

Mr Stéphane **DERREY**HCN Neurochirurgie
Mr Frédéric **DI FIORE**CB Cancérologie

Mr Fabien **DOGUET** HCN Chirurgie Cardio Vasculaire

Mr Jean **DOUCET** SJ Thérapeutique - Médecine interne et gériatrie

Mr Bernard **DUBRAY** CB Radiothérapie

Mr Philippe **DUCROTTE** HCN Hépato-gastro-entérologie

Mr Frank **DUJARDIN** HCN Chirurgie orthopédique - Traumatologique

Mr Fabrice **DUPARC** HCN Anatomie - Chirurgie orthopédique et traumatologique

Mr Eric **DURAND** HCN Cardiologie

Mr Bertrand **DUREUIL** HCN Anesthésiologie et réanimation chirurgicale

Mme Hélène **ELTCHANINOFF** HCN Cardiologie

Mr Manuel **ETIENNE** HCN Maladies infectieuses et tropicales

Mr Thierry FREBOURG UFR Génétique

Mr Pierre FREGER HCN Anatomie - Neurochirurgie

Mr Jean François **GEHANNO** HCN Médecine et santé au travail

Mr Emmanuel **GERARDIN**HCN Imagerie médicale
Mme Priscille **GERARDIN**HCN Pédopsychiatrie

M. Guillaume **GOURCEROL** HCN Physiologie
Mr Dominique **GUERROT** HCN Néphrologie

Mr Olivier **GUILLIN** HCN Psychiatrie Adultes

Mr Didier **HANNEQUIN**HCN Neurologie
Mr Fabrice **JARDIN**CB Hématologie

Mr Luc-Marie **JOLY** HCN Médecine d'urgence

Mr Pascal **JOLY** HCN Dermato – Vénéréologie

Mme Bouchra **LAMIA** Havre Pneumologie

Mme Annie **LAQUERRIERE**HCN
Anatomie et cytologie pathologiques
Mr Vincent **LAUDENBACH**HCN
Anesthésie et réanimation chirurgicale

Mr Joël **LECHEVALLIER** HCN Chirurgie infantile

Mr Hervé **LEFEBVRE** HB Endocrinologie et maladies métaboliques

Mr Thierry **LEQUERRE** HB Rhumatologie

Mme Anne-Marie **LEROI** HCN Physiologie

Mr Hervé **LEVESQUE** HB Médecine interne

Mme Agnès **LIARD-ZMUDA** HCN Chirurgie Infantile

Mr Pierre Yves LITZLER HCN Chirurgie cardiaque

Mr Bertrand **MACE** HCN Histologie, embryologie, cytogénétique

M. David MALTETE HCN Neurologie

Mr Christophe **MARGUET** HCN Pédiatrie

Mme Isabelle **MARIE** HB Médecine interne

Mr Jean-Paul MARIE HCN Oto-rhino-laryngologie

Mr Loïc MARPEAU HCN Gynécologie - Obstétrique

Mr Stéphane **MARRET** HCN Pédiatrie

Mme Véronique **MERLE** HCN Epidémiologie

Mr Pierre **MICHEL** HCN Hépato-gastro-entérologie

M. Benoit **MISSET** HCN Réanimation Médicale

Mr Jean-François MUIR (surnombre) HB Pneumologie

Mr Marc **MURAINE** HCN Ophtalmologie

Mr Philippe **MUSETTE** HCN Dermatologie - Vénéréologie

Mr Christophe **PEILLON** HCN Chirurgie générale

Mr Christian **PFISTER** HCN Urologie

Mr Jean-Christophe **PLANTIER** HCN Bactériologie - Virologie

Mr Didier PLISSONNIER HCN Chirurgie vasculaire

Mr Gaëtan PREVOST HCN Endocrinologie

Mr Jean-Christophe RICHARD (détachement) HCN Réanimation médicale - Médecine d'urgence

Mr Vincent RICHARD UFR Pharmacologie

Mme Nathalie **RIVES**HCN Biologie du développement et de la reproduction

Mr Horace **ROMAN** HCN Gynécologie - Obstétrique

Mr Jean-Christophe **SABOURIN** HCN Anatomie - Pathologie

Mr Guillaume **SAVOYE** HCN Hépato-gastrologie

Mme Céline **SAVOYE-COLLET** HCN Imagerie médicale

Mme Pascale **SCHNEIDER** HCN Pédiatrie

Mr Michel **SCOTTE** HCN Chirurgie digestive

Mme Fabienne **TAMION** HCN Thérapeutique

Mr Luc **THIBERVILLE** HCN Pneumologie

Mr Christian **THUILLEZ** (surnombre) HB Pharmacologie

Mr Hervé **TILLY** CB Hématologie et transfusion

M. Gilles **TOURNEL** HCN Médecine Légale

Mr Olivier **TROST** HCN Chirurgie Maxillo-Faciale

Mr Jean-Jacques **TUECH** HCN Chirurgie digestive

Mr Jean-Pierre VANNIER (surnombre) HCN Pédiatrie génétique

Mr Benoît **VEBER** HCN Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale

Mr Pierre **VERA**CB Biophysique et traitement de l'image

Mr Eric **VERIN** HB Service Santé Réadaptation

Mr Eric **VERSPYCK** HCN Gynécologie obstétrique

Mr Olivier VITTECOQ HB Rhumatologie

Mme Marie-Laure **WELTER** HCN Physiologie

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES – PRATICIENS HOSPITALIERS

Mme Noëlle BARBIER-FREBOURG HCN Bactériologie – Virologie

Mme Carole **BRASSE LAGNEL** HCN Biochimie

Mme Valérie **BRIDOUX HUYBRECHTS** HCN Chirurgie Vasculaire

Mr Gérard **BUCHONNET** HCN Hématologie

Mme Mireille **CASTANET** HCN Pédiatrie

Mme Nathalie CHASTAN HCN Neurophysiologie

Mme Sophie **CLAEYSSENS** HCN Biochimie et biologie moléculaire

Mr Moïse COEFFIER HCN Nutrition

Mr Serge **JACQUOT** UFR Immunologie

Mr Joël **LADNER** HCN Epidémiologie, économie de la santé

Mr Jean-Baptiste LATOUCHE UFR Biologie cellulaire

Mr Thomas **MOUREZ** HCN Virologie

Mr Gaël **NICOLAS** HCN Génétique

Mme Muriel QUILLARD HCN Biochimie et biologie moléculaire

Mme Laëtitia **ROLLIN** HCN Médecine du Travail

Mr Mathieu **SALAUN** HCN Pneumologie

Mme Pascale **SAUGIER-VEBER** HCN Génétique

Mme Anne-Claire **TOBENAS-DUJARDIN** HCN Anatomie

Mr David **WALLON** HCN Neurologie

PROFESSEUR AGREGE OU CERTIFIE

Mr Thierry **WABLE** UFR Communication

Mme Mélanie **AUVRAY-HAMEL** UFR Anglais

II - PHARMACIE

PROFESSEURS

Mr Thierry **BESSON** Chimie Thérapeutique

Mr Roland **CAPRON** (PU-PH) Biophysique

Mr Jean **COSTENTIN** (Professeur émérite) Pharmacologie

Mme Isabelle **DUBUS**Mr Loïc **FAVENNEC** (PU-PH)

Biochimie

Parasitologie

Mr Jean Pierre **GOULLE** (Professeur émérite) Toxicologie

Mr Michel **GUERBET** Toxicologie

Mme Isabelle **LEROUX - NICOLLET** Physiologie

Mme Christelle MONTEIL Toxicologie

Mme Martine **PESTEL-CARON** (PU-PH) Microbiologie

Mr Rémi **VARIN** (PU-PH) Pharmacie clinique

Mr Jean-Marie **VAUGEOIS** Pharmacologie

Mr Philippe **VERITE** Chimie analytique

MAITRES DE CONFERENCES

Mme Cécile **BARBOT**Chimie Générale et Minérale

Mr Jérémy **BELLIEN** (MCU-PH) Pharmacologie

Mr Frédéric **BOUNOURE** Pharmacie Galénique

Mr Abdeslam CHAGRAOUI Physiologie

Mme Camille CHARBONNIER (LE CLEZIO) Statistiques

Mme Elizabeth CHOSSON Botanique

Mme Marie Catherine CONCE-CHEMTOB Législation pharmaceutique et économie de la

santé

Mme Cécile **CORBIERE** Biochimie

Mr Eric **DITTMAR** Biophysique

Mme Nathalie **DOURMAP** Pharmacologie

Mme Isabelle **DUBUC** Pharmacologie

Mme Dominique **DUTERTE- BOUCHER** Pharmacologie

Mr Abdelhakim **ELOMRI** Pharmacognosie
Mr François **ESTOUR** Chimie Organique

Mr Gilles **GARGALA** (MCU-PH) Parasitologie

Mme Nejla EL **GHARBI-HAMZA**Chimie analytique

Mme Marie-Laure **GROULT** Botanique

Mr Hervé **HUE**Biophysique et mathématiques

Mme Laetitia **LE GOFF**Parasitologie – Immunologie

Mme Hong **LU** Biologie

M. Jérémie **MARTINET** (MCU-PH) Immunologie

Mme Marine **MALLETER** Toxicologie

Mme Sabine MENAGERChimie organiqueMme Tiphaine ROGEZ-FLORENTChimie analytiqueMr Mohamed SKIBAPharmacie galéniqueMme Malika SKIBAPharmacie galéniqueMme Christine THARASSEChimie thérapeutique

Mr Frédéric **ZIEGLER** Biochimie

PROFESSEURS ASSOCIES

Mme Cécile **GUERARD-DETUNCQ** Pharmacie officinale

Mr Jean-François **HOUIVET** Pharmacie officinale

PROFESSEUR CERTIFIE

Mme Mathilde **GUERIN** Anglais

<u>ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE</u>

Mme Anne-Sophie **CHAMPY**M. Jonathan **HEDOUIN**Chimie Organique

Mme Barbara **LAMY-PELLETER**Pharmacie Galénique

LISTE DES RESPONSABLES DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES

Mme Cécile **BARBOT**Chimie Générale et minérale

Mr Thierry **BESSON** Chimie thérapeutique

Mr Roland CAPRON Biophysique

Mme Marie-Catherine **CONCE-CHEMTOB** Législation et économie de la santé

Mme Elisabeth **CHOSSON**Mme Isabelle **DUBUS**Biochimie

Mr Abdelhakim **ELOMRI** Pharmacognosie

Mr Loïc **FAVENNEC** Parasitologie
Mr Michel **GUERBET** Toxicologie

Mr François **ESTOUR** Chimie organique

Mme Isabelle **LEROUX-NICOLLET** Physiologie

Mme Martine **PESTEL-CARON**Microbiologie

Mr Mohamed **SKIBA**Pharmacie galénique

Mr Rémi **VARIN** Pharmacie clinique

Mr Philippe **VERITE** Chimie analytique

III - MEDECINE GENERALE

PROFESSEUR

Mr Jean-Loup **HERMIL** (PU-MG) UFR Médecine générale

MAITRE DE CONFERENCE

Mr Matthieu **SCHUERS** (MCU-MG) UFR Médecine générale

PROFESSEURS ASSOCIES A MI-TEMPS - MEDECINS GENERALISTE

Mr Emmanuel **LEFEBVRE**Mme Elisabeth **MAUVIARD**Mr Philippe **NGUYEN THANH**Mr Médecine générale

Mr Médecine générale

Mr Medecine générale

Mr Médecine générale

Mr Medecine générale

MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS - MEDECINS GENERALISTES

Mr Pascal **BOULET**Mr Emmanuel **HAZARD**UFR Médecine générale

Mme Marianne **LAINE**UFR Médecine Générale

Mme Lucile **PELLERIN**UFR Médecine générale

Mme Yveline **SEVRIN**UFR Médecine générale

ENSEIGNANTS MONO-APPARTENANTS

PROFESSEURS

Mr Serguei **FETISSOV** (med) Physiologie (ADEN)

Mr Paul **MULDER** (phar) Sciences du Médicament

Mme Su **RUAN** (med) Génie Informatique

MAITRES DE CONFERENCES

Mr Sahil **ADRIOUCH** (med) Biochimie et biologie moléculaire (Unité Inserm

905)

Mme Gaëlle **BOUGEARD-DENOYELLE** (med) Biochimie et biologie moléculaire (UMR 1079)

Mme Carine **CLEREN** (med) Physiologie (Inserm U 1096)

Mme Pascaline **GAILDRAT** (med) Génétique moléculaire humaine (UMR 1079)

Mr Nicolas **GUEROUT** (med) Chirurgie Expérimentale

Mme Rachel LETELLIER (med) Physiologie

Mme Christine **RONDANINO** (med) Physiologie de la reproduction

Mr Antoine **OUVRARD-PASCAUD** (med) Physiologie (Unité Inserm 1076)

Mr Frédéric **PASQUET** Sciences du langage, orthophonie

Mme Isabelle **TOURNIER** (med) Biochimie (UMR 1079)

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS : Mme Véronique DELAFONTAINE

HCN - Hôpital Charles Nicolle HB - Hôpital de BOIS GUILLAUME

CB - Centre Henri Becquerel CHS - Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray

CRMPR - Centre Régional de Médecine Physique et de Réadaptation SJ – Saint Julien Rouen

Par délibération en date du 3 mars 1967, la faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

Remerciements

A mon jury de thèse :

A la présidente du jury : Mme le Pr Priscille Gérardin,

Pour me faire l'honneur de présider mon jury et de juger mon travail de thèse,

Pour le dynamisme que vous avez insufflé à la pédopsychiatrie dans toute la Haute-Normandie,

Pour m'avoir fait l'honneur d'être passée dans votre service et avoir participé à faire de la pédopsychiatrie mon choix d'exercice.

Veuillez trouver ici la marque de mon profond respect et de ma gratitude.

A M. le Pr Bertrand Macé,

Pour me faire l'honneur d'avoir accepté de juger mon travail de thèse,

Pour votre passion pour l'histologie et la manière dont vous la transmettez aux étudiants.

Veuillez trouver ici la marque de ma profonde considération.

A Mme le Pr Gisèle Apter,

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de participer à mon jury de thèse,

Pour votre investissement dans la périnatalité, l'enseignement et la recherche,

Je regrette de ne pas avoir eu la possibilité de bénéficier de votre enseignement en passant dans votre service.

Veuillez trouver ici, la marque de mon profond respect.

A Mme le Dr Amandine Buffière.

Pour m'avoir accueillie avec tant de bienveillance et de gentillesse dans votre service,

Pour m'avoir tant appris sur la pédopsychiatrie et l'entretien thérapeutique,

Pour m'avoir fait confiance dans mes prises en charge.

Veuillez trouver la marque de ma profonde gratitude.

A Mme le Dr Catherine Goubault-De-Brugiere,

Pour me faire l'honneur d'accepter de juger mon travail de thèse et de participer à mon jury,

Pour votre engagement auprès du public adolescent.

Veuillez trouver la marque de mon profond respect.

A mon directeur de thèse, M. le Dr Marc-Antoine Podlipski,

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de m'encadrer dans ce travail de thèse,

Pour m'avoir conseillé et accompagné pendant ce long chemin,

Pour votre engagement auprès des adolescents et leurs familles,

Pour votre sens de l'écoute.

Veuillez trouver la marque de tout mon respect et ma gratitude.

Aux médecins et autres professionnels de santé ayant participé à ma formation médicale :

A Mesdames les Dr Grandsire, Elati, Tillaux, Coulaud-Navarre, Georgin, Lasfar, Bera, Poulet-Young, Marguet, Chatelet, Renevot, Roisset et Galmel.

A Messieurs les Dr Martinez, Wiela, Abekhzer, Legrand, Dewitte, Heurtel, Chiaburu, Belloncle, Pasquier.

Aux équipes de l'hôpital de jour et du CMP de Louviers, aux équipes de psychiatrie de l'hôpital de Dieppe, à l'équipe de liaison de pédopsychiatrie du CHU, à l'équipe de l'unité de psychopathologie de l'adolescent du CHU, à l'équipe du CMPP Sévigné, à l'équipe de la MDA site ville, à l'équipe de l'UMAH, à l'équipe de l'unité Badinter et du centre thérapeutique St Sever.

Veuillez trouver ici la marque de ma plus profonde reconnaissance et de tout mon respect pour votre engagement professionnel empreint d'humanisme.

A Mesdames Descourtieux et Matahri, pour votre aide précieuse dans ma recherche bibliographique.

A mes proches qui m'ont accompagné dans cette belle étape de vie :

A Gaby, pour m'avoir tant encouragée et soutenue dans ces longs moments de doute et de fatigue, cette thèse est la nôtre,

Pour enchanter ma vie...

A Claire, pour avoir toujours été là et respecté mes choix sans juger,

Tu es une personne magnifique.

A mes parents, pour m'avoir toujours encouragé dans mon parcours, pour avoir toujours cru en moi,

Pour m'avoir transmis le goût des grands espaces, de la nature et des autres.

A Christiane, pour toute ton affection et la joie que j'ai à te parler à chaque fois.

A Marcelle et André, pour être venu me soutenir en ce jour si important

A Gilles et Hélène, sans vous, elle n'aurait jamais abouti cette thèse. Merci pour votre accueil, votre soutien, votre cœur si grand.

A Elodie, pour cette amitié de plus de 20 ans et ta présence si bienveillante même à des milliers de kilomètres.

A Clémence, pour avoir été mon alter-ego pendant ces années de construction que sont les années lycée, pour être aujourd'hui une amie très chère.

A Tif et Alice, mes bonnes fées, vous illuminez mon cœur à chaque fois.

A Coline, pour ton soutien et ton amitié.

A Marie-Aude, pour ton inconditionnel optimisme.

A Alex, Oliv ; pour être mes frangins de cœur.

A Fanny, pour m'inspirer dans la manière de soigner au plus près de l'humain, pour ta force de vie.

A Lou, pour ton cœur énorme et ton sourire.

A Alizée, pour avoir bien voulu relire ce travail et pour ces moments tant précieux à discuter autour d'un cappuccino.

A Mme Biberon, pour avoir m'avoir permis de faire confiance en ma féminité et mon intuition, pour votre amitié et votre chaleur.

A Mme Girard, pour m'avoir aidé à me recentrer et à écouter ce que me disait mon corps, pour m'avoir pris dans les bras quand j'en avais besoin.

A Laura, pour être une pédopsychiatre engagée et m'avoir prêté main forte dans cette thèse.

A Elodie, Solène, Dédé, pour être vraiment des supers amis depuis toutes ces années.

A Amandine, Bertrand, Cindy, Max, Koral, Quentin et toute la joyeuse bande du cercle très joyeux des Flanders!

A Maryam, Dora, Amandine et Audrey, pour être des pédopsychiatres et des personnes en or.

A Gaspard et Lucile, pour avoir transformé ma vie et fait de moi une maman...

Vous accompagnez et vous épauler sur le chemin de la vie sera pour moi le plus grand des privilèges.

PLAN

Introduction	22
Première partie théorique	
I / Définitions	26
1/ Harcèlement.	26
a) Définition du Larousse	26
2/ Harcèlement moral	26
a) Définition du Larousse	26
b) Première définition en France.	
c) Définition du Code Pénal	27
3/ Harcèlement scolaire	27
a) Première définition du phénomène	27
b) Définitions de Dan Olweus	
c) Définition de l'Education Nationale	
d) Concept de climat scolaire	30
4/ Cyberharcèlement.	32
a) Première définition	32
b) Définitions dans la littérature scientifique	32
c) En France	
d) Termes associés au cyberharcèlement	34
II/ Le harcèlement scolaire traditionnel (hors cyberharcèlement)	35
1/ Description.	35
2/ Prévalence et caractéristiques.	36
3/ Dynamique familiale des adolescents impliqués dans du harcèlement scolaire	37
4/ Dynamique du harcèlement scolaire	38
a) Profil des protagonistes	38
b) Le harcèlement scolaire : échec de la dynamique de groupe	
5/ Mesurer le harcèlement scolaire.	39
6/ Psychopathologie du harcèlement scolaire	39
a) Conséquences à court terme (dans les 6 premiers mois)	40
b) Conséquences à moyen terme (dans les 2 à 3 ans)	
c) Conséquences à long terme (après 5 ans ou plus)	40
III/ Le cyberharcèlement	41
1/ Historique du concept	41

2/ Cyberharcèlement et harcèlement scolaire	42
3/ Description des différentes formes de cyberharcèlement et de cyberviolence	43
4/ De nouveaux profils de protagonistes	45
N. I. and a share a second	15
a) Les cyberagresseursb) Les témoins	
5/ Mesurer le cyberharcèlement	47
Deuxième partie : revue de littérature	
A. Objectifs	49
B. Méthode	49
C. Résultats	51
I / Prévalence et caractéristiques	51
1) Prévalence	51
2) <u>Caractéristiques</u> .	
II / Psychopathologie clinique des adolescents impliqués dans du cyberharcèlemen	<u>t</u> 58
1/ Symptômes thymiques et anxieux	58
2/ Troubles externalisés	65
3/ Troubles de la sphère affective et sociale	67
4/ Abus de substances	69
5/ Manifestations psychosomatiques	70
6/ Troubles de la scolarité	71
7/ Estime de soi et éléments de personnalité	73
III/ Processus affectifs et cognitifs impliqués	74
1/ Différents impacts émotionnels.	75
2/ L'intelligence émotionnelle.	78
3/ Le désengagement moral (DM).	80
4/ L'empathie	82
5/ Auto-efficacité.	84
6/ Conscience morale : auto-efficacité sociale, attitudes et normes sociales	85
7/ Les témoins et « l'effet-spectateur »	86

IV/ Facteurs de risque et facteurs de protection	87
V/ Différentes adaptations face au cyberharcèlement	93
1/ Stratégies d'adaptation (ou de <i>coping</i>).	93
2/ La résilience	99
Troisième partie : discussion et perspectives	
I/ Discussion des principaux résultats	.102
1/ Les particularités du cyberharcèlement.	.102
2/ Les limites de notre étude	104
3/ Les voies à développer pour prévenir et prendre en charge le cyberharcèlement	.105
a) Sensibiliser les adolescents sur la fréquence et les impacts du cyberharcèlementb) Sensibiliser les parents	106
c) Faire de l'école le lieu privilégié dans la lutte contre le cyberharcèlement	
e) Lutter contre les cognitions et adaptations sociales négatives et améliorer la gestion émotionnelle des adolescents	.108
II/ Perspectives	.109
1/ Dans la littérature internationale.	109
 a) Exemples de programmes de lutte contre le (cyber)harcèlement scolaire b) Rôle des professionnels de santé 	.111
c) Au niveau législatif	
A. Vers une éducation au numérique	
1/ Les acteurs.	.116
a) L'association e-Enfance.b) Le programme 3-6-9-12.c) Autres associations et sites internet.	.117
2/ Les professionnels de la santé et de l'éduction.	118
 a) Le guide de prévention des cyberviolences en milieu scolaire	
B. Mesures gouvernementales pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement	121

1/ Campagne ministérielle de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire	121
2/ Protocole ministériel de traitement des situations de harcèlement dans les collèges	
et les lycées	122
3/ Les référents harcèlement et équipes mobiles de sécurité	123
4/ Plateforme Pharos.	124
5/ Limiter les téléphones portables à l'école.	124
C. Innovation dans les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux	
besoins des adolescents.	125
1/ La méthode Pikas : une autre manière de traiter le (cyber)harcèlement scolaire	125
2/ Des lieux de soins plus appropriés aux besoins des adolescents : exemple de la	
Maison de l'Adolescent de Rouen (site ville)	127
3/ Etude transversale sur l'apport du jeu et l'empathie dans la prise en charge du	
harcèlement scolaire réalisée en Gironde	128
Conclusion.	128
<u>Annexes</u>	131
Annexe 1 : Adaptation française du <i>Bully/Victim Questionnaire</i> révisé d'Olweus	134
Annexe 4 : Echelle des stratégies d'adaptation au cyberharcèlement (<i>Coping with Cyberbullying Questionnaire</i> (CWCQ) traduite en français par l'auteur	138
Annexe 5 : Questionnaire : le cyberespace et ses risques	140
Bibliographie	143
Résumé	150

Introduction

Depuis quelques années, les données de la littérature scientifique font état d'un nombre croissant d'adolescents (ados) victimes de cyberharcèlement. En France, alors que la dernière enquête nationale de victimisation en milieu scolaire [1], datant de fin 2017, montre que le niveau de harcèlement et de victimisation est en baisse chez les adolescents, la victimisation en ligne, elle, augmente. En effet, près d'un adolescent sur quatre serait confronté au cyberharcèlement aujourd'hui.

Loin d'être une notion consensuelle dans la littérature scientifique, le cyberharcèlement représente une forme particulière de harcèlement s'opérant au moyen des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.).

Les T.I.C. sont définies par le Larousse comme étant « l'ensemble des techniques et des équipements informatiques permettant de communiquer à distance par voie électronique (câble, téléphone, Internet, etc.) ». Cette définition est loin d'être exhaustive et il faut leur ajouter les « nouvelles » T.I.C. que sont les forums de discussion, les chats en ligne, les réseaux sociaux (plus d'un milliard d'utilisateurs de Facebook dans le monde [2] !), les blogs, les Smartphones...

Les jeunes nés après le début des années 1990 sont des « natifs numériques » ; c'est-à-dire qu'ils sont nés avec ces T.I.C. ; contrairement aux « immigrés numériques » qui ont vu leur apparition au cours de leur vie. Pour ces « natifs numériques », ces nouvelles technologies sont plus bien plus que de simples moyens de communication et ont participées à une véritable révolution culturelle.

Car en plus d'être de gros consommateurs de ces technologies (les ados passeraient plus de 14h connectés par semaine selon Livingstone et al (2011), cité par Blaya [3]), les adolescents possèdent des codes spécifiques se référant à des valeurs partagées par la communauté adolescente.

Et bien que la majorité des ados aient une utilisation positive de ces technologies (les 9-16 ans utilisent Internet pour le travail scolaire (85 %), pour jouer (83 %), regarder des vidéo- clips (76 %) et pratiquer la messagerie instantanée (62 % [3]), elles sont aussi le théâtre de souffrances adolescentes. Ainsi, tel le *Pharmakon*, l'outil numérique peut agir comme remède et poison à la fois [4].

Véritables objets transitionnels (selon Donald Woods Winnicott, un objet transitionnel est un objet particulier pour l'enfant, ayant une action calmante et apaisante; auquel l'enfant s'attache avec passion [5]), ces technologies sont utilisées par les adolescents comme un pont entre le monde virtuel, le monde réel, et leurs questionnements identitaires; dévoilant ainsi leur intimité physique et psychique et en attendant une validation par les autres. Ce phénomène est appelé la *désintimité* par Serge Tisseron. Ainsi, certains ados sont amenés à se dévoiler sous (presque) toutes les coutures avec plus ou moins de prudence.

Les adultes, « immigrés numériques » ; qu'ils soient parents ou professionnels œuvrant près d'adolescents, moins à l'aise avec ces technologies, sont donc souvent en difficultés pour intervenir lorsque les premiers symptômes de souffrance apparaissent chez ces ados.

Tout ceci créé le terreau du cyberharcèlement.

Cette forme particulière de harcèlement en ligne touche majoritairement les ados (environ 15 à 25 % en moyenne selon les études [6]) et n'a été étudié que tardivement dans la littérature (1ères études scientifiques datant de 2003 par Serevance et de 2004 par Mitchell et Ybarra [7]). Ces études, bien que de plus en plus nombreuses, sont pour la majeure partie réalisées par des psychologues ou des sociologues mais très peu par des psychiatres d'enfants et adolescents, alors même qu'ils sont au cœur de la prise en charge de ces adolescents. Les revues de littérature ont comme intérêt premier de mettre à jour les connaissances sur un sujet précis. Dans le domaine du cyberharcèlement, plusieurs revues de littérature ont été réalisées avec comme angle de vue sa prévalence, ainsi que ses conséquences psychiques. Depuis quelques années, nous constatons cependant que les études sur les aspects cognitifs et émotionnels du cyberharcèlement se développent de plus en plus. De plus, la France fait figure de parent pauvre en ce qui concerne les revues de littérature sur le sujet ; la principale datant de 2014 et étant réalisée par Arsène et Raynaud sur les conséquences physiques et psychiques du cyberharcèlement.

Ces constatations nous ont questionné sur les principales conséquences du cyberharcèlement chez les adolescents en termes de santé physique et psychique; sont-elles les mêmes que celles du harcèlement scolaire traditionnel? De plus, nous avons cherché à savoir si des facteurs de risque pouvaient être identifiés et quelles stratégies d'adaptation cognitives étaient les plus retrouvées dans le cyberharcèlement. Ceci dans le but d'améliorer la prise en charge

de ces adolescents par les professionnels de santé et de mieux prévenir les conséquences psychiques qui y sont liées.

Ce travail de thèse consiste donc en une revue de la littérature sur les impacts du cyberharcèlement chez les adolescents d'un point de vue clinique (conséquences psychiques et physiques), émotionnel et cognitif, puis les facteurs de risque et de protection du cyberharcèlement.

Ces résultats seront exposés après une première partie plus théorique où nous donnerons un bref historique du sujet ainsi que quelques éléments de la psychopathologie du harcèlement scolaire en général.

Nous discuterons enfin les principaux résultats, puis présenterons les pistes et les programmes de prise en charge développés actuellement en France et à l'étranger pour mieux accompagner les ados impliqués dans du cyberharcèlement.

Première partie Théorique

I / Définitions

Nous commencerons tout d'abord par définir les termes de harcèlement et de harcèlement

moral ainsi que celui de harcèlement scolaire entre pairs (avec la distinction entre les

définitions anglo-saxonnes de bullying et de mobbning). Nous définirons ensuite le terme de

cyberharcèlement puis les différents concepts qu'il englobe : agression généralisée en ligne,

cyberviolence, cybervictimisation, cyberharcèlement cyberagression, modéré,

cyberharcèlement sévère, cyberharcèlement combiné.

1/ Harcèlement

a) Définition du Larousse

Action de harceler : de herser, torturer

« Soumettre quelqu'un, un groupe à d'incessantes petites attaques : Harceler

l'ennemi. »

• « Soumettre quelqu'un à des demandes, des critiques, des réclamations continuelles :

Les journalistes harcelèrent le ministre de questions. »

• « Soumettre quelqu'un à de continuelles pressions, sollicitations : Il faut le harceler

pour obtenir quelque chose. »

2/ Harcèlement moral

a) Définition du Larousse

Nom masculin

« Agissements malveillants et répétés à l'égard d'un subordonné ou d'un collègue, en vue

de dégrader ses conditions de travail et de le déstabiliser. »

b) 1^{ère} définition en France

C'est en 1998 que le terme est démocratisé en France [8] par la sortie d'un ouvrage de la

psychiatre Marie-France Hirigoyen intitulé le harcèlement moral, la violence perverse au

quotidien. Elle en donnait la définition suivante : « une violence à petites touches, qui ne

se repère pas, mais qui est pourtant très destructrice. Chaque attaque prise séparément

26

n'est pas vraiment grave, c'est l'effet cumulatif des microtraumatismes fréquents et répétés qui constitue l'agression ». (Marie-France Hirigoyen citée par Bellon et Gardette [9]). Elle décrit les auteurs de ce genre de violence avec les traits du pervers narcissique : « le pervers est comme un enfant gâté. S'il ne rencontre pas de résistance, il ira toujours plus loin ». Bien que cet ouvrage fît polémique avec un emploi des termes de harcèlement moral et de pervers narcissique à tort et à travers dans les médias, cette 1^{ère} définition eu le mérite de poser les piliers du concept de harcèlement que sont les caractères répétitif et insidieux du harcèlement.

c) <u>Définition du Code Pénal</u>

L'autre mérite qu'a eu l'ouvrage de Marie-France Hirigoyen est de sensibiliser les pouvoirs publics à cette forme de violence et à être inscrit dans la loi de « modernisation sociale » du 17 janvier 2002 faisant du harcèlement moral au travail à la fois une violation du contrat de travail d'un salarié et une infraction du Code Pénal définie comme : « le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ». (Article 222-33-2 du Code pénal)

3/ Harcèlement scolaire

Terme employé en France pour désigner le *school bullying* anglo-saxon. Au Canada et en Suisse, le terme employé est celui d'*intimidation*.

a) Première définition du phénomène

Ce sont deux chercheurs scandinaves, le norvégien Anatol Pikas et le suédois Heinemann, qui se sont intéressés les premiers à ce phénomène observé dans la cour d'école au cours duquel un élève se fait victimiser par un groupe d'élèves.

Heinemann nomme ce phénomène *mobninng* (ou mobbing), dérivé de l'anglais *to mob* : assaillir et *mob* : la meute. Ces deux théoriciens posent les caractéristiques suivantes :

- Un phénomène de groupe
- Une disproportion qui résulte principalement du nombre

- Une action perpétrée sous l'influence du groupe, son intentionnalité n'étant pas toujours avérée

Cette définition restera néanmoins dans l'ombre des travaux d'un autre chercheur scandinave, Dan Olweus, qui s'était plus intéressé aux profils des élèves agresseurs qu'au phénomène groupal.

b) <u>Définitions de Dan Olw</u>eus

Olweus créé en 1978, le terme de *school bullying*. « Nous dirons qu'un enfant ou une jeune personne est victime de *bullying* lorsqu'un enfant ou un jeune ou groupe de jeunes se moquent de lui ou l'insultent. Il s'agit aussi de *bullying* lorsqu'un enfant est menacé, battu, bousculé, enfermé dans une pièce, lorsqu'il reçoit des messages injurieux ou méchants. Ces situations peuvent durer et il est difficile pour l'enfant ou la personne en question de se défendre ».

Il explicite mieux son concept avec un ouvrage de référence intitulé « *Bullying at school* » paru en Suède en 1986 : « un élève est victime de bullying lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme, à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs élèves. L'élève visé par des actions négatives a du mal à se défendre et se trouve en quelque sorte démuni face à l'élève (ou aux élèves) qui le harcèle ». (Olweus cité par Bellon et Gardette [10])

Les trois caractéristiques suivantes forment les pierres angulaires du bullying :

- Des actes répétés
- Des actes perpétrés dans un cadre de disproportion des forces
- Avec une intentionnalité de nuire

Une de ces dernières définitions actuellement admise dans les articles scientifiques date de 1991 : « Le bullying est donc caractérisée par les trois critères : (1) c'est un comportement agressif ou intentionnel « dommages » (2) qui est effectué à plusieurs reprises et au fil du temps (3) dans une relation interpersonnelle caractérisée par un déséquilibre de pouvoir. On pourrait ajouter que le comportement d'intimidation se produit souvent sans apparente provocation ", et" des actions négatives peuvent être menées par contact physique, par des

mots ou par d'autres moyens, comme faire des grimaces ou des gestes méchants, et une exclusion intentionnelle d'un groupe. » (Olweus cité par Smith en 2002 [11]).

Pour parler de bullying scolaire pour un élève, celui-ci doit être impliqué dans ces comportements au moins deux ou trois fois par mois. Pour le chercheur, ce seuil permet de distinguer les agresseurs dans le *bullying* des « non agresseurs » relativement aux comportements externalisés et les victimes de *bullying* des « non victimes » quant aux problèmes internalisés [12].

c) <u>Définitions dans la littérature scientifique</u>

Le school-bullying, terme employé pour désigner le « harcèlement scolaire » dans les études internationales, est définit par Nicole Catheline [13] comme « une conduite intentionnellement agressive adoptée par un ou plusieurs élèves, qui se répète et qui dure. Ceux qui y ont recours cherchent à nuire ou à blesser, en établissant une relation dissymétrique : ils sont les dominants ; leurs victimes sont les dominés. Pour qu'il y ait harcèlement, ces trois critères (intentionnalité, répétition et relation d'emprise) doivent être présents simultanément. La gravité des conséquences dépend des deux dernières de ces trois dimensions. Le harcèlement ne s'exerce pas forcément quotidiennement : il peut être entrecoupé de périodes de répit. La relation d'emprise, quant à elle, peut devenir rapidement le fait de plusieurs élèves. Les répercussions n'en sont que plus graves ».

Actuellement, dans la littérature internationale, de très nombreuses définitions font débats. Néanmoins, nous pouvons citer la définition considérée comme consensuelle de Roland et Munthe en 1989 : « une violence à long terme physique ou psychologique perpétrée par un individu ou par un groupe à l'encontre d'un individu qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis. » (Roland et Munthe cités par Bellon et Gardette [10]).

P.K. Smith (2002) en donne une définition reposant sur 3 caractéristiques qui sont actuellement communément admises :

- Une conduite intentionnellement agressive d'un élève (ou de plusieurs) à l'égard d'un autre
- Qui se répète régulièrement

- Ce qui engendre une relation dominant/dominé.

Le terme « *bullying* » a été introduit dans le « *Médical Subject Headings* » (MeSH) en 2011 et défini comme « un comportement agressif destiné à causer du tort ou de la détresse. Le comportement peut être physique ou verbal ».

d) Définition de l'Education Nationale

« Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences paroxystiques, comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions, dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des écoles et des établissements. Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique ». [14]

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire sont :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Pour Hélène Romano, psychologue française ayant étudié le HS avec notamment la rédaction d'un ouvrage intitulé « Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs, que faire ? » [15], une quatrième caractéristique est mise en évidence :

- L'absence de bénéfice direct pour l'agresseur (ce qui le différencie du racket par exemple).

e) Concept de climat scolaire

Cette notion développée en France par E. Debarbieux dès 1996 sous l'angle de la violence à l'école, nous a paru opportune de définir car elle est intimement liée à celle du harcèlement scolaire (que ce soit comme cause ou comme conséquence).

Selon le *National School Climate Center*, le climat scolaire reflète le jugement des parents, des éducateurs et des élèves concernant leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école, sans pour autant résulter d'une simple perception individuelle. Le climat scolaire n'est pas réductible au « bien-être à l'école ». Si cette notion de « climat » repose sur une expérience subjective de la vie en milieu scolaire, elle prend en compte non pas tant l'individu que l'école en tant que groupe large, c'est-à-dire les différents groupes sociaux qui participent de la vie scolaire, au sein de l'école, mais aussi d'une certaine manière à l'extérieur de celle-ci : parents, partenaires « habitants » qui interagissent avec le milieu scolaire.

Pour Cohen, McCabe et Al. (2009), le climat scolaire se compose de cinq éléments :

- 1. les relations : respect de la diversité (relations positives entre tous, décisions partagées, valorisation de la diversité, participation des élèves dans l'apprentissage et la discipline, collaboration, entraide) ; communauté scolaire et collaboration (support mutuel, investissement de la communauté scolaire, participation des parents aux décisions, vision mutuelle parents-professeurs sur l'apprentissage et le comportement, programmes d'assistance aux familles).
- 2. l'enseignement et l'apprentissage : qualité de l'instruction (attentes élevées en matière de réussite, pédagogie différenciée, aide apportée si besoin, apprentissage relié à la vraie vie, récompenses, créativité valorisée, participation encouragée) ; apprentissage social, émotionnel et éthique (enseigné, valorisé, en lien avec les disciplines) ; développement professionnel (outils de mesure pour améliorer et encourager l'apprentissage, formation continue, évaluation des pratiques) ; leadership (vision irréfutable et claire du projet de l'école, soutien et disponibilité de l'administration).
- **3. la sécurité** : sécurité physique (plan de crise, règles claires communiquées, réponses claires aux violations de la règle, sentiment de sécurité, etc.) ; sécurité émotionnelle (tolérance à la différence, réponses au harcèlement, résolution des conflits).
- **4. l'environnement physique** : propreté, espace et matériel adéquats, esthétisme, offres extrascolaires
- **5.** le sentiment d'appartenance : sentiment d'être relié à la communauté scolaire, à un adulte au moins pour les élèves, engagement, enthousiasme des professeurs et des élèves. [16]

4/ Cyberharcèlement

(Ou cyberintimidation pour les canadiens, les suisses et les belges)

a) 1^{ère} définition

Le premier à avoir évoqué ce phénomène est Bill Belsey, en 2003. Cet éducateur canadien en a donné la définition suivante : « La cyberintimidation est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (comme l'e-mail, le téléphone portable et les SMS, la messagerie instantanée, les pages Web personnelles) pour adopter délibérément, répétitivement et de manière agressive un comportement à l'égard des individus ou d'un groupe avec l'intention de provoquer des dommages à autrui. ». (Belsey cité par Bellon et Gardette [10])

b) <u>Définitions dans la littérature scientifique</u>

Encore peut-être plus que pour le harcèlement scolaire dit « traditionnel », les études internationales ne s'accordent pas toutes sur une même définition de ce qu'est le cyberharcèlement (cyberbullying et cyber harassment dans la littérature anglo-saxonne).

En 2010, dans sa méta-synthèse [6] sur le cyberharcèlement, Tokunaga propose une définition intégrative tirée des 25 articles retenus dans le but d'unifier les définitions incohérentes qui apparaissent dans la littérature : « Le cyberharcèlement désigne tout comportement effectué par des moyens électroniques ou numériques par des individus ou des groupes qui communiquent de manière répétée des messages hostiles ou agressifs destinés à infliger des préjudices ou des malaises aux autres. » Il ajoute également : « dans les expériences de cyberharcèlement, l'identité de l'agresseur peut ou non être connue. Le cyberharcèlement peut se produire au moyen d'une communication par voie électronique à l'école ; cependant, les comportements liés au cyberharcèlement se produisent souvent à l'extérieur de l'école ». Pour cet auteur, il (le *cyberbullying*) désigne un ensemble de termes tels que le harcèlement en ligne (*online bullying*), le harcèlement électronique (*electronic bullying*) et le harcèlement par internet (*internet harassment*).

Nous pouvons aussi citer la définition de Peter K. Smith de 2008 largement acceptée ; le cyberharcèlement est « un acte agressif et intentionnel perpétré par un groupe ou un individu,

utilisant des moyens électroniques de contact, à répétition et au fil du temps, contre une victime incapable de se défendre » (Smith cité par Bellon et Gardette [10]).

Selon la plupart des définitions, le cyberharcèlement est un type de harcèlement qui se produit avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (e-mails, internet, SMS, MMS, réseaux sociaux, téléphone portable) pour harceler, humilier, répandre des rumeurs et ostraciser [17] [18]. Le problème n'est pas la communication en ligne proprement dite, mais son utilisation ; comme l'affirme Kowalski « certaines caractéristiques de la communication en ligne y compris la reproductibilité, le manque de réactivité émotionnelle, le caractère incontrôlable, la permanence relative et l'accessibilité 24h/24, rendent plus facilement réalisables les mauvais comportements en ligne » [19].

c) En France

Nicole Catheline retient la définition proposée par l'organisme américain *Cyberbullying Research Center*. « Il y a cyberharcèlement quand, sur le Net, on se moque de manière répétée d'une autre personne ou qu'on la harcèle par courrier électronique, ou quand on poste quelque chose en ligne à propos d'une autre personne qu'on n'aime pas » [13].

Au niveau juridique : il n'y a pas de définition spécifique du cyberharcèlement. Il est important de noter que les peines prévues pour du harcèlement au moyen des nouvelles technologies de la communication sont environ 3 fois plus sévères que pour le harcèlement traditionnel (scolaire).

- <u>Les injures et diffamations</u> (loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse) sont passibles d'amende mais important : leur **partage sur un réseau social constitue un délit**.
- <u>- Harcèlement</u> (loi n° 2014-873 du 4 aout 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes) : puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € ».
- 1/ Le recours à des moyens électroniques de communication constitue une circonstance aggravante du harcèlement : peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende (À fortiori si le jeune est mineur).
- 2/ Si les paroles ou les images présentent un caractère sexuel prises dans un lieu public ou privé, les peines sont portées à deux ans d'emprisonnement et à 60 000 € d'amende

- Atteinte à la vie privée : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée (art. 226-1 du Code pénal).
- <u>Divulgation/enregistrement d'images portant atteint à l'intégrité de la personne = happy slapping</u>: (violences, tortures, actes de barbarie, viol, agressions sexuelles, tentative de viol, tentative d'agression sexuelle et harcèlement sexuel) « Est constitutif d'un acte de complicité des atteintes volontaires à l'intégrité de la personne » : cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende (art. 222-33 du Code pénal).
- <u>Usurpation d'identité sur Internet</u>: un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende (art. 226-4-1 du Code pénal).

d) Termes associés au cyberharcèlement

- Agression généralisée en ligne: selon Ybarra [20], c'est une forme de violence en ligne plus large ne remplissant pas les caractéristiques de répétition et/ou de déséquilibre de pouvoir.
- <u>Cyberviolence</u>: En France, Blaya [21] parle de cyberviolence lorsqu'il s'agit d'agressions et de victimisations en ligne au moyen d'outils de communication électroniques n'ayant <u>pas de caractère répétitif</u>. La cyberviolence comprend le cyberharcèlement, mais peut aussi consister en un échange mutuel de messages désagréables, menaces, insultes entre deux ou plusieurs individus sans qu'il y ait déséquilibre de pouvoir. Il est important de signaler dès à présent que cette distinction est une particularité française et que dans les études internationales, le terme employé est *cyberbullying* qu'il s'agisse de cyberviolences ou de cyberharcèlement.
- Cybervictimisation: le terme « cybervictimisation » désigne la victimisation par les pairs qui se produit via Internet ou d'autres formes de médias électroniques (Tokunaga, 2010). Dans ce travail, nous parlerons de cybervictime pour désigner un adolescent victime de cyberharcèlement.
- <u>Cyberagression</u>: désigne l'agression entre pairs au moyen des technologies de la communication. Dans ce travail, nous parlerons de cyberagresseur pour désigner un adolescent auteur de cyberharcèlement.

- <u>Cyberharcèlement chronique</u>: définit par Arsène et Raynaud [22] par plus de 3 actes de cyberviolence dans une année.
- <u>Cyberharcèlement modéré (ou occasionnel)</u>: définit par Ortega [23] comme une un ou deux actes de cyberharcèlement en un mois.
- <u>Cyberharcèlement fréquent:</u> plus de deux actes de cyberharcèlement au cours du dernier mois [23]. Voir le questionnaire DAPHNE [23] en annexe 2
- <u>Cybervictime stable</u>: définit par Gamez-Guadix comme un adolescent étant victime de cyberharcèlement à 6 mois d'intervalle [24].
- <u>Harcèlement combiné (ou croisé)</u>: on parle de harcèlement combiné lorsqu'une personne expérimente sur le même temps du harcèlement en ligne (cyberharcèlement) et hors ligne (harcèlement entre pairs traditionnel).
- IRL (In Real Life): dans la vie réelle donc hors ligne

II/ Le harcèlement scolaire traditionnel (hors cyberharcèlement)

En France, le harcèlement entre pairs en milieu scolaire (HS) n'a réellement fait l'objet de préoccupation de la part des pouvoirs publics qu'à partir de 2011, à la suite d'une première enquête réalisée en 2010-2011 par l'Observatoire international de la violence à la demande de l'UNICEF dans le cadre des états généraux de la sécurité à l'école. Bien qu'auparavant peu pris en compte et non individualisé des autres « violences scolaires », des enquêtes sont désormais menées tous les deux ans à la demande du ministère de l'Education Nationale pour mesurer l'évolution du harcèlement scolaire. On assiste par ailleurs à une forte mobilisation des établissements scolaires actuellement autour de ce qui est désormais tenu comme une dimension importante du climat scolaire.

1/ Description

Le harcèlement scolaire traditionnel est une « micro-violence » [25]. Il n'apparaît dans aucune classification médicale standardisée (type DSM 5 ou CIM 10).

On distingue deux catégories de harcèlement scolaire traditionnel entre pairs :

- Le harcèlement direct représenté par les moqueries (surnoms désobligeants par exemple) et les insultes (harcèlement verbal), les coups (harcèlement physique) et les dégradations de matériel ou de vêtements
- Le harcèlement indirect constitué par les rumeurs et l'isolement et de la victime (ostracisme)

Christina Salmivalli [7] propose une autre classification du HS qu'elle distingue en deux catégories :

- Le harcèlement proactif : dans le but de gagner quelque chose (de matériel ou un statut). Ce type de HS ne concerne que les agresseurs et les agresseurs-victimes (qui sont le plus agressifs).
- Le harcèlement en réaction à une agression ou à une frustration peut aussi toucher les victimes.

2/ Prévalence et caractéristiques

Ce phénomène concerne dans tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec environ 15 à 20 % des enfants d'âge scolaire se répartissant en 10 à 15 % de victimes, 4 à 6 % d'agresseurs et 3 à 4 % de victimes/agresseurs, avec cinq pour cent des élèves le subissant au moins une fois par semaine selon Catheline [13]. Les enquêtes de prévalence sur le sujet sont cependant assez hétérogènes et certaines voient ces chiffres nettement à la hausse, telle la méta-analyse de Modecki et al (2014) avec 35% de perpétration scolaire traditionnelle et 36% de victimisation scolaire traditionnelle [26]. Nous pouvons aussi citer l'étude de Wang en 2015 [27] réalisée sur 5 726 collégiens chinois qui retrouvait plus de 50% d'adolescents se déclarant avoir été victimes de harcèlement verbal...

Au niveau du genre, les garçons sont surreprésentés dans la catégorie du harcèlement direct car ils utilisent plus facilement leur force d'intimidation par le physique alors que les filles utiliseraient plus facilement la rumeur pour ostraciser leur victime. Les filles harcèlent le plus souvent des filles alors que les garçons harcèlent à la fois les garçons et les filles. Même si les filles sont donc plus souvent victimes, le harcèlement scolaire touche surtout les garçons car ils sont certes victimes mais surtout auteurs (quatre fois plus que les filles) [6].

Plus on avance dans le cursus scolaire moins on est victime mais plus on est agresseur, en effet, les études de prévalence montrent que ce sont les enfants de primaire qui subiraient le plus de harcèlement traditionnel [25].

Concernant les jeunes impliqués, ce sont surtout leurs différences qui font leur fragilité à être impliqué (que soit comme victime mais aussi comme auteur). Nous pouvons citer les principales :

- Le poids (trop gros ou trop maigre)
- Les particularités physiques tels que l'acné, la chevelure (cheveux roux)
- Les vêtements
- La couleur de peau (les minorités ethniques se font plus souvent harceler)
- Les préférences sexuelles pour les plus âgés (notamment homosexuelles)
- Les pathologies psychiques et neurodéveloppementales (troubles du spectre de l'autisme, troubles du déficit attentionnel avec ou sans hyperactivité...)

Au niveau des caractéristiques entre agresseurs et victimes, les recherches ne sont pas toutes en accord mais semble aller à l'encontre des idées reçues qui voudraient que les agresseurs scolaires soient des jeunes défavorisés et mauvais élèves. En effet, alors que les études sur le sujet sont très peu nombreuses, Olweus a montré que les performances scolaires des agresseurs et des victimes sont à peu près similaires.

3/ Dynamique familiale des adolescents impliqués dans du HS

Les dynamiques familiales des adolescents impliqués dans le HS font parties des différences entre agresseur et victime les plus constantes selon les études.

Les agresseurs sont souvent issus de familles laxistes ou autoritaires, alors que les victimes appartiennent généralement à des familles bien structurées mais qui n'apprennent pas les stratégies sociales de défense. Cette caractéristique est importante car elle impacte directement sur les réponses apportées par la victime au HS qui seront de type passif ou évitant la plupart du temps. Les violences domestiques sont également plus fréquentes chez les agresseurs et surtout chez les agresseurs-victimes.

4/ Dynamique du HS

a) Profils des protagonistes

Selon les auteurs, il existe de grandes divergences à ce sujet.

En effet, pour Dan Olweus, il existerait des agresseurs-type caractérisé par « leur agressivité envers leurs pairs, mais aussi envers les adultes », leur fort charisme, leur impulsivité, leur faible empathie et « un besoin de dominer les autres ».

Pour Anatol Pikas et Ken Rigby, deux théoriciens du *mobbning*, il n'existe pas de profil-type et le croire serait même un « obstacle à la compréhension du HS » [10].

Pour Nicole Catheline (2015), médecin psychiatre ayant étudié le HS depuis de nombreuses années, les profils des agresseurs et des victimes est proche et seraient des « expressions différentes d'un mal-être ». ils partageraient « une vulnérabilité commune, une difficulté à régler ses émotions, les siennes propres et celles d'autrui » [13].

b) Le HS: échec de la dynamique de groupe

Le groupe a une importance capitale dans la construction de l'individu entre 7-8 ans et 15-16 ans [6], c'est-à-dire les années de l'école élémentaire et celles du collège, jusqu'à la première année de lycée au maximum. C'est justement à ces âges que le HS est le plus important.

Catheline dégage trois caractéristiques principales menant au HS:

- L'incompréhension de la situation : le harcèlement étant avant tout un phénomène insidieux avec alternance de période de victimisation et de camaraderie, n'opérant pas quotidiennement mais sur la durée, entre un ou des agresseur(s), une victime et des témoins. Les témoins peuvent soit se ranger du côté de la victime (défenseurs), soit renforcer le harcèlement (supporters), soit hésiter à se positionner et rester passifs (la plupart du temps) appelés les outsiders selon Christina Salmivalli [10].
- L'isolement de la victime : Ces différentes caractéristiques font que la victime ne sait pas qu'elle subit du HS au départ, et que lorsqu'elle s'en rend compte, il est

souvent trop tard pour qu'elle puisse réagir de manière adaptée. La victime s'isole peu à peu du reste de la classe et se mure dans le silence.

- La cécité des adultes [25] : résultat des deux caractéristiques citées ci-dessus et facteur explicatif majeur de la pérennisation de la victimisation entre pairs scolaires et du retard de prise en charge de ces situations de micro-violence.

5) Mesurer le HS

Une des échelles les plus utilisées dans le HS traditionnel nous vient de Dan Olweus et s'intitule le « Bully/Victime Questionnaire ». Actuellement, c'est la version révisée de 1996 qui est utilisée (*The Olweus revised Bully/Victime Questionnaire* [*OBVQr*]). Cette échelle fut validée en 2003. Nous avons pu noter qu'il n'était pas possible de se procurer cette échelle intégralement et seuls quelques items déjà publiés sont accessible. Une partie de cette échelle fut validée en français par Kubiszewski en 2014 [12] (voir annexe 1).

L'OBVQr est un instrument composé de 18 items, répartis en deux sous-échelles. Il débute par une définition détaillée (écrite et orale) du phénomène de harcèlement. La première sous-échelle porte sur les agissements agressifs potentiellement subis par l'enfant à l'école (sous-échelle « victime ») et la deuxième sous-échelle contient des items relatifs aux agissements agressifs potentiellement adoptés par l'enfant à l'école. Chacune des sous-échelles comporte 9 items. Le premier est une question globale (« À quelle fréquence as-tu subi/as-tu eu les types de comportements décrits ci-dessus ? »), suivi de sept items spécifiques portant chacun sur des agissements particuliers, tels que agressions verbales, agressions physiques, exclusion, rumeurs, vol ou détérioration des affaires d'autrui, menace et remarques méchantes. Le dernier item de chaque sous-échelle porte sur la durée de ces comportements (« Pendant combien de temps ces situations ont-elles duré ? /Depuis combien de temps ces situations durent-elles ? »).

Cet instrument permet d'identifier quatre profils d'élèves : « agresseur », « victime », « agresseur/victime » et « neutre », en fonction de la fréquence à laquelle un élève a été impliqué en tant que victime ou agresseur.

6/ Psychopathologie du HS

Toutes les études concordent pour dire que les adolescents impliqués dans du HS présentent des conséquences négatives sur leur santé globale, qu'ils soient agresseur, victime ou agresseur-victime [10] [6] [8] [28].

a) Conséquences à court terme (dans les six premiers mois) :

- Du côté de victimes : l'anxiété est le 1^{er} signe annonciateur de difficultés avec les troubles du sommeil et autres troubles psychosomatiques (douleurs gastriques, céphalées...) amenant à un absentéisme scolaire, voire à un authentique refus scolaire anxieux. Viennent ensuite les troubles dépressifs, la perte d'estime de soi, syndrome de stress post-traumatique et altération identitaire. Ces troubles sont retrouvés pour les victimes-auteurs à un degré plus important.
- Du côté des auteurs : anxiété et abus de substance psychoactives.
- Du côté des témoins : Les études montrent que la santé globale des autres élèves de la classe est diminuée dans les cas de HS [29].
- Pour toutes ces caractéristiques, plus la fréquence du HS augmente, plus les troubles sont importants.

b) Conséquences à moyen terme (dans les 2-3 ans):

- Augmentation des conduites suicidaires chez les filles et chez les garçons qui présentent des conduites antisociales
- Troubles du comportement alimentaire
- Baisse du climat scolaire
- Conduites antisociales pour les agresseurs

c) Conséquences à long terme (après 5 ans ou plus) :

Les victimes scolaires ont un risque accru de santé diminuée, des problèmes financiers et des relations sociales défavorisées ; ces relations étant encore plus importantes pour les victimes-agresseurs. Les victimes sont à risque accrue de dépression ultérieure, d'obésité et de criminalité [30] : 75% des fusillades faites à l'école aux Etats-Unis ont été commises par des enfants ou ados victimes de HS. Par ailleurs, les victimes scolaires sont deux fois

plus susceptibles de développer des troubles psychotiques [7]. Enfin, les enfants qui ont été harcelés ont 4 fois plus de risque de faire une tentative de suicide à l'adolescence que les autres [13].

Les agresseurs ont un risque accru de criminalité à l'adolescence et à l'âge adulte, de troubles dans les relations de la sphère relationnelle et affective (ont plus de chances de commettre des maltraitances conjugales ou sur leurs enfants), de conduites à risque et d'abus de substance.

Parmi toutes ces conséquences, c'est le groupe des victimes-agresseurs qui est surreprésenté.

III/ Le cyberharcèlement

1/ Historique du concept

Comme nous l'avons vu dans les définitions, le terme de cyberharcèlement est récent et reste controversé parmi les chercheurs.

Les premiers chercheurs à s'intéresser au sujet au début des années 2000 sont tous nordaméricains et réalisent des études transversales sur les conséquences dépressives de la cybervictimisation.

C'est surtout après les années 2006 que la recherche scientifique s'empare du sujet avec la description de la dynamique du cyberharcèlement et les premières grandes études de prévalence. On constate dès cette période des débats houleux au sein des chercheurs avec deux difficultés majeures.

La première était de trouver une définition capable de décrire ce phénomène, et la seconde difficulté résidait dans les différences entre cyberharcèlement et HS traditionnel, de nombreux chercheurs affirmant que le cyberharcèlement n'étant qu'une nouvelle forme du harcèlement scolaire (c'est le cas pour Li en 2007 avec un article intitulé « une nouvelle bouteille mais d'un vieux vin » [10]). Par exemple, en 2008, pour Juvonen et Gross [31], il y avait cyberharcèlement dès lors qu'un adolescent avait subi au moins un acte de violence au moyen d'un outil électronique au cours de l'année précédente. Avec cette définition, ils estimaient à

72% la prévalence du cyberharcèlement parmi les ados! Nous nous permettons de noter qu'avec l'évolution des termes autour des violences en ligne, nous qualifierions aujourd'hui ce phénomène de cyberviolence et non de cyberharcèlement. Ainsi, pour trouver la meilleure définition, certaines études ont été conduites avec des groupes de discussion, par exemple ceux de Mishna, Saini et Solomon (2009) ou dirigés par Vandebosch et Van Cleemput (2008), ou des enquêtes réalisées, par exemple, par Slonje et Smith (2008) [11]. Vandebosch et Van Cleemput, proposent de différencier le *cyberbullying* du *cyberteasing* (acte de cyberviolence sans intention de blesser intentionnellement), le *cyberarguing* (acte de cyberviolence sans être répétitif).

Depuis les années 2010, le phénomène est très étudié mais la plupart des études sont toujours descriptives, incluant le cyberharcèlement dans le contexte du HS. Pour Slonje et al [32], les critères de répétition et de déséquilibre de pouvoir ne sont pas aussi clairs que dans le HS ni dans les autres formes d'agression; en effet, ils prennent l'exemple d'une seule photo envoyée par internet pouvant échapper au contrôle de l'agresseur et pouvant être relayée par plusieurs autres personnes. Un seul acte perpétré peut être répété plusieurs fois par d'autres et ainsi être vécu plusieurs fois par la victime. Pour eux, il est nécessaire de s'intéresser aussi aux témoins, notamment aux « témoins activement ciblés » (élèves ayant reçus des informations destinées à harceler quelqu'un d'autre). Concernant le déséquilibre de pouvoir, il ne résulte pas d'une supériorité physique ou numérique, mais plutôt de la technicité d'utilisation des TIC et de l'anonymat. Les conséquences psychiques sont explorées avec surtout les liens entre cyberharcèlement et troubles internalisés mais aussi les conséquences émotionnelles (description des différentes réactions émotionnelles) et cognitives. Il est cependant important de souligner qu'en terme de prévention et de programmes d'intervention, aucune étude à portée nationale n'a été publiée.

2/ Cyberharcèlement et harcèlement scolaire

Bien qu'hétérogènes, toutes les définitions du cyberharcèlement apparaissent très proches de celles du HS traditionnel; les trois caractéristiques centrales étant les mêmes pour la plupart des auteurs (répétition, intention de nuire et déséquilibre de pouvoir).

Cette proximité entre les définitions sous-tend -elle une proximité dans les phénomènes ? Les débats au sein de la communauté scientifique à ce sujet seront détaillés dans la revue de littérature qui suit mais nous pouvons déjà mentionner que le cyberharcèlement ne connait ni

limite d'espace ni limite de temps, et peut donc agir à tout moment, dès lors qu'un accès à la technologie est possible. Alors que les moments en dehors des heures d'école étaient une soupape pour les adolescents harcelés de manière « traditionnelle », avec le cyberharcèlement, « il n'y a nulle part où se cacher... ». Cette caractéristique avait été décrite par un participant au groupe de réflexion de Mishna en 2009 comme étant une forme de harcèlement « non-stop » [29].

La littérature internationale s'accorde à dire que la répartition des rôles dans le cyberharcèlement est moins claire et des va-et-vient sont fréquents entre le statut de victime et celui d'agresseur [33]. Pour Blaya, sociologue française menant la plupart des études de victimisation nationale, la question de l'intentionnalité est également à remettre en cause dans le cyberharcèlement. En effet, les messages électroniques peuvent donner lieu à des interprétations erronées, dans la mesure où le contact visuel et la voix font défaut ; par les victimes, mais aussi par les agresseurs, qui ne voyant pas directement l'impact de leurs actes sur leur victime, osent parfois plus. Ceci rejoint les observations de Bellon et Gardette [10] qui précisent deux caractéristiques particulières du cyberharcèlement qui le distingue du HS traditionnel : le morcellement et la multiplication des rôles d'une part, et l'absence de face-à-face d'autre part.

3/ Description des différentes formes de cyberharcèlement et de cyberviolence

Tout comme le HS traditionnel, le cyberharcèlement peut avoir lieu soit de façon directe d'une part avec des menaces (physiques, matérielles voire menaces de mort), des insultes (sur une particularité physique, ethnique, de préférence sexuelle...) en ligne, par message ou sur un jeu en réseau, humiliations (surnoms, jeux de mots...). Les humiliations et les intimidations font également parties du cyberharcèlement direct.

Le cyberharcèlement peut d'autre part être indirect avec la diffusion de rumeurs, l'usurpation d'identité, le postage d'images ou de photos compromettantes et l'exclusion sociale (ou d'une communauté en ligne).

Nous pouvons citer les principales voies par lequel le cyberharcèlement peut opérer [34] :

- Les sites web: peuvent destiner à humilier, créer un site web avec des informations sur la victime

- Les téléphones portables : envoi de messages insultants, de photos ou de vidéos humiliantes et/ou menaçante. Actuellement, la plupart des ados ayant des téléphones dotés d'internet, les possibilités sont décuplées et englobent toutes celles d'un ordinateur.
- Les jeux en ligne : menace, insulte, exclusion...
- Les e-mails : envoi de messages insultants, menace de mort...
- Les chats : particulièrement en lien avec le cyberharcèlement sexuel mais aussi avec des moqueries
- Les concours sur internet : classement généralement réalisé par les élèves d'un même établissement posant des questions sur le physique ou des pratiques sexuelles (« Qui est le plus moche des cinquièmes ? » par exemple).
- Les réseaux sociaux : très prisés par les ados (les principaux étant Facebook, Snapchat, Instagram, Ask, Twitter, Périscope...). Les possibilités de harcèlement sont nombreuses, comme création de faux-profils, insultes sur le mur de la victime ...

Plusieurs formes particulières de cyberviolences sont décrites dans la littérature [3] :

- Le *flaming* : fait d'envoyer des messages méchants, menaçants, moqueurs en quelques secondes par le téléphone portable
- Usurpation d'identité : utilisation frauduleuse des comptes de la victime
- Les virus : blocage du compte de la victime
- Le *happy slapping* ou vidéo-lynchage : fait d'organiser une bagarre et de filmer la victime en train de se faire humilier puis de la diffuser en ligne ou envoyer le film par le téléphone portable.
- Le trollage : consiste au dénigrement d'un sujet de discussion dans un groupe, une communauté, un forum ou à parasiter, perturber une communauté en ligne. Dans le cas du trollage, contrairement au lynchage, ce n'est pas un individu qui est pris à partie mais le groupe.
- Cas du cyberharcèlement sexuel : messages à caractère sexuel, surnoms insultants, images à caractère sexuel imposées, attention sexuelle indésirée (expression de désir sexuel ou d'intentions sexuelles en ligne) ou coercition sexuelle (menaces pour amener la victime à des actes sexuels). On peut citer également le cybersexisme qui est une cyberviolence à caractère sexiste (par exemple, le *slut shaming* désigne une attitude agressive envers les femmes). Le *sexting* désigne des images produites par des

mineurs qui représentent d'autres mineurs et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile [35]. Le *revenge porn* consiste à compromettre son expartenaire en diffusant des photos ou des vidéos intimes et à caractère sexuel le compromettant, en vengeance après une rupture.

4/ De nouveaux profils de protagonistes

a) <u>Les cyberagresseurs</u>

Parry Aftab, avocate spécialisée dans les questions juridiques liées à Internet a établi plusieurs profils-type, repris et traduits par Bellon et Gardette [10].

Profil	Description	Existe dans le HS	Motivation
Power-hungry	Ne se dissimulent pas,	OUI	Domination des
(avides de pouvoir)	agissent par attaques		pairs
	directes et brutales		
	(moqueries, insultes,		Popularité
	menaces), forte emprise		-
	sur la communauté		
Mean girls	Concerne surtout les	OUI	Peu de motivation :
(méchantes filles)	filles, souvent en groupe.		désœuvrement,
	Envoi de SMS insultants,		immaturité
	diffusion de rumeurs,		
	divulgation		
	d'informations.		
Revanche des	Sont souvent des garçons	NON	Revanche,
nerds	victimes scolaires, et		agresseurs-victimes
	expert en informatique.		
	Agissent de manière		
	indirecte (piratage) et		
	anonyme		
Les anges vengeurs	Agissent selon eux par	NON	Revanche, catégorie
	justice, souvent des		des témoins
	garçons adeptes		devenant agresseur
	d'informatique. Agissent		des agresseurs
	par action directe pour		des agresseurs
	dénoncer un agresseur		
Les agresseurs par	Renvoi de messages	NON	Pas ou peu de
	compromettant par		

inadvertance	étourderie, manque de		motivation
	réflexion et rapidité		
Parce que je peux	Sont sans problèmes la	NON	Désinhibition
	journée mais mènent une		pulsionnelle
	double-vie anonyme le		1
	soir sur internet		
	(cyberharcèlement sexuel		
	notamment).		

Tableau 1 : les différents profils de cyberagresseurs

c) <u>Les témoins</u>

S'inspirant des travaux de Christina Salmivalli sur le HS et des remarques de Smith en 2002 [11] sur les particularités du statut de témoin dans le cyberharcèlement, Bellon et Gardette dressent six profils-type de témoins [11].

Plusieurs auteurs parlent de « l'effet-spectateur » en désignant toutes les situations dans lesquelles le(s) comportement(s) du ou des témoin(s) participe(nt) à la détresse de la victime.

Profil	Description	Existe dans le	Effet-
		HS	spectateur
Les défenseurs	Sont au côté de la victime et la	OUI	NON
	soutiennent		
Les observateurs	Témoins qui ne connaissent pas	NON	OUI
	personnellement la victime mais		
	sont spectateurs silencieux		
Les relayeurs	Amplifient le phénomène en	NON	OUI
	relayant les images ou		
	informations compromettantes		
Les supporters	Public complaisant encourageant	OUI	OUI
	l'agresseur		
Les surenchérisseurs	Laissent des commentaires	NON	OUI
	déplaisants et railleurs		
Les modérateurs	Laissent des messages de	NON	NON
	sympathie pouvant questionner les		
	surenchérisseurs		

<u>Tableau 2 : les profils de témoins de cyberharcèlement</u>

5/ Mesurer le cyberharcèlement

Presque toutes les évaluations du cyberharcèlement se basent sur des auto-questionnaires. Force est de constater qu'il existe presque autant d'échelles que de chercheurs sur le cyberharcèlement et qu'aucune n'est validée. Celles-ci sont très proches des échelles de harcèlement scolaire avec des questions particulières ayant trait aux TIC et construites de manière dichotomique (choix de réponse de type OUI/NON).

Ceci pose plusieurs soucis méthodologiques :

- Le caractère multidimensionnel du cyberharcèlement ne peut pas être bien représenté par des questions du type « avez-vous déjà été victime de harcèlement en ligne ? »
- L'absence d'échelle standardisée pose la question de la fiabilité des résultats, mais surtout leur reproductibilité.

Depuis 2005, des éléments de cyberagression et de cybervictimisation ont été ajoutés à l'OBVQ révisé et portent sur les moyens numériques pouvant être utilisés : les téléphones portables, Internet, ou les deux.

Smith et al. (2008) ont créé un questionnaire concernant le cyberharcèlement agit ou subit au cours des derniers mois avec une échelle cotée sur 5 points pour la fréquence : jamais, seulement une ou deux fois, deux ou trois fois mois, environ une fois par semaine, et plusieurs fois par semaine. Ce questionnaire interroge ensuite la nature du média utilisé parmi sept différents (SMS, images / photos ou clips vidéo, appels téléphoniques, courriels, forums de discussion, messagerie instantanée et sites Web) [36].

Un questionnaire européen nommé DAPHNE (traduit en annexe 2) et créé par Genta et Ortega en Espagne doit également être mentionné. En effet, en plus de spécifier la fréquence et le(s) moyen(s) utilisé(s) dans le harcèlement et le cyberharcèlement, ce questionnaire explore les réactions émotionnelles provoquées par ce type de comportement. Ce questionnaire n'est pas cependant validé en français actuellement.

Deuxième partie :

Revue de la littérature

A. Objectifs

L'objectif principal de notre travail de recherche est de fournir une revue de la littérature internationale concernant les conséquences psychiques, physiques, émotionnels et cognitives du cyberharcèlement sur les adolescents.

Nos objectifs secondaires sont de présenter les principales caractéristiques du cyberharcèlement, les facteurs de risque et de protection du cyberharcèlement et les conséquences psychopathologiques associées aux différentes stratégies d'adaptation mises en place par les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement.

Il existe plusieurs revues de la littérature sur le sujet, mais une seule a été réalisée en France (revue d'Arsène et Raynaud [22]) qui a été publiée en 2014. Bien qu'assez récente, cette revue ne porte quasiment pas sur les conséquences émotionnelles et cognitives, ni sur les stratégies d'adaptation des adolescents cyberharcelés. De plus, alors que l'immense majorité des études était des études transversales descriptives ayant un faible niveau de preuve, de nombreuses avancées ont eu lieu améliorant notre compréhension du phénomène de cyberharcèlement. Nous pouvons citer l'apport de plusieurs études longitudinales et de six méta-analyses depuis la parution de la revue d'Arsène. Il a donc semblé intéressant de mettre à jour les connaissances nationales et internationales sur le sujet.

B. Méthode

Nous avons réalisé une revue de la littérature internationale en recherchant nos articles dans cinq bases de données différentes : Medline/PubMed, Science Direct, The Cochrane Library, EBCO et Cairn.

Les mots-clés pour notre recherche étaient les suivants : « cyberharcèlement », « cybervictimisation », « cyberviolence », « cyberbullying », « cybervictimization », « online bullying », « online agression », « Internet victimization », « mental health », « Internet harassment », « electronic bullying », « electronic bullying », « Internet bullying », « adolescence », « youth », « psychosocial maladjustment ».

Le recueil des données a été réalisée entre novembre 2017 et avril 2018.

Dans notre recherche bibliographique, nous avons fait le choix de ne sélectionner que les articles publiés après 2013 en ce qui concernaient les conséquences psychiques, physiques et les facteurs de risque, car Arsène les avait déjà intégrés dans sa revue de littérature. Pour les aspects cognitifs et émotionnels, nous avons pratiquer une recherche plus étendue. Ainsi, la présente revue comporte des articles de 2009 à avril 2018.

Les critères d'inclusion des articles dans notre revue étaient :

- Les articles traitants du cyberharcèlement chez les adolescents ;
- Les articles portants sur les conséquences psychiques, physiques, émotionnelles, cognitives et adaptatives du cyberharcèlement ;
- Les articles concernant les facteurs de risque et de protection du cyberharcèlement ;
- Les articles concernant la prévalence et les caractéristiques du cyberharcèlement chez les adolescents ;
- Les articles écrits en anglais et en français.

Les critères d'exclusion étaient :

- Les études concernant les conséquences psychiques, physiques et les facteurs de risque, publiées avant 2013 ;
- Les articles non publiés dans un journal ou une revue à comité de lecture (ex. : thèse universitaire, chapitre de livre) ;
- Les articles théoriques ;
- Les articles portant sur les enfants ou les adultes spécifiquement ;
- Les articles portant spécifiquement sur les particularités morphologiques et les minorités ethniques ou sexuelles ;
- Les articles traitants de la pédopornographie en ligne ;
- Les articles non écrits en anglais ou en français.

Pour chacune des références extraites grâce aux mots-clés, nous avons réalisé une sélection à trois niveaux : une première sélection après lecture du titre de l'article, une seconde sélection après lecture du résumé de l'article et enfin une dernière sélection a été réalisée après lecture des textes intégraux. Les données extraites comprenaient : les références de l'article (auteurs, année de publication), le pays dans lequel l'étude a été menée, les caractéristiques de

l'échantillon (âge, taille, spécificités), le type d'étude, la méthode, les principaux résultats de l'étude et la conclusion de l'article.

Après avoir lu les 11 revues de littérature, nous avons pu ajouter les articles qui n'apparaissaient pas initialement dans notre revue.

Le processus de sélection est rapporté dans un organisme PRISMA (annexe 3).

Sur un nombre initial de 3578 articles, 145 ont été éliminés après suppression des doublons. Sur les 3433 articles restants, 2345 articles ont été retirés de la sélection après lecture du titre car ils ne correspondaient pas à notre sujet d'étude. Sur les 1088 articles sélectionnés, seuls 401 ont été retenus pour lecture du résumé (654 articles sur les troubles psychiques antérieurs à 2013, 9 textes théoriques, 18 résumés de livres, 4 textes en allemands et 2 en chinois). Après lecture des résumés de chaque article, 280 articles ont été à nouveau exclus de notre revue : 118 portaient sur les adultes ou les enfants en particulier. Il y a 36 articles que nous n'avons pas pu trouver en intégralité et 126 autres articles présentaient un thème non abordé dans notre étude (cyberharcèlement sexuel, pédopornographie notamment) ou sur les minorités sexuelles (notamment le groupe *Lesbian-Gay-Bi-Trans* sexuel) ou ethniques, ou sur des particularités physiques ou psychiatriques. Ce sont donc 101 articles qui ont été sélectionnés au total. Nous avons ajouté à ces 101 articles, 10 articles après lecture des bibliographies des revues de littérature ; ce qui a porté à 111 articles le nombre d'articles de notre revue de la littérature.

C. Résultats

I / Prévalence et caractéristiques

1) Prévalence

Les études sur la prévalence du cyberharcèlement étaient très variables et la plupart portaient sur la cybervictimisation. Les taux de prévalence chez les adolescents étaient situé entre 5.1% [37] et 37.5% [38] selon la plupart des études nord-américaines et européennes.

Une enquête de prévalence de 2015 [39] réalisée sur 6 pays européens différents a trouvé que la Roumanie était un pays avec une forte prévalence de cybervictimisation (37.3%) alors que

l'Espagne et l'Islande étaient beaucoup moins touchées (respectivement 13.3% et 13.7%). Les auteurs de cette étude concluaient par la proportion d'un adolescent européen sur cinq comme étant impliqué dans du cyberharcèlement.

Les taux de prévalence de la cyberagression étaient moins importants que ceux de la cybervictimisation, mais non négligeables, et se situaient entre 4 [29] et 13% [40].

Dans une étude nord-américaine de 2014 [20] différenciant le cyberharcèlement des autres formes d'agressions généralisées entre pairs en ligne, seuls 1% des adolescents interrogés se déclaraient cybervictimes seules alors qu'ils étaient 30% à se déclarer victime d'agression généralisée en ligne et 16% à se déclarer victime d'agression généralisée en ligne et de cyberharcèlement (moins d'une fois par mois).

La prévalence du cyberharcèlement est en augmentation [37] [22] [41], alors que le harcèlement scolaire a tendance à diminuer au fil du temps [41].

Ces chiffres sont en-deçà du harcèlement scolaire traditionnel dans presque toutes les études [22] [37] [42] [23] [43] [26] . Le harcèlement traditionnel serait environ 2 fois plus fréquent que le cyberharcèlement selon la méta-analyse de Modecki et Al. [26]. Dans son étude longitudinale, Cross [44] trouve que sur les 27% des adolescents ayant déclaré au moins une cybervictimisation , il était rare (2%) pour ces élèves âgés de 13 à 15 ans de signaler être uniquement cybervictimisés . Les données suggèrent que si les élèves ont rapporté être cybervictimisés, ils ont presque toujours rapporté être victimisé en face-à-face également. Nous avons trouvé tout de même une étude trouvant une prévalence du cyberharcèlement plus importante que celle du harcèlement traditionnel [45] et une étude canadienne [46] trouvant une prévalence de la cybervictimisation et de la victimisation traditionnelle à peu près équivalente ; de l'ordre de 13.5%.

La cooccurrence entre cybervictimisation et victimisation scolaire est importante avec une prévalence entre 30 et 95% de harcèlements combinés [22] [19] [47] [48] [49] [26] [50], celleci étant la plus importante entre cybervictimisation et victimisation verbale traditionnelle [26]. Les chiffres sont très variables selon les études. Ainsi, une étude de prévalence trouve environ 10% d'adolescents à la fois victime en ligne et hors ligne sur une population générale d'adolescents [42] alors qu' Ojanen [47] trouve que sur une population d'adolescents et de jeunes adultes thaïlandais, plus de la moitié des jeunes interrogés déclarent avoir été impliqué (comme agresseur, victime ou victime-agresseur) dans du harcèlement en ligne et/ou hors ligne. Une étude interrogeant 28 104 élèves américains [49] entre la troisième et la terminale

sur leurs expériences de victimisation sur le mois précédent montre que 40% de ceux se déclarant avoir été victimes l'ont été pour une seule forme de harcèlement (verbale, physique, relationnelle ou cyber). Cependant, plus de la moitié des ados cybervictimes ont déclaré être victime des 4 formes de harcèlement (ils n'étaient que 4.6% à être cybervictimes seules). Ces données doivent alerter les professionnels de la santé et de l'éducation en les poussant à chercher systématiquement d'autres formes de harcèlement chez un ado cybervictime. Ils étaient plus de trois quarts à avoir été témoin d'au moins un acte de violence sur l'année précédente. Le niveau global de victimisation associée à la cyberintimidation explique environ 20% de la variance globale. Les chiffres sont à peu près les mêmes pour la perpétration liée à la cyberagression [40]. Une étude de prévalence [29] trouvant 62% d'adolescents cybervictimisés qui rapportent ne jamais avoir été victimisés à l'école au cours de l'année précédente.

Il y a une proportion assez forte de cyberharcèlement chronique. Une étude [51] trouve une prévalence de 10% d'adolescents souffrant d'au moins un acte de cybervictimisation / mois et 4% souffrant de 2 à 3 actes de victimisation / mois.

Plus de trois quarts des adolescents ont été témoins d'au moins un acte de cyberviolence sur l'année précédente [47].

Il y a très peu d'études de prévalence sur le cyberharcèlement en France et les résultats sont là encore hétérogènes. Les données de l'enquête *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC) collectées en France en 2014 trouvent une prévalence chez les collégiens de 12.4% (au moins une brimade au cours des deux derniers mois) en ce qui concerne le cyberharcèlement et le harcèlement traditionnel [52]. Une étude menée auprès de lycéens a mis en évidence que 15.7% d'entre eux déclaraient avoir été victime de cyberviolence au cours de l'année précédente [53] alors que Rémond [54] trouve une prévalence de la cybervictimisation de 35%. Concernant la prévalence de la cyberagression, Kubiszewski [55] trouve une prévalence de 5% parmi les adolescents et une prévalence des cybervictimes-cyberagresseurs est de 5.5%.

2) Caractéristiques

Même si un adolescent était uniquement impliqué dans du cyberharcèlement, ce cyberharcèlement s'opérait surtout entre pairs scolaires [56].

Un point important au sein de la communauté scientifique est de savoir si le cyberharcèlement est un phénomène distinct du harcèlement scolaire ou s'il en est une simple extension. Ce débat est jugé essentiel, car s'il est établi que cyberharcèlement et harcèlement scolaire constituent le même phénomène, des pratiques similaires de prévention et d'intervention pourraient être appliquées, alors qu'au contraire, en cas de différences, d'autres recherches seront nécessaires pour identifier les pratiques efficaces [57].

Nous avons trouvé quatre articles considérant le cyberharcèlement comme une autre forme de HS [36] [58] [48]. Thomas et Al. [36] citaient 3 études de Wang (2009, 2010, 2012) montrant qu'il y a un chevauchement considérable entre les rôles d'agresseur et de victime et que la cyberagression et la cybervictimisation ont tendance à coexister avec d'autres comportements de harcèlement. Dans leur revue de littérature sur le sujet, Antononiadou et Kokkinos [59] ont répertorié 41 articles publiés entre 2007 et 2014 tirés de 14 bases de données différentes. Leurs conclusions principales sont que les deux phénomènes respectent les mêmes critères d'intimidation de base, à l'exception des cas où l'incident de cyberharcèlement est destiné à plaisanter ou ne cause pas d'inconfort à la victime. Fréquemment, les incidents de cyberagression / victimisation sont le résultat d'une participation antérieure au harcèlement à l'école, ou même d'une prolongation du harcèlement et de la victimisation à l'école, les élèves adoptant le même rôle de participant. Cependant, comme l'indiquent les études, les deux phénomènes présentent également des différences significatives qui devraient être prises en compte en termes de prévention et d'intervention : a) il y a un groupe de participants au cyberharcèlement qui n'ont jamais participé au harcèlement scolaire et qui mérite d'être étudié; b) les élèves participant simultanément aux deux phénomènes n'adoptent pas toujours le même rôle, ils peuvent avoir des rôles opposés ou multiples, et c) l'intimidation par Internet se produit avec plus de facilité, de faible coût et de profit élevé pour l'agresseur (douleur psychologique de la victime), ce qui peut amener d'autres élèves à participer.

D'autres facteurs distinguent le cyberharcèlement du harcèlement scolaire traditionnel :

- <u>L'effet de la diffusion rapide (appelé également publicité</u> dans les textes anglo-saxons) qui augmente la sévérité du cyberharcèlement [60] [36] [61]; même des personnes qui ne voulaient pas voir une photo ou un commentaire peuvent-être amenées à le voir [62]. On peut appeler ce phénomène comme un effet « boule de neige ».

- L'anonymat [62] [36] [60] [61] augmente la sévérité du cyberharcèlement même si connaître son agresseur dans la vie réelle en est un aussi [22]. Avec la cyberintimidation, il n'y a pas de moyen direct pour les auteurs de connaître l'effet de leur comportement sur la victime. Par conséquent, la victime peut ressentir de la terreur, de la pression et d'autres effets négatifs lorsque la victime ne connaît pas l'identité de l'auteur. Dans des entrevues avec des adolescents impliqués dans du cyberharcèlement, Slonje et al [32] ont recueilli le commentaire d'une fille de 13 ans quant à son impression du cyberharcèlement : « Le cyberharcèlement est probablement le fait de ne pas connaître et de garder l'anonymat. Je ne sais pas vraiment ce qui se passe ... Et tu sais seulement que c'est quelqu'un qui te cherche ».
- Utilisation de supports visuels (photos, vidéos) : le partage de photos ou de vidéos sans le consentement de la personne augmente la sévérité de l'impact du cyberharcèlement [22] [63]. Les filles sont 2,11 à 3,58 fois plus victimes de ce mode de harcèlement selon Barboza [63].
- Le rôle des spectateurs dans le cyberharcèlement qui augmente la sensation de détresse psychologique et de solitude des cybervictimes lorsque ceux-ci n'interviennent pas ou qu'ils se joignent au cyberagresseur pour victimiser [64] [62] [32]. Un quart des cyberagressions se produit en présence d'observateurs tiers [65], mais ce nombre est potentiellement illimité. On peut noter que plus de la moitié des spectateurs demeurent passifs lorsqu'ils sont témoins de cyberviolence [65]
- Le nombre plus grand d'agresseurs [60] [62]
- La particularité liée au média avec l'impossibilité de contrôler les informations [62] postées et de les faire disparaître (pas de droit à l'oubli).
 - L'âge des protagonistes : il est plus élevé dans le cyberharcèlement [66]. Cela est dû à l'acquisition des nouvelles technologies rare avant 12-13 ans. De plus, plus les adolescents grandissent, moins ils sont sujets à être impliqué dans du harcèlement scolaire entre pairs. Pour le cyberharcèlement, il n'y a pas de diminution de la prévalence au lycée. Pour illustrer ce phénomène, nous pouvons citer ces quelques commentaires d'adolescents [32]: « Oui, je pense que les plus jeunes intimident moins Eh bien, je crois qu'ils [les plus vieux] le font plus » (garçon, 13 ans), « ... qu'il est plus facile [pour les étudiants plus âgés] d'avoir des connaissances sur ce que l'on fait en réalité » (fille, 13 ans). Il se peut aussi que les cyberagresseurs soient même des adultes et qu'ils puissent faire subir du harcèlement sexuel à leurs victimes. [61]

Thomas et Al. [36] ont réalisé en 2015 une revue de littérature examinant les difficultés liées aux définitions du cyberharcèlement. Leur conclusion est qu'il serait opportun de considérer le cyberharcèlement selon une définition générale du harcèlement traditionnel en ajoutant des critères supplémentaires interrogeant les répondants sur les aspects de publicité et d'anonymat de la cyberintimidation. Pour ces auteurs, ces critères supplémentaires semblent indiquer la gravité d'un acte de harcèlement scolaire dans le contexte cybernétique. En outre, Wang et Al. (2009, 2010, 2012) ont montré qu'il y a un chevauchement considérable entre les rôles d'intimidateur et de victime et que la cyberagression et la cybervictimisation ont tendance à coexister avec d'autres comportements de harcèlement. Il manque actuellement à ce domaine un instrument psychométriquement valide et fiable qui mesure à la fois la violence traditionnelle et la cyberintimidation de manière comparable. Des techniques statistiques telles que l'analyse factorielle confirmatoire doivent être utilisées pour tester la validité des échelles d'intimidation.

Critère de définition	HS traditionnel	Cyberharcèlement
Intention	Oui	Oui
Répétition	Oui	Oui/ non
Déséquilibre de pouvoir	Oui	Oui/non
Anonymat	Non	Oui
Diffusion / publicité	Non	Oui

Tableau 3 : Critères de définitions du harcèlement traditionnel et du cyberharcèlement

On peut dès à présent signaler que l'effet de la fréquence [22] [67] augmente la sévérité du cyberharcèlement et que le groupe cybervictime-cyberagresseur est particulièrement à risque d'effets négatifs associés.

Le cyberharcèlement touche principalement des adolescents du niveau collège et lycée, surtout entre 13 et 16 ans [23] [43] alors que le harcèlement scolaire entre pairs a son acmé vers l'âge de 12 ans [22] [41]. Les adolescents les plus impliqués dans du cyberharcèlement sont ceux qui passent plus de 3 h en ligne / jour [22] [39] et qui présentent une addiction à internet [68] [69]. L'étude de Tsitsika et al [39] portant sur 6 pays européens a également

trouvé que les adolescents qui utilisent les réseaux sociaux au moins 2h/jour sont 52% de fois plus cybervictimisés dans les 12 derniers mois que les autres. De plus, les adolescents qui maitrisent l'outil numérique sont plus fréquemment des cyberagresseurs [32].

La première étude à portée internationale examinant les supports au cyberharcèlement a montré que les adolescents sont surtout harcelés via leur téléphone portable, comparativement au harcèlement sur internet [56]. Mais l'avènement relativement récent des réseaux sociaux et des smartphones tend à faire disparaître cette différence voire à l'inverser (en effet, dans leur étude de 2015, Waasdorp et Bradshaw [49] ont trouvé que plus de 60% des cybervictimisations s'opéraient via les réseaux sociaux alors que seules 5.7% via les SMS).

Les actes les plus fréquemment rapportés par les auteurs étaient les moqueries des commentaires dans les forums en ligne, le partage de conversations privées sur Internet à l'insu de l'autre et les insultes dans les forums en ligne [40] [37].

Quant au contenu des messages, ils concernent en premier lieu le partenaire amoureux, puis les relations amicales, les comportements sexuels, le poids et l'apparence physique [49].

Concernant les différences entre sexes, les résultats ne sont pas tous en accord [22] [42] mais les filles semblent plus cybervictimes [23] [39] [43] [29] [44] [37] [70] [71] [72] [66] [73] [54] [50] et décrivent plus de troubles psychopathologiques que les garçons lorsqu'elles sont impliquées dans du cyberharcèlement [37] [56]. De plus, elles sont plus nombreuses à être victimes en ligne et hors ligne (victimisation combinée) [71]. Elles ont cependant plus facilement tendance à en parler avec quelqu'un et à adopter un comportement prosocial pour trouver une solution [44]. Cette particularité liée au genre diffère de la victimisation traditionnelle dans laquelle ce sont les garçons qui sont le plus touchés [73] [50]. Les garçons sont plus cyberagresseurs, de 2 à 3 fois plus que les filles selon les études [74] [29] [42] [38] [72] [50].

En résumé:

Caractéristique du cyberharcèlement	Public le plus concerné
-Utilisation de supports visuels	- Adolescents entre 13 et 16 ans
-Grand nombre potentiel de témoins	- Grands consommateurs de TIC (+3h/jour)
-Pas de droit à l'oubli	- Cybervictimes : filles > garçons
-Anonymat	- Cyberagresseurs : garçons > filles
-Diffusion	

II / Psychopathologie clinique des adolescents impliqués dans du cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est associé à de nombreux impacts sur la santé psychique et physique globale des adolescents [20] [74] [29] [39] [49] [71] [66] [75] [56] [67] [76] [77] [78] [51] [55] [58] [79] [80]. Selon Fenaughty et Harré [56], plus de la moitié des adolescents ayant subi au moins un fait de cyberharcèlement au cours de l'année passée le considère comme pénible. Un effet dose-réponse est retrouvé; plus la cybervictimisation augmente, plus les problèmes de santé perçus augmentent [67]. Les sensations de mal-être globaux sont surtout retrouvées pour les cybervictimes et cybervictimes-cyberagresseurs [29] . Une étude ne retrouve pas d'association entre cyberagression et mal-être psychique[76].

1/ Symptômes thymiques et anxieux

De nombreuses études ont étudiées les associations entre symptômes thymiques et anxieux et cyberharcèlement.

Dans la revue de littérature de Arsène et Raynaud (2014), il est retrouvé que les cybervictimes présentent 2 à 3 fois plus de syndromes dépressifs que les adolescents non impliqués dans du cyberharcèlement. Cependant, les chiffres divergent selon les études lorsque l'on tient compte de la cooccurrence du harcèlement traditionnel.

Dans notre recherche, nous avons trouvé plusieurs études qui viennent appuyer cette association [81] [37] [57] [33] [78] [82] [68] [41] [77] [76] [24] [19] [51] [58] [83] [84] [85] [54] [86] [48] [61] et sont retrouvées après contrôle de la victimisation traditionnelle [78] [33] [87] [73] [27] . Il est cependant important de noter que bien que la dépression soit plus

fréquente chez les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement, la cybervictimisation n'explique qu'une assez faible (mais significative) part de la variance de la dépression [33].

Plusieurs études longitudinales [76] [88] [89] [86] [87] concluent que la cybervictimisation peut être considérée comme un facteur de risque de dépression ultérieure (OR= 1.44) après contrôle d'autres types de harcèlement entre pairs et d'anxiété sociale. Cette conclusion, également partagée par Bauman et Al. [57], est importante car elle souligne le rôle unique que peut jouer la cybervictimisation dans le développement de symptômes dépressifs. Une étude longitudinale conduite sur 3 ans avec une mesure de la cybervictimisation et de la dépression par an a montré également que la dépression était un facteur de risque ultérieur de cybervictimisation [86]. En effet, les adolescents qui étaient déprimés au temps 1 étaient significativement plus cybervictimes au temps 2 et les adolescents qui étaient déprimés au temps 2 étaient significativement plus cybervictimes au temps 3. Une étude canadienne de 2014 [90] tirée de l'Enquête sur les Comportements à Risque chez les Jeunes de l'Est de l'Ontario a étudiée les relations entre idées suicidaires, projets suicidaires et tentatives de suicide chez 2999 adolescents entre la 5^{ème} et la terminale. Si les résultats montrent une augmentation de ces comportements chez les adolescents cybervictimes, les auteurs ont montré que ces 3 relations étaient entièrement médiées par la dépression. Une autre étude canadienne [91] a examiné les dossiers médicaux de tous les adolescents âgés de 10 à 19 ans décédés par suicide à Toronto entre 1998 et 2011 (n=94). Bien qu'aucun cas de cyberharcèlement ne soit relevé, il est important de noter que le facteur le plus couramment retrouvé est la présence d'une dépression dans plus de 50% des cas. Ces études illustrent à quel point la prise en charge des idées dépressives des adolescents est capitale ; à fortiori s'ils sont impliqués dans du cyberharcèlement pour prévenir le comportement suicidaire subséquent.

Dans une étude longitudinale [24] qui compare les symptômes de dépression par rapport à la stabilité de la cybervictimisation sur un an, les victimes dites « stables » (c'est-à-dire victimes au temps 1 et au temps 2) sont les plus déprimées. De plus, leurs symptômes dépressifs augmentent au fil du temps. Ces victimes stables sont souvent des cybervictimes-cyberagresseurs. Cette étude, comme celle de Machmutow [87], illustre le facteur « fréquence de la cybervictimisation » comme déterminant dans la sévérité des symptômes dépressifs.

Une méta-analyse [92] examinant les facteurs de risque de cyberharcèlement et de cyberagression retrouve cependant que la dépression est un facteur de risque de cyberagression (et non de cybervictimisation). Ce résultat est surprenant lorsqu'on le

compare aux autres études qui montrent que des associations avec la dépression existent pour la cybervictimisation et la cybervictimisation-cyberagression.

Ce sont les adolescents les plus jeunes qui sont le plus sujets à la dépression lorsqu'ils sont cybervictimes. En effet, une étude sur des pré-adolescents a trouvé que la cybervictimisation augmentait les symptômes dépressifs d'un facteur 4 par rapport aux non-impliqués [84]. Il faut donc que les professionnels de santé mais également les professeurs de collège soient particulièrement attentifs aux pré-adolescents.

Après contrôle de la victimisation traditionnelle, certaines études ne retrouvent pas d'association entre cybervictimisation et dépression[82], quand d'autres concluent que la cybervictimisation est en elle-même corrélée à la dépression [57] [33] [76] [73] [27]. Une étude chinoise [27] qui compare le taux de dépression (mesuré par l'échelle SDS) entre les 4 formes de harcèlement retrouve que la dépression est associée positivement à la cybervictimisation fréquente seulement. Mais dans ce cas-là, on la retrouve environ 3 à 4 fois plus. L'étude française de Rémond [54] trouve elle que les adolescents cyberharcelés ont plus de symptômes dépressifs que les non-impliqués mais ne retrouve pas cette association pour les victimes de harcèlement traditionnel. La victimisation combinée (c'est-à-dire en ligne et hors ligne) est associée à plus de symptômes dépressifs qu'un seul type de victimisation [48] [73] [58] avec plus de 5 fois plus d'idées dépressives retrouvées chez ces adolescents que les non-impliqués.

Une étude longitudinale [37] sur 2 ans portant sur des collégiens entre la 6^{ème} et la 4^{ème} retrouve cette association entre cyberharcèlement et dépression uniquement chez les filles cybervictimes. Cette spécificité liée au genre est également retrouvée dans d'autres études [57] [82] [51] [69].

D'après Bonnano et Al. [33], le seul autre type d'intimidation apparu comme un meilleur prédicteur de la symptomatologie dépressive et de l'idéation suicidaire était la victimisation et l'intimidation verbale. Une autre étude conclut que la fréquence de la cybervictimisation est corrélée positivement à la dépression (2 à 3 fois par mois) et les adolescents qui subissent du cyberharcèlement à une fréquence élevée ont plus de symptômes dépressifs que les adolescents qui subissent d'autres types de harcèlement[78].

Il semble que le groupe de cyberagresseurs soit moins associé à une augmentation de la dépression [51] [57] [93] et que le taux de dépression des adolescents de ce groupe soit à peu près similaire à celui du groupe des non impliqués. Deux études dont une méta-analyse [19]

[94] portant sur les cyberagresseurs ont trouvé une augmentation des symptômes dépressifs chez ceux-ci.

Le groupe le plus associé à la dépression est celui des cybervictimes-cyberagresseurs [51] [24].

En résumé:

Troubles dépressifs et cyberharcèlement

- Relation bien documentée et solide
- Indépendante de la victimisation traditionnelle
- Touche les cybervictimes et les cybervictimes-cyberagresseurs
- Cybervictimisation relation reciproque dépression
- Médie la relation entre cybervictimisation et conduites suicidaires
- La fréquence et la durabilité de la cybervictimisation augmente l'impact
- Attention aux pré-ados
- Attention aux filles
- Attention à la victimisation combinée

Les associations entre cyberharcèlement et suicidalité sont bien documentées. Dans l'article de Arsène et Raynaud [22], les auteurs retrouvent plus d'idées suicidaires, 5 fois plus de tentatives de suicide graves chez les cybervictimes nécessitant un traitement médicamenteux et également plus de suicide.

Concernant les idées suicidaires, de nombreux auteurs retrouvent une association entre cybervictimisation et idées suicidaires) [73] [81] [95] [77] [78] [33] [57] [96] [81] [19] [97] [98] [46] [99] [90] [61]. Il semble que les idées suicidaires (IDS) soient plus liées à la cybervictimisation et à la cyberagression que ne l'est la dépression [33]. Là encore, les filles cybervictimes présentent plus d'idées suicidaires que les garçons cybervictimes (environ 1.5 à 2 fois plus) [73] [57]. Dans une étude canadienne [96] qui a étudié les dossiers médicaux de tous les adolescents et enfants s'étant présentés pour des plaintes psychiques et vus par le psychiatre de garde de deux services d'urgence d'hôpitaux entre 2011 et 2015, les patients qui présentaient des IDS étaient significativement plus impliqués dans de la victimisation de tous types. Après contrôle de l'âge, du genre, d'un diagnostic psychiatrique et d'abus, une histoire de harcèlement était le plus fort prédicateur d'IDS (19 fois plus d'IDS). Par rapport au type de *bullying*: les adolescents qui rapportent de la cybervictimisation présentaient 11,5 fois plus d'IDS que les adolescents non harcelés, suivis par les adolescents rapportant de la victimisation verbale (présentaient 8,4 fois plus d'idées suicidaires). Les auteurs de cette étude concluent que la cybervictimisation est le type de harcèlement le plus pourvoyeur

d'idées suicidaires. Une autre étude canadienne [46] à peu près similaire a mis en évidence que les cybervictimes s'étant présentées aux urgences pédiatriques entre 2012 et 2014 rapportaient 2,5 fois plus d'idées suicidaires que les victimes de harcèlement traditionnel. Cette conclusion est solidement confirmée par la méta-analyse de Van Geel [97] : la cyberintimidation est plus fortement liée à l'idéation suicidaire (OR= 3,12 [IC à 95%, 2,40-4,05]) que l'intimidation traditionnelle (2,16 [2,05-2,28]); avec une différence de taille d'effet significative (OR= 7,71, P = 0,02).

Les tentatives de suicide sont également plus fréquentes chez les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement [73] [98] [81] [57] [78] [61] [95] [99] [90]. Les cyberagresseurs sont à risque de tentative de suicide [78] [57] [94], alors que nous avons vu qu'ils étaient relativement peu sujet à la dépression. De plus, d'après l'étude longitudinale de Bauman [57], ce sont les garçons qui sont le plus à risque de tentative de suicide lorsqu'ils sont impliqués dans du cyberharcèlement. Lorsque l'on sait que les garçons sont entre 2 et 3 fois plus cyberagresseurs que les filles, cette différence de genre est en cohérence avec un plus fort taux d'incidence des tentatives de suicide chez les cyberagresseurs. Les facteurs explicatifs de ces spécificités de genre et de statut proposés par l'auteur sont que lorsqu'un cyberagresseur agit, il peut considérer cette attaque comme une blague et donc ne pas prévoir les éventuelles conséquences désastreuses de ces actes ; entraînant de la culpabilité (pouvant conduire à la tentative de suicide). De plus, la dépression n'est pas le médiateur des tentatives de suicide chez les garçons alors qu'elle l'est chez les filles[57]. Cette conclusion est en accord avec les recherches sur le harcèlement traditionnel. Les auteurs citent Rosenfeld (2000) disant que les filles sont plus enclines à intérioriser les expériences négatives et les garçons à extérioriser. Nous faisons donc l'hypothèse de considérer une tentative de suicide comme un agir au même titre que les troubles du comportement ou des conduites chez les garçons impliqués dans du cyberharcèlement. Cette conclusion est appuyée par une étude de Litwiller et Brausch de 2013 étudiant les associations entre cyberharcèlement et tentatives de suicide. En effet, il retrouve que le comportement suicidaire chez les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement est médié par les comportements violents et la consommation de substances de sorte qu'une consommation accrue de toxiques et un comportement violent augmentent le comportement suicidaire [95]. Un adolescent engagé dans des comportements à risque est donc plus susceptible de passer également à l'agir suicidaire.

Il est également vérifié par les études que les cybervictimes, elles aussi , font plus de tentatives de suicide que les non-impliqués (environ 1.9 fois plus d'après Nixon [98]) avec un

effet de la fréquence plus important que pour les cyberagresseurs : plus un adolescent est cybervictime sévère et plus il est engagé dans des comportements suicidaires [61]. Une étude américaine [99] sur 5126 adolescents de la 5^{ème} à la terminale a étudié le lien entre tentative de suicide et utilisation des réseaux sociaux, en concluant a un nombre de tentatives de suicide 5 fois plus élevé chez les utilisateurs de réseaux sociaux que chez les autres. Les auteurs de cette étude ont cependant mis en évidence que cette relation était entièrement médiée par la cybervictimisation. Ils concluent donc que la cybervictimisation est un facteur de risque majeur de tentative de suicide.

L'enquête sur les Comportements à Risque des Jeunes CDC de 2011 sur 14 525 lycéens aux Etats-Unis [73] trouve que la victimisation combinée est la plus pourvoyeuse de tentatives de suicide. En effet, par rapport aux adolescents non-impliqués dans de la victimisation, les adolescents victimes de harcèlement traditionnel ont signalé 2,3 fois plus de tentatives de suicide sur l'année, les adolescents cybervictimes ont signalé 3,5 fois plus de tentatives de suicide sur l'année et les adolescents victimes de harcèlement en ligne et hors ligne ont rapporté avoir fait 5,6 fois plus de tentatives de suicide sur l'année passée.

Relativement peu d'études portent sur les suicides et le cyberharcèlement. Une étude utilisant un cadre écologique [100] a examiné les liens entre le cyberharcèlement et les morts non naturelles d'adolescents de 24 pays européens. Les pays présentant un taux élevé de cyberharcèlement ont des taux plus élevés de mortalité non naturelle chez les jeunes. Une augmentation de la prévalence du cyberharcèlement de 1% dans un pays s'est traduite par une augmentation de 28% de décès non naturels (IC = 2%-57%). Cette corrélation est indépendante du harcèlement hors ligne et conserve son importance statistique lorsque les adolescents victimes des 2 types de harcèlement sont exclus. Cette étude est en faveur du rôle propre du cyberharcèlement dans les conduites suicidaires.

En résumé:

Idées suicidaires	Tentatives de suicide	Suicide
Relation forte	Cyberagresseurs	Rôle propre probable
Attention aux filles	Attention aux garçons	
Plus fréquente que dans HS	Associées aux comportements	
Cybervictimes ++	violents/abus de substances	

Une association bien documentée est celle entre cybervictimisation et détresse psychologique définit par Arsène [22] comme un ensemble de souffrance morale intense et de désespoir, sans faire partie d'un épisode dépressif caractérisé [81] [37] [78] [70] [77] [56] [71] [33] [101] [62] [56] [98] [46] [61] [99]. Pour illustrer ce qu'est la détresse émotionnelle, nous pouvons citer le commentaire d'une adolescente de 16 ans interrogée dans une étude qualitative [102] après que des informations compromettantes ait été mises en ligne sur elle et son petit-ami : « J'ai l'impression que mon âme a été mise en ligne pour que tout le monde puisse en rire ».

Il faut être particulièrement vigilant à ce type de symptomatologie car selon Bonanno [33] citant Terzi-Unsal et Kapci (2005), les idées de désespoir sont significativement liées aux idées suicidaires chez les adolescents et qu'elles prédisent mieux les idées suicidaires chez les adolescents que la dépression (Bonnano citant Maris, 1992). Cette association est importante puisqu'elle varie entre 2 et 3 selon les études. Notons que ce phénomène touche environ 3 fois plus les filles que les garçons [70] [56]. La détresse psychologique touche plus particulièrement les préadolescents [70], les jeunes à qui on a demandé d'envoyer une photo et ceux qui sont en contact avec leur agresseur IRL(In Real Life : dans la vie réelle) [22] [56]. La forme la plus pénible de cybervictimisation est la réception de commentaires, de messages et de SMS méchants et blessants, en ligne et sur les téléphones mobiles. Les formes les plus angoissantes sont la propagation de rumeurs, les menaces de violence physique et l'isolement social. Les implications de ces résultats sont que les campagnes et les futures questions d'enquête qui se concentrent spécifiquement sur ces formes sont susceptibles de capturer la plupart des expériences de cyberharcèlement [56]. Ce type d'intimidation cybernétique touche 2.11 à 3.58 fois plus les filles que les garçons[63]. De plus, la victimisation au moyen du téléphone portable (2 fois plus fréquente chez les filles) est considérée comme plus pénible et source de détresse psychologique que la victimisation au moyen d'internet (touche plus les garçons) [56].

Les troubles anxieux sont également associés au cyberharcèlement [22] [48] [50] [78] [82] [76] [77] [19] [51] [103] [54] [86] [61] [104]. Là encore, les filles sont plus touchées que les garçons [82]. Dans sa revue de littérature, Nixon retrouve qu'environ 30% des adolescents cybervictimes présentent au moins un symptôme de stress et que les cybervictimes présentent également plus d'éléments post-traumatiques que les non-impliqués. Cet auteur tire la conclusion que la cybervictimisation est un facteur de stress et qu'il l'est encore plus que la victimisation traditionnelle avec l'anonymat comme hypothèse explicative. Dans leur étude

longitudinale sur des adolescents belges, Pabian et Vanderbosch [103] ont mis en évidence que l'anxiété sociale prédisait de la cybervictimisation 6 mois plus tard mais que l'inverse n'était pas vérifié; être victime de cyberharcèlement ne prédisait pas une élévation de l'anxiété sociale à 6 mois. Cette conclusion d'une relation unidirectionnelle est partagée par Van den Eijnden et al [104] qui ont comparé les niveaux d'anxiété sociale et de cybervictimisation chez 831 adolescents allemands à 3 moments différents au cours d'une année. Ils ont en outre pût tirer la conclusion que l'anxiété sociale prédisait une cybervictimisation ultérieure mais pas une victimisation traditionnelle. Rose et Tynes ont montré cependant qu'une cybervictimisation prédisait une augmentation de l'anxiété un an plus tard [86]. L'anxiété sociale n'est pas considérée par les auteurs de cette étude comme un facteur de risque de cyberagression. De plus, une étude sur 898 adolescents argentins a montré que les taux d'anxiété des cyberagresseurs étaient significativement plus faibles que ceux des agresseurs traditionnels [93]. Cependant, dans leur méta-analyse, Kowalski et al [19] ont prouvé que les cyberagresseurs ont significativement un niveau d'anxiété plus important que les non-impliqués.

Une étude irlandaise a également mis en évidence que les adolescents qui souffraient de cybervictimisation présentaient 2 fois plus d'insatisfaction corporelle que les non-impliqués [105].

Parmi tous ces symptômes, le groupe cyberagresseur-cybervictime est particulièrement touché [22] [55] [51] [24] [106] [44] [94]. De plus, les adolescents qui sont harcelés en ligne et hors ligne présentent également plus de troubles thymiques que les adolescents harcelés uniquement en ligne [71] [48].

2/ Troubles externalisés

Les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement sont plus susceptibles de présenter des troubles externalisés [22] [72] [39] [50].

Les cyberagresseurs sont surreprésentés dans cette catégorie et présentent plus de troubles du comportement, de troubles des conduites, d'hyperactivité et d'hostilité [48] [81] [77] [101] [106] [50] [84] [94]. Une étude longitudinale a montré que l'impulsivité prédit directement une augmentation de la cyberagression [107]. Les cyberagresseurs respectent moins les règles sociales [92] [84] et ont plus de difficultés à réguler leurs émotions[45]. On note également

chez ce groupe un plus grand désengagement moral [92] [51] [50]. Selon Fletcher[101], les cyberagresseurs sont 14 fois plus impliqués dans des comportements violents à l'école que les non-impliqués. Les auteurs font l'hypothèse de la cyberagression comme une facette de pattern général de violence globale. Les traits de personnalité de type psychopathique sont également un facteur prédictif unique de cyberagression [108]. Ces cyberagresseurs présentent une plus grande colère que les non-impliqués [51]. Une étude longitudinale met en évidence une association entre cyberagression en classe de troisième et vol en première [88].

Le groupe cybervictime-cyberharceleur est également plus à risque de troubles des conduites [81] [22] [55] [84] [94].

Certaines études trouvent également que les cybervictimes, elles-aussi sont plus sujettes aux troubles du comportement et aux conduites antisociales [19] et ont tendance à répondre aux stimuli avec plus de colère que les adolescents non impliqués dans du cyberharcèlement [22] [83]. Elles présentent aussi une probabilité supérieure de porter une arme (ce lien serait 8 fois supérieur que chez les non-impliqués aux Etats-Unis [22]).

Les filles cybervictimes ont tendance à présenter plus de troubles externalisés à long-terme [81]. Plus la fréquence des actes de cyberharcèlement augmente et plus les troubles externalisés augmentent [22] [101]

Les comportements violents sont directement liés aux tentatives de suicide mais ont également un rôle médiateur entre cyberharcèlement et tentatives de suicide [95] [98]. Ils sont donc à prendre en charge avec une attention particulière.

En résumé:

Troubles	Public le plus touché
Hyperactivité	Cyberagresseur
Trouble des conduites	Cyberagresseur/cybervictimes-cyberagresseur
Hostilité	Cyberagresseur
Comportement antisociaux	Cyberagresseur

Associés aux TS

Médiateurs entre cyberharcèlement et tentatives de suicide

3/ Troubles de la sphère affective et sociale

En ce qui concerne les relations sociales et amicales, être impliqué dans du cyberharcèlement réduit la quantité et la qualité des relations [20] [72]. L'effet de la répétition, la durée du cyberharcèlement ainsi qu'un déséquilibre de pouvoir sont corrélés négativement aux relations sociales et affectives [22] [20].

Les cybervictimes ont de moins bonnes relations avec leurs pairs que les non impliqués et présentaient une perte de confiance en l'autre [98] [109]. Une étude espagnole [109] a mis en évidence que ce sont les cybervictimes et les cybervictimes-cyberagresseurs qui rapportent moins d'acceptation par leurs pairs comparativement aux non-impliqués et aux cyberagresseurs. Les auteurs de cette étude expliquent ce phénomène par l'hypothèse du continuum entre harcèlement traditionnel en face-à-face et cyberharcèlement. En effet, les cyberagresseurs choisiraient leur victime dans le groupe déjà vulnérable des plus isolés socialement. Les garçons cyber-impliqués présentent de moins bonnes relations avec leurs pairs que les filles [82]. Plusieurs études retrouvent une augmentation du sentiment de solitude chez les jeunes cybervictimes [20] [40] [85] [104]. L'étude d'Ybarra [20] de 2014 montre que le sentiment de solitude est également plus importante lorsqu'il y a déséquilibre de pouvoir dans la cyberviolence. Une étude allemande [104] longitudinale a retrouvé que la solitude prédisait une augmentation de la cybervictimisation ultérieure mais que la réciproque n'était pas vérifiée.

Concernant les cyberagresseurs, les études sont discordantes. Selon une étude, ils présentent également de moins bonnes relations avec leurs pairs [83] mais selon une autre, ils présenteraient de meilleures relations avec leurs pairs que les cybervictimes et même que les non-impliqués [109]. Il est important de noter que le manque de soutien par les pairs peut intensifier les sentiments négatifs, ce qui augmente le risque de cyberagression.

Concernant les relations avec les parents, elles sont également de moins bonne qualité chez les cyberagresseurs et les cybervictimes, et les styles d'attachement aux *caregivers* sont significativement plus dysfonctionnels [22] [83] [68] [106] [50]. Les parents des adolescents impliqués dans du cyberharcèlement sont moins impliqués dans l'éducation de leurs enfants, notamment quant aux nouvelles technologies et leur apportent moins de soutien. La cybervictimisation est plus reliées à des problèmes dans les familles où il y a peu de repas familiaux [77].

Une étude espagnole [110] examinant les relations entre communication parentsenfants et cybervictimisation chez 813 collégiens a mis en évidence qu'une communication évitante avec la mère est associée à une cybervictimisation sévère (c'est-à-dire chaque semaine). De plus, une communication parents-enfants de type « offensive », c'est-à-dire avec des insultes et des cris fréquents, sont aussi associés à une cybervictimisation sévère.

Dans leur revue de littérature sur le sujet, Zych et Al. [50] citent une méta-analyse de 2013 examinant les relations parent(s)-enfant(s) et les styles d'attachement aux parents. Il en ressort que la cybervictimisation est associée à une parentalité moins positive ; c'est-à-dire avec moins de communication, de supervision, de chaleur et d'affection ou de soutien parental. En outre, la cybervictimisation était également liée à une parentalité plus négative ; c'est-à-dire avec plus de maltraitance et de négligence, des compétences parentales inadaptées et une surprotection.

Le contrôle parental, lui, était plus important chez les cyberagresseurs et les cyberagresseurs-cybervictimes que chez les autres [111] [92]. Le contrôle parental est défini par Fousiani [111] comme « une utilisation de tactiques manipulatrices et coercitives telles que le retrait affectif, l'anxiété, l'induction de culpabilité et l'invalidation de la perspective de l'enfant ». Dans sa méta-analyse sur les facteurs de risque de cyberharcèlement vue selon la théorie cognitive et sociale, Chen [92] retrouve que l'effet du pays d'origine modère la relation négative entre les interactions parentales et la cyberagression et que cette relation négative est plus forte dans les pays occidentaux que dans les pays asiatiques. L'auteur en déduit que les parents occidentaux soient plus enclins à adopter un style de soutien à l'autonomie plutôt qu'un style parental punitif lorsqu'ils interagissent avec leurs enfants que les parents asiatiques (Chen citant Kim et Wong, 2002).

Par ailleurs, le soutien parental à l'autonomie défini comme « la promotion du fonctionnement volontaire des jeunes, auquel cas les parents sont empathiques envers le point de vue de l'adolescent, offrent un choix chaque fois que possible et fournissent une justification significative lorsque le choix est limité. » (Grönzen 2003, Soenens et al 2007 cités par Fousiani [111]). Dans son étude sur 548 lycéens interrogés par auto-questionnaire, Fousiani, a pu mettre en évidence que ce soutien à l'autonomie était directement corrélé positivement au besoin d'autonomie et d'indépendance des adolescents, qui était lui, directement corrélé à l'amélioration de l'empathie. Comme l'empathie était liée à moins de cyberharcèlement, l'auteur concluait que le soutien parental à l'autonomie prédisait indirectement moins de cyberharcèlement.

Nous pouvons citer ici une étude canadienne [46] ayant étudié les dossiers de tous les adolescents s'étant présentés aux urgences pédiatriques entre 2012 et 2014 (n=815). Dans leur histoire, les cybervictimes rapportaient 64% d'abus sexuels de plus que les adolescents non-impliqués dans du harcèlement.

Le groupe cyberagresseur-cybervictime est le plus à risque de difficultés interpersonnelles [81] [106] en général.

En résumé :

Relations Profils	Avec les pairs	Avec les parents
Cybervictimes	Relations médiocres Perte de confiance en l'autre Solitude	Relations et attachement dysfonctionnels Communication évitante ou offensive Parentalité moins positive et plus négative
Cybervictime-cyberagresseur	Sont moins acceptées Difficultés interpersonnelles ++	Contrôle parental ++
Cyberagresseur	Etudes discordantes	Contrôle parental ++

4/ Abus de substances

Les adolescents victimes de cyberharcèlement ont des taux de consommations de toxiques 2 à 4.5 fois supérieurs que chez les non-impliqués, alors que les cyberagresseurs semblent moins touchés [77] [19] [66] [17] [61]. Les cybervictimes ont de plus grandes consommations d'alcool, de tabac et d'autres drogues [78]. Les cyberagresseurs-cybervictimes sont le groupe le plus à risque [22] [24] [94]. Dans leur méta-analyse, Bottino et al [78] font l'hypothèse des abus de substance comme un moyen pour faire face aux sentiments négatifs (tels que la dépression, le stress) liés à la cyberagression. L'utilisation de substances peut également encourager les adolescents ayant des idées suicidaires, augmentant les comportements auto agressifs, diminuant l'inhibition et aggravant les états d'humeur négatifs préexistants [57] [78] (Bottino citant Spirito (2003) et Gould (1998)).

La consommation d'alcool est la mieux documentée et l'effet à long terme (à un an dans une étude de Gamez-Guadix [24]) de la cybervictimisation augmente la consommation d'alcool chez les jeunes cyberharcelés. Dans son étude longitudinale sur un an, Hemphill et al [88] trouvent que ces sont les adolescents cyberagresseurs-cybervictimes qui présentent une consommation forte d'alcool un an après.

Il est également constaté que le cyberharcèlement est associé à une addiction aux technologies numériques et à internet (30% de jeunes *addicts* en plus que chez les non-impliqués) [66] [68] [60] [84]. Ici encore, c'est le groupe cyberagresseur-cybervictime présente une utilisation problématique d'internet la plus importante (OR=2.38) [84].

5/ Manifestations psychosomatiques

Des manifestations psychosomatiques sont plus souvent retrouvées chez les victimes de cyberharcèlement [29] [48] [55] [51] [19] [71] [77] [112] [66] [98] [80]. Une seule étude ne retrouve cette association que chez les filles [58].

Dans leur revue de littérature, Arsène et Raynaud [22] retrouvent que les cyberagresseurs ne sont sujets qu'à plus de céphalées que les non-impliqués.

Nous avons trouvé deux études trouvant une association significative entre cyberharcèlement et troubles du sommeil [55] [112] et quatre entre cyberharcèlement plaintes somatiques [19] [61] [80] [112]. Les plaintes somatiques les plus fréquentes sont les nausées, les céphalées, les douleurs gastriques, ainsi que l'asthénie. Les troubles du sommeil les plus fréquents sont des insomnies d'endormissement. Ces associations sont relativement robustes car elles restent vraies même après prise en compte des facteurs de confusion que sont les autres types de harcèlement traditionnels et sont d'environ 2 fois plus de plaintes somatiques chez les adolescents cybervictimes. Les auteurs expliquent ces résultats par les caractéristiques propres au cyberharcèlement, déjà énumérées dans ce travail : moins de contraintes de temps et d'emplacement rendant difficile pour les adolescents d'échapper à la portée du cyberharcèlement, par rapport à d'autres formes de harcèlement entre pairs ; rendant les adolescents « malades » (par exemple, signaler des nausées, des maux de tête) ou les conduire à avoir des troubles du sommeil, notamment en tombant ou en restant endormi. De plus, les adolescents peuvent voir des textos ou utiliser les médias sociaux le soir, même après avoir « éteint », et ainsi interférer avec leur sommeil (Herger citant Van den Bulck, 2007).

Une étude trouve que les cybervictimes font également plus d'asthme et sont plus fréquemment en surpoids que les adolescents non-impliqués ou impliqués dans du harcèlement scolaire en face-à-face [66].

Les cybervictimes-cyberagresseurs sont ici encore plus touchés par les troubles psychosomatiques et somatiques [98], de même que les victimes et auteurs de harcèlement combiné [48].

En résumé:

<u>Troubles psychosomatiques:</u>

- Troubles du sommeil
- Troubles somatiques : nausées, céphalées, problèmes gastriques, asthénie, asthme, surpoids
- Cybervictimes-cyberagresseurs > cybervictimes > cyberagresseurs

6/ Troubles de la scolarité

Le cyberharcèlement a des conséquences négatives sur presque tous les domaines de la scolarité : assiduité, performances scolaires, bien-être à l'école [22] [20] [74] [39] [61].

Chez les cyberagresseurs, on retrouve une perception plus mauvaise du climat scolaire, de l'implication des enseignants, du sentiment de sécurité à l'école et du sentiment d'appartenance à leur établissement scolaire [83] [74].

La cybervictimisation est aussi associée à un climat scolaire négatif [74] [27] [83] [113] et un sentiment d'insécurité à l'école [19] [114]. Dans leur méta-analyse, Kowalski et al. [19] concluaient que la cybervictimisation avait pour conséquence directe, négative et indépendante des autres types de victimisation, sur la réussite scolaire. Les cybervictimes rapportaient plus d'expériences négatives à l'école que les non-impliquées [78] [67], allant dans le sens d'un continuum entre victimisation en ligne et hors ligne. Plus la cybervictimisation augmentait et plus les expériences négatives à l'école augmentaient [20] [67]. De même, un déséquilibre de pouvoir dans la cybervictimisation créait une plus grande interférence avec le fonctionnement scolaire classique [20]. Le refus scolaire anxieux par peur d'être agressé touchait d'ailleurs 1% des jeunes cybervictimes (faisaient l'école à la maison) [63]. Une étude sur 13 554 adolescents américains de la troisième à la terminale

retrouvait que 4% des adolescents manquaient une journée de cours par mois par sentiment d'insécurité à l'école, 2% manquaient 2 ou 3 jours par mois et 1.65% manquaient 4 jours ou plus de classe par mois par sentiment d'insécurité à l'école [115]. Dans une cohorte prospective de 1503 adolescents australiens de 13 à 15 ans interrogés tous les ans pendant 3 ans via un questionnaire en ligne [44], les filles cybervictimes et cyberagresseurscybervictimes évitaient plus l'école que les garçons bien qu'elles demandaient plus facilement de l'aide que les homologues masculins à leurs pairs ou à leurs enseignants. Steiner et Rasberry [114] ont mis en évidence que les adolescents victimes de harcèlement combiné étaient les plus touchés par l'absentéisme pour cause de manque de sentiment de sécurité (avec un odds ratio entre 6 et 7 pour le nombre de jours d'école manqué). Cependant, cet absentéisme était entre 2,6 et 5 fois supérieur chez les adolescents victimes de harcèlement traditionnel et en ligne que chez les victimes de harcèlement scolaire traditionnel uniquement, allant dans le sens d'un effet propre du cyberharcèlement sur la scolarité. En outre, le cyberharcèlement a un impact sur les performances scolaires puisqu'il était négativement associé à la note moyenne, même après avoir contrôlé l'exposition aux formes de harcèlement [61]. Tout ceci concordait avec la conclusion de l'étude de Jenaro qui estime que le climat scolaire était le meilleur moyen de détecter le cyberharcèlement [113].

En ce qui concernait la littérature scientifique française, les liens entre cyberharcèlement et scolarité sont les plus documentés à notre connaissance ; ces recherches étant presque toutes menées par C. Blaya. Une étude sur 14 916 lycéens a examiné les liens entre cyberharcèlement, cyberviolence et climat scolaire [53]. Le climat scolaire était défini par treize variables (relations entre les élèves, entre adultes, sentiment de sécurité...). Plus le climat scolaire est mauvais, plus le chiffre est élevé. Les résultats retrouvent que les adolescents ayant déclarés avoir été cybervictimes au moins 5 fois au cours de l'année précédente avaient une perception du climat scolaire deux fois plus mauvaise que ceux qui n'étaient jamais cybervictimisés. Les garçons cybervictimes sont plus affectés par leur expérience négative en ligne que les filles en termes de perception du climat scolaire. Une autre étude portant sur des collégiens entre 11 et 13 ans [116] indique qu'un quart des adolescents cybervictimes répétées (plus de 4 fois par an) déclarent « ne se sentirent pas très bien » ou « pas bien du tout à l'école », un tiers rapportent « ne pas se sentirent très bien ou pas bien du tout » dans leur classe, 24% estiment ne pas avoir de bonnes relations avec leurs professeurs et percevaient un climat scolaire significativement plus mauvais. Une seule cybervictimisation ponctuelle est associée à une mauvaise perception du climat scolaire : le happy-slapping (forme de cybervictimisation mélangeant violence physique et diffusion d'images embarrassantes en public, et donc particulièrement à l'école).

En résumé:

Conséquences sur les troubles de la scolarité :

- Associé à un mauvais climat scolaire
- De l'absentéisme occasionnel ou vrai refus scolaire anxieux
- Influence négativement l'attachement à l'école
- Attention au harcèlement combiné

7/ Estime de soi et éléments de personnalité

L'estime de soi, défini comme « une attitude favorable ou défavorable envers soimême » (Rosenberg, 1965 cité par Brewer [40]), est particulièrement importante durant l'adolescence, lorsque les individus vivent un processus de développement identitaire. Cette composante bien que peu étudiée dans le cyberharcèlement jusque récemment semble être à prendre en considération du point de vue du repérage et de la prise en charge.

Les cybervictimes présentent des scores d'estime de soi inférieurs aux non-impliqués [83] [40] [82] [70] [117] [71] [72] [118] [85] [48] .Les recherches sur le harcèlement traditionnel entre pairs retrouvaient des résultats similaires quant à l'estime de soi des victimes [70] [51] [40], avec un effet cumulatif des 2 types de victimisation corrélé encore plus négativement à l'estime de soi que la cybervictimisation seule [71].

Une différence avec le harcèlement scolaire traditionnel réside dans l'estime de soi des agresseurs. En effet, dans le harcèlement scolaire, les agresseurs ont des scores d'estime d'eux-mêmes contradictoires selon les études mais la plupart la trouvait normale voire supérieure à la normale (Brewer citant Salmivalli,1999 [40]), alors que les cyberagresseurs ont une faible estime d'eux-mêmes [83] [40] [82] [70] [51] [85]. Cette différence peut-être expliquée par le fait que les auteurs ayant une grande estime de soi pouvaient être moins préoccupés par les opinions ou les représailles d'autrui et donc plus à l'aise avec les confrontations en face à face. En revanche, ceux qui ont une faible estime de soi peuvent être attirés par la sécurité relative et l'anonymat de l'environnement en ligne [40].

Les filles impliquées dans du cyberharcèlement déclarent une plus faible estime d'ellesmêmes que les garçons [70] [119]. De plus, le groupe cybervictime-cyberagresseur a l'estime de soi la plus faible [51]. Nous pouvons enfin noter que la fréquence de la cybervictimisation est corrélée négativement à l'estime de soi (expliquait 30% de la variance de l'estime de soi dans une étude) [117].

Nous avons trouvé une étude portant sur l'étude des traits narcissiques et l'estime de soi dans le cyberharcèlement. Dans cette étude, seuls les adolescents présentant des traits narcissiques associés à une faible estime d'eux-mêmes étaient plus nombreux dans le cyberharcèlement. Les traits narcissiques avec haute estime de soi n'étaient donc pas un médiateur explicatif du cyberharcèlement [120].

Une étude [93] s'est intéressée aux éléments de personnalité entre agresseurs traditionnels et cyberagresseurs en se basant sur le modèle des 5 facteurs (Big-Five ou Five Factor Model) qui différencie 5 modèles de personnalité : le Névrosisme, l'Extraversion, l'Ouverture à l'expérience, l'Agréabilité et la Conscience. Les résultats de cette étude montraient que les cyberagresseurs présentaient des scores significativement plus faibles en Névrosisme (sensibilité de perception à la menace et aux aspects désagréables de la réalité). De plus, les cyberagresseurs présentaient des scores d'Agréabilité (dimension régulant la tonalité des relations et les échanges avec autrui) plus élevés que les agresseurs scolaires et équivalents aux non-impliqués. Ces deux différences étaient expliquées par les auteurs de l'étude par l'anonymat et le manque d'inhibition permis par les T.I.C. Un autre élément intéressant de cette étude était le faible score des cyberagresseurs dans la dimension Conscience (dimension régulant la capacité à inhiber les impulsions et la tendance à différer la satisfaction des besoins en tenant compte des objectifs à long terme et des contraintes).

III/ Processus affectifs et cognitifs impliqués

La théorie cognitive sociale décrite par Bandura en 1986 pense le fonctionnement humain comme une interaction des influences personnelles, comportementales et environnementales et postule que les facteurs personnels et environnementaux peuvent affecter le comportement humain. Les facteurs personnels incluent les traits de personnalité, la croyance, le niveau de compétence, l'effort disponible et les expériences. Les facteurs

environnementaux font référence aux rôles joués par les parents, les pairs et d'autres personnes importantes pour un individu (Chen et al. Citant Bruning, 1999). Les valeurs, les attitudes et les commentaires fournis par ces groupes de référence pourraient conduire les comportements des individus [92].

Les aspects émotionnels et cognitifs dans le cyberharcèlement ont été peu étudiés jusqu'à récemment. A présent, plusieurs études s'y intéressent, avec un intérêt tant sur le plan diagnostic que sur les perspectives thérapeutiques. En effet, selon Na et al. [117], les capacités cognitives et les stratégies d'adaptation expliquaient respectivement 30% et 27% de la variance dans la dépression, l'anxiété et l'estime de soi. Ces aspects cognitifs, émotionnels et adaptatifs sont également étudiés pour comprendre les réactions (intervention ou non-intervention principalement) des spectateurs d'acte de cyberharcèlement.

1/ Différents impacts émotionnels

Les chercheurs s'accordent à dire que l'affichage des émotions et leur régulation sont des éléments clés pour comprendre le harcèlement et la violence physique : l'échec de la régulation des émotions implique une incapacité personnelle à inhiber un affect accablant. Ainsi, un niveau global élevé d'émotion qui peut conduire à un comportement inadapté, mais un niveau global faible d'émotion peut aussi conduire à une recherche de protection et d'adaptation.

Les premiers résultats sur l'impact émotionnel du cyberharcèlement ont établis que les cybervictimes et cyberagresseurs répondaient aux stimuli avec significativement plus de colère que les autres [22] [19] [121].

Ortega a été le premier à établir des profils de réponses émotionnelles au cyberharcèlement en utilisant l'auto-questionnaire DAPHNE. Il a été mis en évidence que face au cyberharcèlement, l'impact émotionnel sur les adolescents est très variable. Dans sa première étude datant de 2009, il retrouvait que 35% des adolescents victimisés via leur téléphone portable ne se sentaient pas ou peu affectés et que 45% des adolescents ne se sentaient pas affectés dans le cas d'une victimisation via internet [43]. Dans une étude plus récente et portant sur 3 pays européens différents, ces chiffres étaient revus à la baisse et trouvait respectivement 21,9% et 31,5% d'adolescents non ou peu affectés par leur expérience de

cybervictimisation (selon qu'il s'agisse d'une victimisation via téléphone mobile ou internet) [23]. Nous pouvons illustrer ce faible impact par le commentaire d'un adolescent de 15 ans [32] qui a été cybervictimisé : « Je ne me préoccupait pas de ce qu'il disait... ».

Trois panels d'impact de la cybervictimisation via mobile sont retrouvés : un groupe majoritaire se déclarant comme « modérément affecté » (dont la majorité ressentait de la colère, du dérangement et de l'inquiétude), un groupe de « non ou peu affecté » et un groupe minoritaire (environ 6% des adolescents) se déclarant comme « très affecté » avec une symptomatologie dépressive associée à une ou plusieurs autres émotions négatives (honte, tristesse, frustration, culpabilité et impuissance). Par exemple [32] « Je n'ai pas dormi toute la soirée. C'était ... effrayant » (garçon, 15 ans) ; « La colère, et plus! Alors on se sent différent et comme totalement seul. On se sent comme un étranger » (fille, 14 ans).

Parmi ces adolescents, ceux qui sont le plus sévèrement affecté étaient les adolescents les plus jeunes (en classe de 5^{ème}) et ceux qui étaient des cybervictimes fréquentes (plus de 2 cybervictimisations au cours des deux derniers mois). Ce type de cybervictimisation est proche des résultats d'impacts émotionnels pour la victimisation scolaire directe.

Concernant la cybervictimisation via internet, seuls deux panels d'impacts sont retrouvés : un panel majoritaire « modérément affecté » (la colère étant l'émotion ressentie par la moitié des adolescents) et un panel minoritaire de « peu ou pas affecté ». Ce type de cybervictimisation a un profil similaire à la victimisation traditionnelle indirecte. Ici encore, les adolescents les plus jeunes et les cybervictimes fréquentes sont plus affectés émotionnellement que les autres. De plus, les filles cybervictimes via internet présentent également un impact émotionnel négatif plus important.

Dans ses deux études [23] [43], Ortega retrouve que les victimes de harcèlement traditionnel sont plus affectées négativement par leur expérience de victimisation que les cybervictimes. Il explique ce résultat par le fait que les victimes en face-à-face aient plus d'information sur leurs agresseurs, il peut donc leur être plus facile de "lire" leurs intentions, ce qui peut affecter leur réponse émotionnelle.

Logrino et al [121] ont étudié précisément si une composante de la colère était le plus souvent impliquée, en différenciant le « trait émotionnel de la colère » (faisant partie de l'individu, de son tempérament) et « la conduite ou adaptation par la colère » , plus situationnelle. Nous pouvons citer McCrae & Costa (1999) et Allik & McCrae (2003) qui définissent les traits de personnalité « comme les tendances tempéramentales sous-jacentes,

inscrites dans des structures et des mécanismes biologiques qui ne sont ni directement observables ni accessibles à l'introspection. Les traits, tendances durables à penser, à ressentir et à se comporter de manière consistante, interagissent avec l'environnement et dans ces interactions se forment, par apprentissage, des adaptations caractéristiques (self-concept, schémas de soi, habitudes, attitudes, valeurs, préférences, habiletés sociales et autres, etc.) qui guident directement la conduite. En effet, dans les cas de violence physique et de harcèlement traditionnel, c'est le trait émotionnel de la colère qui est le plus explicatif, avec certains adolescents reconnus comme « colériques, belliqueux ». Les résultats de l'étude montraient que les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement; que ce soit en tant qu'agresseur, victime ou cyberagresseur-cybervictime, présentaient des scores significativement plus élevés de colère dans ses deux composantes, comparativement aux non-impliqués. Les auteurs expliquent ce résultat par la spécificité des nouvelles technologies pouvant être disponibles en permanence et donc dans un moment de colère. De plus, l'anonymat garanti par la cybercommunication pouvait propulser l'individu vers une plus grande expression de colère qui pouvait être aggravée par la croyance que l'environnement virtuel permettait d'éviter toute conséquence sociale ou juridique d'une cyberagression.

Dans deux études expérimentales explorant les réponses émotionnelles, physiologiques et comportementales au cyberharcèlement, des adolescents étaient soumis à des vidéos à contenu neutre, de harcèlement entre pairs traditionnel ou de cyberharcèlement. La première étude étudiant les réponses immédiates à ces vidéos a retrouvé une réponse physiologique au stress et une réponse émotionnelle à la peur plus élevées dans la vidéo de cyberharcèlement que dans la vidéo neutre. Le harcèlement scolaire traditionnel était associé à une réponse émotionnelle plus intense montrant plus de peur, de dégoût, de colère et de désespoir que la vidéo de cyberharcèlement. Lorsque l'on considérait les auto-déclarations d'émotions, les adolescents qui avaient été victimisés par rapport aux non-victimes ressentaient une peur et une tristesse accrues que les non-victimes lorsqu'ils regardaient des situations de cyberharcèlement. Par conséquent, le cyberharcèlement pouvait être ressentie par les victimes adolescentes comme une expérience effrayante. La deuxième étude examinait les effets à long-terme de la victimisation. L'effet rétrospectif principal de la cybervictimisation était un niveau plus faible de colère alors qu'avoir été victime traditionnelle était associé à des niveaux de peur plus faibles [122]. La victimisation hors ligne suscitait plus d'émotions des témoins que dans la cybervictimisation.

Ces émotions, bien que négatives, sont aussi potentiellement capables de motiver les témoins à intervenir. Cela pourrait être dû au fait que le HS en face à face est perçue comme « plus grave » que le cyberharcèlement et peut aussi refléter une utilisation plus facile des mécanismes moraux de désengagement [122] (comme minimiser la gravité de l'action ou blâmer la victime, pour des situations de cyberharcèlement que des situations de harcèlement traditionnel).

Nous avons trouvé une étude ayant examiné l'impact imaginé par les cyberagressions sur les cybervictimes, et qui avait trouvé que les cyberagresseurs croyaient que les cybervictimes se sentaient « plus mal » qu'elles ne l'avaient déclarées les cybervictimes elles-mêmes [123].

En résumé:

Conséquences émotionnelles :

- Colère = émotion la plus fréquente chez les cyber-impliqués
- Environ ¼ des cybervictimes ne se considèrent pas ou peu affectées
- Environ 6% d'adolescents très affectés
- Baisse les stimuli de colère au long cours
- Semblent moins importantes que dans le HS

Frein potentiel à une intervention des témoins

2/ L'intelligence émotionnelle

Les adolescents cyberagresseurs ou cybervictimes ne se sentaient pas en général déficitaires quant à la perception de leurs propres émotions [124] mais étaient en difficulté sur la régulation de leurs émotions et sur les stratégies d'adaptation émotionnelle [45]. Néanmoins, les cybervictimes présentaient entre 20% [54] et 62% [81] d'alexithymie . « L'alexithymie [6] est l'incapacité à reconnaître ses propres émotions et celles d'autrui ». Ce terme a été créé par les psychosomaticiens (école de Paris avec Pierre Marty, Michel de M'Uzan, etc.) pour désigner le fonctionnement mental particulier des personnes atteintes de troubles dits « psychosomatiques », dans lesquels les émotions ne peuvent être traitées par psychisme, mais sont en quelque sorte évacuées par le corps, donnant lieu à des douleurs et autres dysfonctionnements des organes.

Dans son étude sur les impacts émotionnels de la victimisation et de la cybervictimisation, Ortega [23] trouvait que les cybervictimes présentaient moins de colère

que les victimes traditionnelles. L'auteur faisait les hypothèses que les adolescents cybervictimes se sentaient moins directement menacés que les victimes traditionnelles et qu'ils avaient plus de sentiment de contrôle de la situation. Cette conclusion irait dans le sens d'une perception non ajustée des émotions chez les cybervictimes et serait préjudiciable au développement de stratégies d'adaptation adéquates.

Une étude a examiné les associations entre perception précise des émotions, biais de perception des émotions et cyberharcèlement ou harcèlement traditionnel. Pour ce faire, des adolescents ont décrits les émotions que ressentaient leurs pairs en voyant leur mimique : peur, tristesse, colère ou joie. Les résultats retrouvent une association significative entre cyberharcèlement et biais de perception des émotions, uniquement pour les garçons. Chez les cybervictimes, les garçons percevaient plus de peur et de colère en l'absence de signaux extérieurs avec une confusion systématique de la peur par la colère. De plus, les garçons cyberagresseurs percevaient plus de peur en l'absence de signaux extérieurs. A noter qu'une différence importante résidait dans le fait que chez les agresseurs traditionnels, associée à la sur-perception de la peur, il y avait également sur-perception de joie en l'absence de signaux extérieurs [124].

D'après une étude qualitative où les jeunes devaient décrire des situations de violence en ligne, Talwar et Al. [125] ont mis en évidence que plusieurs adolescents considéraient qu'un message posté disant la vérité n'était pas du cyberharcèlement. Ils le considéraient plus comme une taquinerie et sous-estimaient l'impact qu'un tel message pouvait avoir sur la victime. Cet élément était particulièrement présent chez les adolescents les plus jeunes (entre 12 et 13 ans dans l'étude). Ce groupe de jeunes adolescents estimait qu'il y avait cyberharcèlement lorsque le message était faux, alors que s'il était vrai, ils ne le voyaient pas comme du cyberharcèlement et méconnaissaient les impacts potentiels.

En résumé:

<u>Intelligence émotionnelle :</u>

- Biais de perception des émotions
- Peur confondue par la colère chez les cybervictimes
- Difficulté pour les préados de repérer les situations de cyberharcèlement, notamment lorsque ce qui est dit est vrai

3/ Le désengagement moral (D.M.)

Au cours de leur vie, les individus adoptent des comportements qui sont en désaccord avec leurs valeurs morales ou personnelles. Afin de faire face à cette dissonance et de la résoudre, ils reprennent cognitivement les valeurs morales attachées aux comportements et, en conséquence, initient un mécanisme de désengagement moral (Bandura, 1986, 1991). Cette stratégie permet la moralisation cognitive d'actions qui seraient autrement considérées comme immorales ou contre les normes morales personnelles. Ainsi, le désengagement moral peut « apaiser » l'inconfort mental associé aux disputes et aux formes plus extrêmes de comportements agressifs qui peuvent survenir au cours de l'interaction sociale. En effet, plusieurs études ont montré qu'il existe une corrélation positive entre des niveaux plus élevés de désengagement moral et des niveaux plus élevés de comportements agressifs (Lazuras citant Bandura, 2002, Bandura et Al., 1996).

Plus le D.M. est important, plus la cyberagression et la cybervictimisation augmentaient [19] [92] [72] [126]. Dans son étude transversale sur 417 adolescents chinois [126], Wang a mis en évidence que le désengagement moral était lié au cyberharcèlement même après contrôle du trait de personnalité machiavélique. Son étude montrait qu'en outre, cette association était plus importante chez les garçons que chez les filles.

Des études ont examiné l'impact des considérations et croyances envers le cyberharcèlement sur la perpétration de cyberharcèlement. L'attitude positive envers le cyberharcèlement était un déterminant significatif important de la cyberagression, elle expliquait 11% de la variance dans les comportements de cyberagression dans une étude [60]. L'étude de Lazuras [127] sur les intentions de cyberagression mettait également en évidence qu'un désengagement moral était associé positivement (p<0.01) aux intentions de cyberagression et que celui-ci était médié par les normes sociales, l'empathie affective et l'auto-efficacité. Dans une étude qualitative [125] où des adolescents étaient invités à commenter des vignettes cliniques de situation en ligne, les adolescents qui avaient déjà été cyberagresseurs notaient de façon moins sévère les situations de violence en ligne que les autres (p<0.01).

Une étude longitudinale espagnole [107] a étudié l'impact de ces justifications envers le cyberharcèlement et la perpétration de cyberharcèlement à deux temps (T1 et T2 d'une même année scolaire). La justification du cyberharcèlement et de la cybervictimisation à T2 était associée à une augmentation de la cyberagression au même moment. Les justifications de la cyberintimidation prédisaient de façon significative des niveaux plus élevés de perpétration de

cyberintimidation lorsque l'impulsivité était faible. Les auteurs concluaient donc que la justification cognitive de la cyberintimidation était un processus psychologique facilitant l'action immorale (mais seulement pour des adolescents ayant de faibles niveaux d'impulsivité).

Un des autres aspects du désengagement moral retrouvé était l'indifférence envers autrui. Une attitude d'indifférence était reliée positivement à la cyberagression (p < 0.01), surtout chez les filles où elle était un facteur explicatif de cyberagression plus important que le niveau scolaire, la brutalité de la cybervictimisation et l'influence des pairs, selon une étude italienne [128]. Chez les garçons, l'indifférence est reliée positivement à la cyberagression uniquement chez les garçons ne se sentant pas populaires [128]. Autrement dit, pour les garçons, la position sociale des pairs semble être l'élément qui « déclenchait » l'association entre l'émotion individuelle liées aux traits de personnalité et la cyberintimidation.

Concernant l'impact du désengagement moral collectif sur le désengagement moral individuel, les résultats ne sont pas tous en accord. Une étude trouvait que celui-ci n'était pas significatif même s'il modérait son effet dans le sens où un niveau de désengagement moral du groupe de pairs influençait négativement les interventions des adolescents ayant un haut niveau d'engagement moral [129]. Dans l'étude de Gamez-Gadix [107], l'hypothèse selon laquelle la justification du cyberharcèlement de la classe était significativement liée à la perpétration de la cyberintimidation était vérifiée. Cet effet était nuancé par une interaction avec l'âge, ce qui révélait que la justification de la classe avait un lien significatif avec la perpétration de la cyberintimidation chez les adolescents plus jeunes (association significative au collège). De plus, les résultats suggèrent un plus grand consensus parmi les camarades de classe de plus jeune âge quant à savoir si la cyberagression était justifiable. L'auteur explique ce résultat par le fait que, tout comme le harcèlement traditionnel, la cyberagression peut être en partie motivée par le désir d'améliorer son statut de pair, ce qui est jugé particulièrement important au début de l'adolescence (Gamez-Gadix citant LaFontana et Cillessen, 2010, Wegge, Vandebosch, Eggermont et Pabian, 2014[107]).

La justification individuelle ou collective à propos du cyberharcèlement n'a montré aucune interaction significative avec le genre.

L'impact de ce désengagement moral est plus important sur les adolescents qui présentaient une addiction à internet, qui surfaient de 10 h à 14h et sur les adolescents les plus jeunes (niveau collège).

Une étude chinoise de 2016 [126] a étudié l'effet modérateur du genre et de la conscience morale (utilisation de la logique morale, des attitudes, des normes et de l'auto-efficacité pour guider et justifier le comportement) sur la relation entre désengagement moral et cyberharcèlement. Les conclusions sont que l'effet du désengagement moral sur le cyberharcèlement était plus important chez les garçons que chez les filles. De plus, un haut niveau de conscience morale modère le cyberharcèlement chez les adolescents quel que soit leur niveau de désengagement moral.

En conclusion, le désengagement moral prédit directement les intentions de cyberagression, même après avoir contrôlé les cognitions sociales et l'empathie.

Concernant les mécanismes de causalité, l'analyse sur la médiation de Lazuras [127] indique que le désengagement moral peut sous-tendre un processus normatif. Plus précisément, les agresseurs potentiels perçoivent la cyberagression comme plus fréquente dans certains groupes de référence (par ex. Camarades de classe), se considèrent comme plus semblables aux cyberagresseurs et croient qu'ils peuvent difficilement résister aux actes de cyberagression dans le cadre de pressions normatives et situationnelles. Ainsi, les individus qui se désengagent moralement semblent aussi plus enclins aux influences situationnelles du comportement de cyberagression.

En résumé:

Désengagement moral :

- Relation robuste avec le cyberharcèlement
- Plus important chez les garçons
- Le DM est associé positivement aux intentions de cyberagression
- La justification envers le cyberharcèlement augmente la cyberagression chez les ados ayant une impulsivité faible
- L'indifférence envers autrui est associée à la cyberagression chez les filles et les garçons ne se sentant pas populaire
- Le DM collectif est associé positivement aux intentions de cyberagression surtout chez les plus jeunes (influence du groupe-classe)

4/ L'empathie

L'empathie est un aspect cardinal du comportement humain qui facilite et facilite l'interaction sociale en permettant aux gens d'identifier et de communiquer les émotions de l'autre.

Jean Decety et son équipe (2004) ont proposé un modèle de l'empathie qui repose sur quatre composantes: la composante émotionnelle, la conscience de soi, la prise de perspective subjective de l'autre et les processus de régulation. Elles agissent de manière dynamique et l'expérience de l'empathie ne peut avoir lieu en cas de dysfonctionnement de l'une d'entre elles. La régulation joue un rôle crucial dans la réaction ou non d'un individu à l'état affectif d'un autre, et elle est sous-tendue par les fonctions exécutives qui se développent à la puberté (Narme *et al.*, 2010).

Il existe deux grandes composantes. En premier lieu, une composante émotionnelle, ontologiquement plus précoce, appelée empathie affective; sous-tendue par les neurones miroirs (Narme *et al.*, 2010). Elle est à l'origine de la contagion émotionnelle et est à la base du lien social. Secondairement apparaît un processus de contrôle (appelée empathie cognitive) permettant la prise de perspective sur l'état émotionnel de l'autre, ce qui conduit à pouvoir distinguer ses propres actions de celles de l'autre.

L'empathie cognitive correspondrait à la théorie de l'esprit, c'est-à-dire la capacité de comprendre et prédire le comportement de l'autre en lui attribuant des états mentaux. En ce sens, l'empathie cognitive est plus adaptative que ne l'est l'empathie émotionnelle. Utiliser les deux types d'empathie facilite un comportement prosocial (Pelloux, 2014). L'empathie se révèle ainsi un opérateur de liaison qui articule les processus émotionnels et cognitifs (Georgieff, 2003 ; Georgieff, Speranza, 2013) [6].

Ainsi, l'empathie peut être perçue comme une structure dont la maturation est progressive.

Les adolescents ayant un faible niveau d'empathie sont plus susceptibles de s'adonner au cyberharcèlement [19] [92] [108] [72]. C'est l'empathie affective qui semble jouer un rôle crucial dans l'intention de cyberagression [127]. Celle-ci est d'ailleurs médiée par l'autoefficacité et non par les normes de la classe.

L'empathie est un facteur prédictif important de cyberagression quand elle était faible [40] [19] et prédit moins de cyberagression quand elle était correcte [111]. Le rôle de l'empathie est également majeur dans le harcèlement scolaire traditionnel (Goodboy et Martin citant Baughman et al. 2012). Le soutien parental à l'autonomie prédit directement une plus grande empathie des adolescents ainsi qu'une plus grande reconnaissance d'humanité envers les victimes et les auteurs de cyberharcèlement, et donc prédit indirectement une plus faible implication dans la cyberagression [111].

Pour les spectateurs, les réponses empathiques sont observées dans le cas où le spectateur est directement présent ou informé par la victime [130].

Nous avons trouvé une seule étude portant sur le rôle spécifique du pardon dans le cyberharcèlement datant d'avril 2018 [131]. Le pardon est une force établie au début du 20è siècle par Peterson et Seligman (2004) qui implique la réduction des émotions négatives, des pensées et des comportements, et une augmentation des sentiments, des cognitions et des comportements plus positifs envers l'auteur, l'événement et soi-même, sans qu'il y ait nécessairement restitution, rétribution ou réconciliation (Quintana-Orts et Rey [131] citant Webb, Toussaint, Conway-Williams, 2012). Les résultats montrent que les associations entre cybervictimisation et cyberagression sont significativement plus élevés chez les adolescents présentant un faible niveau de pardon que chez ceux présentant un fort niveau de pardon.

En résumé :

Cyberharcèlement et empathie :

- Une faible empathie est associée au cyberharcèlement
- Rôle important de l'empathie affective
- Association entre cybervictimisation et alexithymie
- Rôle modérateur du soutien parental à l'autonomie

5/ Auto-efficacité

« L'auto-efficacité est la croyance d'un individu dans sa capacité à exécuter les comportements nécessaires pour produire les résultats souhaités. Elle décrit la confiance dans la capacité d'exercer un contrôle sur sa propre situation. Les croyances d'auto-efficacité déterminent comment les gens se sentent, pensent et se comportent. » (Armitage et Conner, 2001 et Bandura et al., 1999 cités par Raskauskas et Huynh [132]). L'auto-efficacité intervient entre la sélection d'une stratégie d'adaptation et sa réalisation. Si un jeune ne s'aperçoit pas qu'il est capable, par exemple, de faire face à l'agresseur, même s'il lui a été enseigné qu'il s'agit d'une réponse appropriée, il est peu probable qu'il l'utilise.

Wong et Al. [74] ont trouvé des corrélations négatives significatives mais faibles entre l'autoefficacité et la cybervictimisation, l'adaptation par évitement et passive, et la mesure d'adaptation par revanche (*r* entre - .10 à - .23 ; *r* étant le coefficient de corrélation de Pearson (r < 0.3 = corrélation faible, r entre 0.3 et 0.5 = corrélation modérée et r > 0.5 = corrélation forte). L'auto-efficacité est positivement corrélée à la stratégie centrée sur le problème de l'adaptation active (r = 0.12).

6/ Conscience morale : auto-efficacité sociale, attitudes et normes sociales

La conscience morale englobe l'utilisation de la logique morale, des attitudes, des normes et de l'auto-efficacité pour guider et justifier le comportement

- <u>L'auto-efficacité sociale (ou acceptation sociale)</u>: est définie comme la capacité perçue de développer des relations sociales de soutien qui améliorent la satisfaction personnelle et fournissent un tampon contre les événements stressants (Caprara, Gerbino, Paciello, Di Giunta et Pastorelli, 2010 cités par Raskauskas et Huynh [132]). En bref, c'est la disponibilité perçue par les adolescents de l'aide sociale et leur capacité à accéder à l'aide en cas de besoin.
- Le groupe des cyberagresseurs a montré des niveaux plus bas d'auto-efficacité sociale perçue que ceux non impliqués (p<0.01) et cybervictimes (p<0.01). Il en est de même pour le groupe cyberagresseur-cybervictimes, mais dans des proportions moins importantes que chez les cyberagresseurs seuls selon l'étude de Romera et Al [109].
- <u>La démonstration sociale (attitudes)</u>: le groupe cybervictime-cyberagresseur présente un objectif de popularité plus important que les cyberagresseurs, que les cybervictimes seules (p<0.01) et même que les non-impliqués (p<0.01) [109].
- Cet objectif de reconnaissance sociale peut être explicatif de la cyberagression; harceler quelqu'un pourrait renforcer une position sociale ou marginaliser les opposants dans un groupe.
 - <u>Les normes sociales</u>: les cybervictimes sont peu acceptées socialement par les autres et présentaient des niveaux d'interaction avec leurs pairs faibles comparativement aux cyberagresseurs. La cyberagression vise les victimes qui, malgré leurs comportements prosociaux, perçues comme socialement compétentes, sont vulnérables et rejetées au sein du groupe [109]..
- Ce ne sont donc pas leurs compétences sociales qui caractériseraient les victimes, mais la position ou le statut social qu'elles ont acquis selon les conventions et parfois les normes arbitraires établies dans le contexte du groupe de pairs. Cela pourrait expliquer leur victimisation.

Il existe un profil de cyberagresseur qui vise la popularité au sein de son groupe de pairs et qui a un niveau élevé d'acceptation par ceux-ci et des normes sociales. Ces deux caractéristiques sont en faveur d'un faux leadership au sein du groupe.

Nous pouvons donc conclure que ces trois cognitions sociales sont reliées positivement aux intentions de cyberagression lorsqu'elles sont faibles. Pris ensemble, ces facteurs ont un effet médiateur sur le rôle de l'empathie affective et sur le désengagement moral [127]. L'étude chinoise de 2016 [126] ayant étudié l'effet modérateur de la conscience morale sur la relation entre le désengagement moral et le cyberharcèlement est optimiste car elle trouve qu'un haut niveau de conscience morale modère le cyberharcèlement chez les adolescents quel que soit leur niveau de désengagement moral.

7/ Les témoins et « l'effet-spectateur »

Bastiaensens [64] a mis en évidence plusieurs facteurs participant au choix du comportement adopté par un témoin de cyberharcèlement grâce à une étude expérimentale.

- a) <u>La sévérité de l'incident</u>: Les cas de cyberharcèlement graves provoquent plus de réponses empathiques, comme aider la cybervictime, que ceux qui sont considérés comme moins graves. La sévérité de l'incident ne semble pas influencer l'effetspectateur dans le sens de renforcer le cyberagresseur.
- b) <u>Le genre</u>: Les filles ont des intentions comportementales plus élevées pour réconforter la victime, la conseiller, signaler l'incident de cybervictimisation et défendre la victime; tandis que les garçons manifestent des intentions comportementales plus importantes de dire à l'agresseur que ce qu'il faisait est drôle.
- c) L'identité des autres témoins: Dans les situations moins graves, les témoins présentent des intentions comportementales plus faibles d'aider la victime lorsque de bons amis étaient présents que lorsque de simples connaissances étaient présentes. En revanche, dans une situation plus grave, les témoins ont des intentions comportementales plus élevées d'aider la victime lorsque de bons amis étaient présents, que lorsque des connaissances sont présentes (risque moindre d'évaluation sociale négative perçu et plus grande possibilité de reconnaissance sociale, en particulier devant de bons amis).

- d) Le nombre de témoins: Les témoins de cyberharcèlement ont tendance à beaucoup moins intervenir que ce soit pour soutenir la victime, demander au cyberagresseur d'arrêter... dès lors qu'il y a plus de deux autres spectateurs de cette cyberviolence [133]. Ce résultat est important car seuls les incidents les plus extrêmes avec plusieurs centaines ou milliers de spectateurs sont relatés dans les médias.
- <u>e)</u> <u>Autres facteurs modérant l'effet-spectateur</u> : l'empathie, l'auto-efficacité sociale et la réponse empathique immédiate [133].

IV/ Facteurs de risque et facteurs de protection

Dans la revue de littérature de Arsène et Raynaud [22], plusieurs comportements « à risque » ont pu être dégagé. Ce sont des comportements associés significativement à une augmentation de la cyberagression ou de la cybervictimisation. Une association significative a été trouvé entre être cybervictime et être adolescent, présenter un épisode dépressif majeur, être cyberagresseur ou victime de harcèlement traditionnel, présenter des difficultés psychosociales et des traits de personnalité borderline. Le groupe le plus à risque de troubles psychopathologiques est celui des cyberagresseurs-cybervictimes. Notre revue de littérature a pu bénéficier de l'apport de méta-analyses pouvant étayer ces résultats de manière plus robuste. Pour présenter ces résultats, nous commencerons par les énumérer en fonction de leur niveau de preuve scientifique (de fort à faible) puis nous commenteront les associations les plus importantes.

Le cadre théorique écologique proposé par Bronfenbrenner (1979, 2005) représente les différents contextes à partir desquels émergent des facteurs de risque et de protection liés à la capacité des adolescents à surmonter les expériences de cyberintimidation.

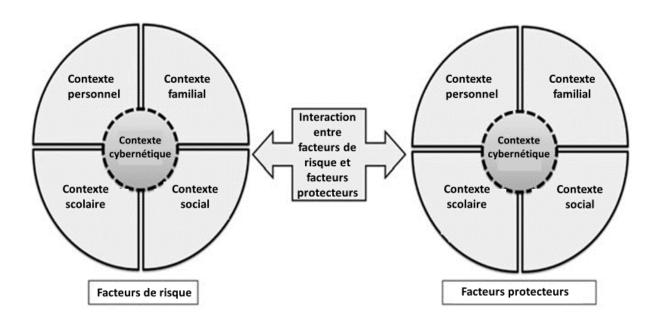


Figure 1 : interaction entre facteurs de risque et facteurs de protection selon un cadre écologique

Concernant le profil de cyberagresseur, de nombreux auteurs retrouvent une association avec :

Fort niveau de preuve :

- Être cybervictime [19] [74] [37] [47] [103] [131] ;
- Être agresseur scolaire [19] [74] [37] [92] [72] [47] ;
- Être victime scolaire [19] [92] [72] ;
- Temps passé en ligne [19] [37] [92];
- Désengagement moral [19] [37] [92] [72] ;
- Croyances et attitude à propos des agressions [19] [92];
- Troubles externalisés [72];
- Colère [19]:
- Utilisation risquée des technologies numériques [19] [37] [92] [72] ;
- Traits de personnalité narcissique [19] [92] ;
- Les normes sociales [92];
- Faible estime de soi [92];
- Auto-efficacité [92] [72];
- Mauvaise gestion émotionnelle [92];
- Dépression [92] [72];

- Faible implication parentale dans l'éducation [92] [37] [38] [72];
- Contrôle parental [92] [72];
- Le genre masculin [37] [134] [72];
- Être adolescent [38] [134] [72] ;
- Personnalité antisociale [72];
- Influence/ rejet des pairs [37] [72];
- Mauvais climat scolaire [37] [74] [72].

Niveau de preuve intermédiaire :

- L'exposition à des médias à contenu antisocial ou de comportement à risque ;
- Le faible engagement scolaire [74] [37];
- La faible empathie [37] [40];
- Faible attachement aux caregivers [37];
- Avoir plusieurs amis cyberagresseurs et/ ou agresseur scolaire [134].

Faible niveau de preuve scientifique :

Addiction à internet.

Le seul facteur de risque avec une taille d'effet fort est le fait d'être cybervictime (r de Pearson = 0,51) [19], ce qui veut dire qu'être cybervictime expose fortement au risque de devenir cyberagresseur. Viennent ensuite l'utilisation risquée des nouvelles technologies, le désengagement moral et les normes sociales [92]. De plus, le fait d'être agresseur ou victime en milieu scolaire est assez fortement corrélé au fait d'être cyberagresseur appuyant les auteurs qui considèrent le cyberharcèlement comme un prolongement du harcèlement scolaire. Dans leur méta-analyse, Kowalski et Al. [19] ne retrouve cependant que 20% de la variance de la cyberagression expliquée par l'agression traditionnelle en milieu scolaire. Les jeunes qui passent plus de 3 heures / jour en ligne sont significativement plus à risque de s'engager dans des activités de cyberagression, de même que ce sont les jeunes qui se connectent entre 10h et 14 h qui sont le plus à risque de s'engager dans la cyberagression.

Des facteurs protecteurs corrélés négativement à la cyberagression ont été mis en évidence [19]:

- L'empathie cognitive et affective ;
- L'accompagnement parental;
- Le soutien parental;

- Le climat scolaire;
- La sécurité à l'école.

Concernant le profil de cybervictime, nous avons pu dégager ces associations :

Fort niveau de preuve scientifique:

- Être agresseur scolaire [19] [37] [92] [72] ;
- Être victime scolaire [19] [37] [92] [72] [47] ;
- Avoir entre 13 et 16 ans [19] [22];
- Temps passé en ligne [19] [37] [92] [72] ;
- Utilisation risquée des technologies numériques [19] [37] [92] [72] ;
- Anxiété sociale [19] [37];
- Le désengagement moral[19] [37] [92] [72] ;
- La colère [19] [37];
- L'hyperactivité [19];
- La faible estime de soi [92] [72];
- La dépression [92] [22] [37] [72] ;
- La faible auto-efficacité à se défendre soi-même [92] [72] ;
- Mauvaise gestion émotionnelle [37] [92];
- Faible attachement aux caregivers [37] [92];
- Faible médiation parentale [92] [37] [72];
- Être une fille [37] [72];
- Climat scolaire négatif [37] [72] ;
- Faible soutien du groupe de pairs[37] [72];
- Faible implication scolaire [37] [72].

Niveau de preuve intermédiaire :

- Abus de substance [37];
- Être cyberagresseur [37] [47];
- Faible implication parentale des nouvelles technologies [37] ;
- Anxiété parentale [37];
- Faible perception de sécurité scolaire [37].

Le résultat ayant l'impact le plus fort (r = 0.5) était le lien entre être agresseur scolaire et être cybervictime, ce que de nombreux auteurs nomme l'hypothèse « d'inversion des rôles » [81] [19]. Dans la méta-analyse de Guo [72], être victime scolaire était le facteur prédictif le plus corrélé à la cybervictimisation (r = 0.42), posant l'hypothèse d'un continuum entre victimisation scolaire et en ligne. Venait ensuite l'utilisation risquée des nouvelles technologies comme second facteur de risque le plus prédictif de cybervictimisation selon la méta-analyse de Chen [92].

Les facteurs protecteurs suivants sont corrélés négativement à la cybervictimisation [19] :

- L'intelligence sociale;
- La sécurité à l'école ;
- L'accompagnement parental;
- Le soutien perçu des pairs, des parents et des enseignants ;
- L'empathie cognitive et affective ;
- Le climat scolaire;
- Le soutien parental lors de l'utilisation des technologies numériques.

Une étude longitudinale sur 4 ans a examiné les facteurs de risque de cyberharcèlement à l'adolescence (en classe de 3ème) sur la cyberagression et la cybervictimisation au début de l'âge adulte (18-19 ans) [135]. Concernant la cyberagression seule au début de l'âge adulte, les facteurs de risque à l'adolescence sont le harcèlement scolaire, le harcèlement scolaire et la victimisation scolaire et un mauvais climat familial. Concernant la cybervictimisation seule au début de l'âge adulte, le seul facteur de risque retrouvé est la pauvreté du contrôle émotionnel. Enfin, concernant les jeunes adultes cyberagresseurs-cybervictimes, les facteurs de risque retrouvés à l'adolescence sont le harcèlement scolaire, la cyberagression et la cybervictimisation.

Les facteurs suivants ont un impact sur la sévérité de la cybervictimisation et des troubles psychopathologiques qui lui sont associés :

- Être préadolescent [22];
- Être une fille ;
- Être harcelé via des photos ou des vidéos [22];
- Être harcelé sur les réseaux sociaux [92];
- Être en contact avec son agresseur *I.R.L.* [22];
- Être agressé par un adulte, un inconnu ou un groupe d'agresseurs [22];

- Être harcelé en ligne et hors ligne [22];
- La non-intervention des spectateurs ;
- La diffusion exponentielle d'informations embarrassantes ;
- Être cybervictime-cyberagresseur +++ [81] [24].

Les facteurs associées à une implication plus importante des cyber-spectateurs en faveur d'une victime sont la sévérité de l'incident [64].

Kowalski et Al. [19] ont proposé un graphique dans leur méta-analyse pour synthétiser les facteurs de risque de cyber-implication et montrer le cheminement amenant à une cybervictime à devenir cyberagresseur à son tour.

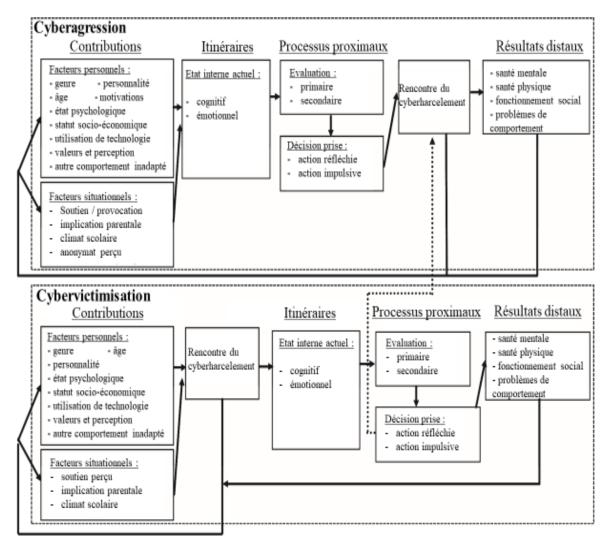


Figure 2 : Facteurs de risque de cyberagression et de cybervictimisation

V/ Différentes adaptations face au cyberharcèlement

1/ Stratégies d'adaptation (ou de coping)

Comme nous l'avons vu plus haut, les réactions face au cyberharcèlement et l'impact que celui-ci a sur les adolescents étaient très variables. Pour certains, le cyberharcèlement peut être dévastateur ; pour d'autres, il peut n'y avoir presque aucune réaction. Pour d'autres encore, l'impact se situe quelque part sur un continuum entre ces deux extrêmes. L'ensemble de ces réactions peuvent être appelées stratégies d'adaptation. Il est important d'étudier les différentes stratégies d'adaptation car selon Nixon [98], « les différentes stratégies d'adaptation sont liées différemment à la santé mentale et au bien-être chez les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement ».

« D'une manière générale, l'adaptation peut être décrite comme les efforts cognitifs et comportementaux employés pour minimiser, maîtriser ou tolérer les demandes internes et externes qui sont le résultat d'événements stressants » (Lazarus et Folkman, 1984 cité par Chan et Wong [119]). L'approche d'adaptation pourrait consister à se concentrer sur la résolution du problème ou à réduire le stress associé au problème.

Plusieurs stratégies d'adaptation sont connues dans la victimisation : le comportement actif, passif ou évitant.

Les stratégies actives ou axées sur le problème : les adolescents qui emploient ce type d'adaptation pour empêcher un facteur de stress de se produire dans le futur. On distingue les stratégies de résolution de problème (changer la situation stressante seul(e) ou en collaboration) comprenant la stratégie dite « agressive » qui est une réaction frontale à la victimisation (par exemple, représailles, confrontation) et les stratégies « de soutien social » dans lesquelles d'autres personnes sont invitées à intervenir pour modifier la situation. On distingue la stratégie de soutien rapproché (par exemple solliciter l'aide de la famille, des amis, des enseignants ou des travailleurs sociaux) et la stratégie de soutien éloigné (solliciter l'aide et de la police, du consulat.).

- Les victimes agressives ont un niveau d'empathie plus élevé, surtout chez les garçons [119]. Par rapport à leurs homologues féminins, les cybervictimes masculines étaient plus susceptibles d'adopter la stratégie d'adaptation agressive [87]. Une étude espagnole quant à elle, a estimé que la cybervictimisation expliquait 31% de la

variance de la cyberagression [131] — Cette stratégie d'adaptation pourrait expliquer en partie les corrélations entre cybervictimisation et cyberagression.

Les stratégies par approche (ou de recherche de soutien) sont caractérisées par un fonctionnement prosocial [119]. Une étude longitudinale [87] évaluant 765 élèves de 6è en Suisse a constaté que le soutien social cherchant à faire face (évalué au printemps) modère la relation entre la cybervictimisation (en hiver) et les symptômes dépressifs (au printemps suivant). De plus, cette étude nous montre que les adolescents qui adoptent cette stratégie d'adaptation ne présentent pas plus de symptômes dépressifs alors même qu'ils subissent plus de cybervictimisation.

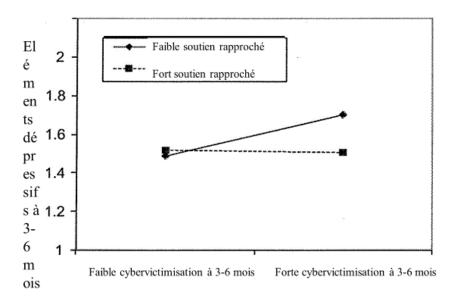


Figure 3 : relations entre symptômes dépressifs et cybervictimisation en fonction du soutien rapproché

La stratégie de soutien rapproché semblerait donc efficiente sur les symptômes dépressifs liés à la cybervictimisation.

Elles font face à la cybervictimisation, augmentent avec l'âge et le comportement prosocial (surtout chez les garçons) [119]. Il est important de noter cependant que bien que le soutien rapproché est très efficace sur le bien-être psychique des cybervictimes [79], la cybervictimisation est négativement associée à un soutien rapproché, indiquant peut-être que les cybervictimes utiliseraient rarement un soutien rapproché comme stratégie d'adaptation.

<u>Les stratégies passives ou axées sur les émotions</u>: elles se concentrent sur la gestion des conséquences émotionnelles de la cybervictimisation. On distingue l'intériorisation (les émotions sont intériorisées mais non discutées avec l'extérieur) et l'extériorisation qui implique de traiter les émotions négatives en les détournant sur d'autres ou sur des objets.

Elles sont corrélées positivement au niveau d'implication et d'expérience scolaire (p<0,001). De plus, les victimes passives ont un plus haut niveau d'attachement familial [119]. Les filles adoptent plus ce type de comportement que les garçons, et les filles victimes passives ont un comportement prosocial plus élevé que les garçons [119].

<u>La stratégie par évitement</u>: se dit d'une stratégie visant à essayer de se dégager mentalement ou physiquement de la situation stressante: prise de distance, dans laquelle on évite ou se retire physiquement ou cognitivement de la situation stressante (ne pas y penser ou ne rien dire, impuissance...mais aussi la tentative de suicide). Litwiller et Brausch [95] conceptualisent l'abus de substance comme une stratégie d'adaptation pour lutter contre la douleur physique et psychologique engendrée par le cyberharcèlement avec pour effet négatif, entre autre, d'augmenter les comportements suicidaires.

→ Cette stratégie est reliée positivement à la dépression [87], à l'anxiété [119] et à une faible estime de soi [117]. Moins les adolescents ont des expériences scolaires positives et plus ils adoptent une stratégie d'adaptation à la cybervictimisation évitante [119].

Deux études montrent que la stratégie par évitement est la stratégie majoritairement employée par les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement [60] [22], suivie par les stratégies d'adaptation passives. Cette conclusion est appuyée par une étude française [54] dans laquelle avaient été interrogés 229 lycéens et 43 adultes (d'âge moyen de 26 ans) par autoquestionnaire sur leurs réactions face à la cybervictimisation. La seule variable corrélée à la cybervictimisation mise en évidence était la variable « introjective » qui semble indiquer une réaction émotionnelle prédominante de la victime de cyberharcèlement, qui tendrait vers des réactions de types introspectifs et une réponse émotionnelle d'autopunition, caractérisée par l'intériorisation de la souffrance et l'auto-accusation.

<u>La stratégie technique</u> est une stratégie d'adaptation particulière à la cybervictimisation puisse qu'elle correspondait à l'emploi d'outils de TIC pour contrôler l'évènement de cybervictimisation; comme par exemple changer de mot de passe de messagerie, bloquer son

compte sur un réseau social, supprimer les commentaires abusifs...) [119]. Cette stratégie est considérée comme efficace pour stopper la cybervictimisation [136].

Sticca et Machmutow [137] ont créé la première échelle mesurant l'adaptation dans la cybervictimisation chez les adolescents (questionnaire traduit en annexe).

Comment se déroule le choix d'une stratégie d'adaptation ?

Le processus de choix d'une stratégie d'adaptation dépend à la fois du facteur de stress luimême et des ressources disponibles pour la personne qui tente d'y faire face. La figure cidessous résume le déroulement de ce choix.



Figure 4 : Modèle de déroulement d'une stratégie d'adaptation face au cyberharcèlement selon Lazarus.

Les études ayant traité du sujet s'inspiraient du modèle Transactionnel de Stress et d'Adaptation de Lazarus et Folkman de 1987.

Le facteur de stress est l'incident de cybervictimisation [132], sa fréquence [117] et les antécédents éventuels de cyberharcèlement [119]. Ce facteur de stress est déjà en lui-même corrélé à la stratégie d'adaptation adoptée et aux conséquences psychologiques. En effet, une cybervictimisation fréquente et/ou cumulative est corrélée à des troubles psychiques plus importants.

L'évaluation cognitive de la menace a lieu à deux niveaux. L'évaluation initiale permettait de déterminer si le facteur de stress est une menace. Elle est liée directement à l'adaptation adoptée et aux résultats psychologiques. En effet, les attributions d'auto-accusation pour la victimisation par les pairs ont été associées à moins de soutien à la recherche d'adaptation et à des symptômes plus dépressifs (Juvonen et Gross, 2008 et Raskauskas, 2010 cités par Raskauskas et Huynh [132]).

Vient ensuite l'évaluation cognitive secondaire, qui évalue les moyens et ressources de la personne pour gérer le stress associé (pairs, famille, école).

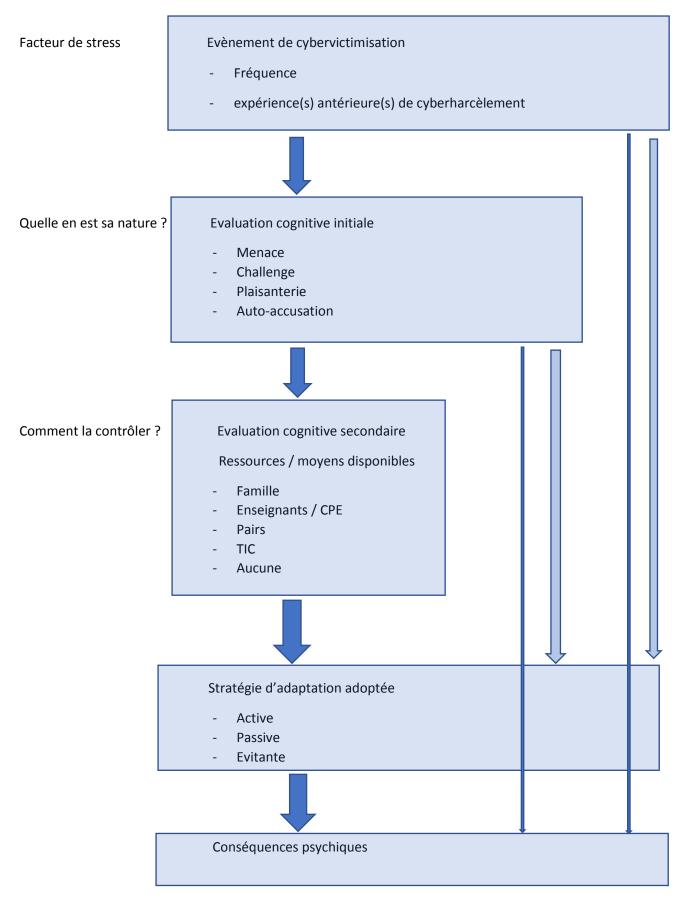


Figure 5 : Processus cognitifs impliqués dans le choix d'une stratégie d'adaptation et des conséquences psychiques dans le cyberharcèlement

2/ La résilience

Comme nous l'avons vu précédemment, il existe un nombre non négligeable d'adolescents qui se sentiraient peu ou non affectés par leur expérience de cybervictimisation. Face à ces différentes stratégies d'adaptation, une question prend de plus en plus de place au sein du débat scientifique : existe-t-il une caractéristique ou un trait personnel qui protège les adolescents contre les facteurs de stress externes, tels que le cyberharcèlement ? Autrement dit, certains adolescents sont-ils mieux en mesure que d'autres de s'en écarter ? Et si oui, le facteur protecteur peut-il être identifié, cultivé et renforcé ?

La résilience est définie comme « La capacité de rebondir, de s'adapter avec succès face à l'adversité et de développer des compétences sociales et académiques malgré l'exposition à un stress sévère ... ou simplement au stress du monde actuel » (Hinduja et Patchin citant Henderson & Milstein, 2003 [138]). Les adolescents résilients sont ceux qui, pour diverses raisons, sont à même de mieux résister aux pressions et agressions extérieures. Plusieurs facteurs contribuent à la capacité de résilience : l'auto-organisation, l'estime de soi, l'efficacité personnelle et le contrôle interne (définis par Cicchetti en 1997). L'auto-organisation est la capacité d'un individu à utiliser ses tendances personnelles à rebondir lorsqu'il est confronté, de manière soudaine ou chronique, à des expériences stressantes ou traumatisantes. Le contrôle externe-interne est défini par le comportement des individus qui varie s'ils attribuent la cause de leurs réussites et de leurs échecs à eux-mêmes (contrôle interne) ou à une cause extérieure, comme le hasard, la chance, ou une autre personne (contrôle externe).

L'étude de Rémond montre que les cybervictimes présentaient des scores de résilience significativement plus faibles que les non-impliqués [54]. L'auteur explique ce résultat entre autres par des difficultés pour les cybervictimes à identifier et verbaliser leurs émotions. Une étude de 2017 a exploré les liens entre résilience et harcèlement (cyber et traditionnel) subit lors des 30 jours précédents en utilisant une échelle standardisée de résilience[138]. Les résultats indiquent que lorsque les adolescents présentaient des facteurs de résilience, les expériences de cyberharcèlement (p<0.05) et de harcèlement traditionnel (p<0.001) sont plus faibles. Une seconde analyse de cette étude explorant la perturbation en classe a trouvé qu'aucune variable démographique (âge, genre et ethnie) n'est liée significativement à la perturbation en classe mais que la résilience, quand elle est présente chez les adolescents

ayant expérimenté du cyberharcèlement, est significativement et négativement liée à la perturbation en classe (p<0.01).

Ce dernier résultat est important car il place la résilience comme « tampon » chez les adolescents victimes de cyberharcèlement, les empêchant d'être perturbé en classe.

Dans son étude qualitative sur deux adolescentes ayant été cybervictimes et ayant réussi à s'adapter efficacement à cet évènement, Papatraianou [102] a mis en évidence plusieurs facteurs de résilience :

- La médiation par les pairs : est un élément crucial de la sortie du sentiment de solitude (qu'elle soit en ligne ou hors ligne) avec le partage d'intérêts communs. Elle permet un sentiment d'appartenance à un groupe qui favorise fortement la résilience ;
- L'estime de soi et un certain optimisme dans un potentiel changement ;
- Des relations familiales fortes et surtout une communication familiale ;
- Une guidance parentale en ce qui concerne les nouvelles technologies.

L'auteur de cette étude conclue qu'un élément clé pour développer un sentiment de soi résilient est l'expérience de l'adversité et propose le terme de « renforcement » de la résilience.

Troisième partie : Discussion et perspectives

I/ Discussion des principaux résultats

L'objectif principal de notre étude était de présenter les principaux impacts du cyberharcèlement sur les adolescents en s'intéressant à ses principales conséquences psychopathologiques et émotionnelles. Pour ce faire, nous avons réalisé une revue de littérature d'articles publiés depuis 2014 sur le sujet. Celle-ci a pu mettre en évidence que loin d'être anodins, les symptômes associés au cyberharcèlement, qu'ils soient cliniques ou cognitifs, sont nombreux et méritent d'être connus par les professionnels de santé.

Concernant les conséquences psychiques, nous avons pu voir que les études les plus documentées portaient sur les troubles dépressifs, les conduites suicidaires, la détresse psychologique, l'anxiété les abus de substance et les troubles psychosomatiques. Les relations établies étaient toutes importantes et devraient amener les professionnels de santé à reconnaître ces symptômes pour questionner un adolescent les présentant, sur un potentiel cyberharcèlement.

La seconde partie de notre revue de littérature concernait les mécanismes émotionnels et cognitifs impliqués dans le cyberharcèlement. Même si la recherche sur ce sujet est encore nouvelle et assez peu étudiée, il apparait qu'ils aient une grande importance dans la stratégie que va choisir un adolescent lorsqu'il se retrouve dans une situation de cybervictimisation. L'étude de ces mécanismes cognitifs nous éclairent sur le fonctionnement du cyberharcèlement et sur les conséquences psychiques négatives éventuelles.

1/ Les particularités du cyberharcèlement

La comparaison des caractéristiques entre le cyberharcèlement et le HS sont source de contradiction dans notre revue de littérature. Quelques études [36] [58] [48] s'accordaient sur le fait que le cyberharcèlement pouvait être considéré comme une extension du HS traditionnel car il en partageait les mêmes caractéristiques que sont la répétition, le déséquilibre de pouvoir et l'intentionnalité ; tout en ajoutant les phénomènes de diffusion (ou de publicité) et d'anonymat [36]. Ce choix d'étudier le cyberharcèlement dans une étude plus globale du HS est assez ancienne et partagée par Dan Olweus lui-même qui , en 2013, écrivit un article assez critique sur la recherche internationale autour du cyberharcèlement visant à individualiser ce phénomène de la recherche sur le HS et considérait que les impacts du cyberharcèlement décrit dans les médias étaient exagérés [7]. Cependant, à la différence

d'Olweus, ces mêmes auteurs notaient qu'une victimisation croisée amplifiait les troubles psychiques des adolescents.

De plus, la plupart des articles de la présente revue concluait que le cyberharcèlement présentait des particularités qui en font une forme de harcèlement différente du harcèlement scolaire mais qu'il impliquait souvent les pairs scolaires [56] [32] et qu'il était plus opportun de parler d'un continuum entre ces deux phénomènes, tout en gardant à l'esprit que lorsqu'il y a les effets de l'anonymat [32] [62] [36] [60] [61] et de diffusion [60] [36] [61] dans une situation de cyberharcèlement, cela en augmente la sévérité. Comme l'étude de Slonje [32] l'avait montré, l'effet de l'anonymat peut participer au sentiment de peur chez les cybervictimes et celui de diffusion démultiplie l'effet de la cyberviolence subie et par la même; la détresse de la victime. Nous nous proposons de citer le concept *altérité virale* créé par Angélique Gozlan, psychologue française, pour décrire ces particularités propres aux espaces virtuels et numériques: «En effet, il s'observe une levée des inhibitions dans l'espace virtuel qui est fonction du sentiment de protection par l'écran et de l'anonymat possible dans cet espace » (Gozlan, p.138 [4]).

Il semble que les filles soient plus enclines à être cybervictimes que les garçons. Nous savons que l'adolescence est une période lors de laquelle le sujet est soumis à d'importants bouleversements pubertaires, physiques et émotionnels. Dans la quête de sa propre identité, l'adolescent attend l'approbation par ses pairs et par la communauté adolescente qu'il fréquente via les TIC. Comme nous l'avons vu, le postage d'images, de messages ou de réactions sur les réseaux sociaux est intense pendant cette période; les filles étant particulièrement représentées par ces comportements (envoi de selfis par exemple...). Il n'est donc pas surprenant de les voir sur-représentées dans la cybervictimisation. Elles se dévoilent plus que leurs homologues masculins et envoient facilement des photos de leur corps dénudé à un « prince charmant » idéalisé qui (qu'il soit connu *IRL* ou non) peut-être tenté de partager ces images avec d'autres, amplifiant l'effet de désintimité et de morcellement. Une vigilance toute particulière est à prendre auprès de ces jeunes filles car notre étude montre également qu'elles sont plus touchées par les troubles internalisés que les garçons, notamment les troubles dépressifs qui sont un facteur prédictif important d'idées suicidaires [57] [91].

2/ Les limites de notre étude

A travers cette revue de littérature, nous avons pu mettre en évidence un nombre important d'associations entre cyberharcèlement et psychopathologie clinique et cognitive et dégager les principaux facteurs de risque et de protection. Cette étude comporte cependant de nombreuses limites.

La première limite réside dans la définition du cyberharcèlement. Ainsi, comme nous l'avions déjà signifié dans notre première partie, il n'existe pas de consensus sur la définition du cyberharcèlement aujourd'hui. L'absence d'outils standardisés pour mesurer le cyberharcèlement est également une limite importante dans l'étude du cyberharcèlement et ses impacts car il rend difficile la comparaison entre les différentes études. En effet, quelques études mesurent le cyberharcèlement par plusieurs moyens de T.I.C. lorsque d'autres se concentrent sur des moyens spécifiques (par exemple par internet seulement). De plus, le critère de temporalité est également variable ; certaines études évaluaient le cyberharcèlement sur les trente derniers jours quand d'autres pouvaient l'évaluer sur l'année précédente voire sur l'ensemble de la vie.

Le critère de répétition est par ailleurs retenu pour la majorité des chercheurs comme étant une pierre angulaire du cyberharcèlement. Cependant, certains, comme les recherches de Catherine Blaya le montrent, s'accordent à dire qu'une seule cyberviolence peut être extrêmement traumatisante pour un adolescent en termes de conséquences psychiques et physiques (par exemple en cas de *happy slapping*), et mériterait plus d'intérêt dans la recherche internationale.

Au niveau des diagnostiques cliniques, aucune étude n'utilisait les critères du DSM 5, toutes les évaluations se basant sur des auto-questionnaires. Néanmoins, la plupart des auto-questionnaires d'anxiété, de dépression et d'estime de soi avaient une validité importante dans le dépistage de ces symptômes (échelle HAD, échelle de Rosenberg pour l'estime de soi, inventaire des troubles anxieux, échelle de Beck pour la dépression).

Les études portant sur les troubles de la personnalité sont également à prendre avec précaution. En effet, il est permis de parler de trouble de la personnalité lorsqu'il y a une dysfonction stable et durable à partir de la fin de l'adolescence et du début de l'âge adulte. Or, le public ciblé dans cette étude était les adolescents en âge scolaire (de la sixième à la terminale environ) ; nous ne pouvons pas donc pas parler de trouble de la personnalité mais plus de caractère de personnalité (variable plus situationnelle). De plus, nous savons que

l'adolescence est une période sensible lors de laquelle plusieurs changements peuvent avoir lieu pour un même adolescent, notamment en termes d'extraversion versus repli affectif et social.

Le facteur d'impact est également une limite importante de notre étude.

Cette revue de la littérature est descriptive pour sa grande majorité. Même si elle a le mérite de présenter les principaux impacts et facteurs de risque qu'a le cyberharcèlement sur les adolescents, nous ne pouvons absolument pas parler de facteur de causalité.

Une autre limite de l'étude est son caractère non exhaustif, et donc incomplet, au vu de la quantité de l'ensemble des articles rédigés sur le sujet ces dernières années.

3/ Les voies à développer pour prévenir et prendre en charge le cyberharcèlement

a) Sensibiliser les adolescents sur la fréquence et les impacts du cyberharcèlement

Les résultats de notre revue de la littérature nous alertent tout d'abord sur la fréquence du cyberharcèlement. En effet, bien que nous ayons pu constater des différences importantes selon les études, la prévalence du cyberharcèlement que ce soit en tant que victime ou agresseur toucherait un adolescent sur cinq [39] en Europe.

Nous avons vu également que plus de trois quarts des adolescents avaient été témoins d'au moins un acte de cyberviolence sur l'année précédente [47]. Le cyberharcèlement fait donc partie de la vie de (presque) tous les adolescents aujourd'hui, même s'ils ne sont pas directement impliqués dans une situation de cyberharcèlement. Nous avons vu également que l'effet-spectateur avait un impact sur la sévérité du cyberharcèlement car il plongeait la victime dans une détresse et un sentiment de désespoir [64] [62] [32].

D'autre part, les études sur les stratégies d'adaptation adoptées par les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement nous montraient que la majorité des adolescents choisissaient de rester à l'écart et ne pas solliciter d'aide d'adultes [60] [22]. Ces résultats sont en accord avec une enquête en ligne de Juvonen et Gross de 2008 [31] auprès des jeunes de 12 à 17 ans, dont la plupart avaient eu au moins un incident de cybervictimisation au cours de l'année précédant l'enquête. Parmi ces adolescents, 90% des cybervictimes ne parlaient pas à leurs parents de

leurs expériences et 50% d'entre elles le justifiait par « j'ai besoin d'apprendre à m'en occuper moi-même ».

Enfin, nous avons appris que les adolescents cybervictimes (notamment les pré-adolescents) avaient des difficultés à identifier les situations à risque et qu'il était fréquent qu'un évènement de cyberharcèlement soit étiqueté comme une simple plaisanterie au départ...ce qui pourrait encourager le cyberagresseur à continuer [125].

Ces informations nous amènent à dire qu'il est capital que des campagnes de prévention sur le cyberharcèlement soient poursuivies et intensifiées pour que les adolescents (et notamment les pré-adolescents) sachent mieux détecter les situations à risque de cyberharcèlement, à faire la distinction entre les messages inoffensifs et les menaces réelles en ligne, et le cas échéant, qu'ils soient informés des bonnes attitudes à adopter face au cyberharcèlement et comment les prévenir.

b) Sensibiliser les parents

Notre revue de littérature a pu mettre en évidence que l'implication parentale avait une conséquence importante sur le cyberharcèlement [50].

D'une part, la communication familiale et l'implication des parents dans l'utilisation des TIC étaient corrélées négativement au cyberharcèlement. De plus, la stratégie de soutien rapprochée serait la stratégie d'adaptation la plus efficace pour répondre à une cybervictimisation [79] et aurait un « effet-tampon » sur les conséquences psychiques négatives de la cybervictimisation [87]. Le soutien parental à l'autonomie semblerait également prédire indirectement moins de cyberharcèlement par l'effet modérateur de l'empathie [111].

D'autre part, les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement (notamment dans la cyberagression) présentaient un contrôle parental élevé avec plus de règles strictes, moins de communication et une frustration à l'autonomie[111].

Dans une étude de 2013, Hinduja et Patchin [134] avaient mis en évidence que les parents n'étaient généralement pas au courant des risques encourus par leurs enfants sur internet. Il serait donc important de pouvoir sensibiliser les parents sur le cyberespace et ses risques ; mais aussi sur leur rôle à jouer pour prévenir le cyberharcèlement de leur adolescent, ou le cas échéant, aider leur adolescent si celui-ci est impliqué dans ce phénomène. Enfin, il est important que les parents puissent participer à une utilisation responsable des TIC en en

discutant avec leur(s) adolescent(s) régulièrement mais aussi peut-être en instaurant des règles de navigation au sein de la maison (voir des sanctions si leur adolescent est cyberagresseur). Même si l'adolescence est une période d'émancipation des parents, ils n'en demeurent pas moins les personnes les mieux placées pour aider leur(s) enfant(s).

Les médecins devraient encourager le soutien de la famille à l'égard de l'adolescent cybervictime.

c) Faire de l'école le lieu privilégié dans la lutte contre le cyberharcèlement

Il ressort de notre étude que les facteurs de risque les plus importants dans le cyberharcèlement sont une participation à du harcèlement scolaire traditionnel et/ou à du cyberharcèlement [19] [74] [92] [72] [37] [47] [103] [131].

Cette information est cruciale car elle montre combien les rôles sont interchangeables dans le cyberharcèlement et le harcèlement scolaire traditionnel (par exemple, Kowalski et al [19] ont mis en évidence que les agresseurs scolaires avaient cinq fois plus de risque d'être cybervictimes). Nous avons également vu que même dans le cyberharcèlement, la victimisation avait lieu principalement entre pairs scolaires [56] [32].

La victimisation combinée (en ligne et hors ligne) ainsi que le fait d'être cybervictimecyberagresseur était associée à une sévérité accrue de tous les symptômes psychiques, physiques, émotionnels et cognitifs décrits dans notre revue.

Un autre résultat important de notre étude était le fait que le cyberharcèlement soit lié à un climat scolaire négatif [74] [27] [83] [113].

Il semble donc opportun de faire de l'école le lieu privilégié pour lutter contre le harcèlement traditionnel et cybernétique. Les établissements scolaires pourraient par exemple avoir dans leur règlement intérieur une charte de prévention et de lutte contre le HS et le cyberharcèlement. En effet, selon Hinduja et Patchin (2010), « toutes les formes de harcèlement qui entraînent ou risquent vraisemblablement d'entraîner une perturbation importante de l'environnement d'apprentissage (peu importe où et quand les comportements relèvent de l'autorité lieu) légale de l'école ». [139] ont eu

d) Prendre en charge les troubles psychiques

Notre revue de littérature concernait surtout les conséquences psychiques du cyberharcèlement. Cependant, nous avons mis en évidence que les troubles psychiques euxmêmes étaient des facteurs de risque de cyberharcèlement.

La dépression était un facteur de risque de cybervictimisation [76] [88] [89] [86] [87] et de cyberagression [72] [92]. De plus, la dépression était le médiateur principal entre la cybervictimisation et les conduites suicidaires [90]. Les troubles externalisés et les conduites antisociales étaient des facteurs de risque de cyberagression [72], alors que l'anxiété [19] [37] et l'hyperactivité étaient des facteurs de risque de cybervictimisation [19]. Bien que les conduites suicidaires n'étaient pas considérées comme un facteur de risque de cyberharcèlement, nous avons pu mettre en évidence qu'elles pouvaient être considérées comme une adaptation inadaptée (donc évitante) au cyberharcèlement comme moyen ultime pour échapper au cyberharcèlement.

Il est donc important que les professionnels de santé puissent prendre en charge les troubles psychiques des adolescents et notamment lutter contre la dépression. D'autre part, une recherche systématique d'un (cyber)harcèlement devant un adolescent présentant des troubles psychiques et psychosomatiques serait pertinente, cela d'autant plus qu'il y a fort à parier que l'adolescent en question ne donne pas cette information de lui-même.

e) Lutter contre les cognitions et adaptations sociales négatives et améliorer la gestion émotionnelle des adolescents

Premièrement, nous avons pu mettre en évidence que le désengagement moral était un facteur de risque important de cyberagression et de cybervictimisation [19] [37] [92] [72].

En accord avec Lazuras [127] et Ortega [23] , nous pouvons évoquer le rôle des croyances normatives d'une communauté adolescente ou du groupe-classe. Celles-ci semblent influencer de manière importante ce processus de désengagement moral des adolescents les plus jeunes en exerçant une pression par le groupe de pairs. Cette contagion de groupe et le fait que beaucoup de personnes affichent le même comportement est ce qui motive la fausse croyance selon laquelle il n'y a pas de risque impliqué.

Concernant la gestion émotionnelle [23] [43] [121], notre étude fait ressortir que les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement sont surtout habités par la colère. Cette émotion peut être néfaste pour l'individu car elle participe au risque de représailles qui active le cercle vicieux du cyberharcèlement.

Nous avons également pu mettre en évidence que l'intelligence émotionnelle semblait défaillante chez les cybervictimes et les cyberagresseurs [124] avec des biais dans la perception de la peur confondue par la colère et une alexithymie importante [54] [81]. L'empathie avait également un rôle très important dans l'apparition de cyberharcèlement mais aussi dans la gestion d'un tel évènement. En effet, une faible empathie était directement liée à une cyberagression et une cybervictimisation plus importante chez les adolescents [19] [92] [108] [72]. Même si une étude concluait que la composante affective de l'empathie était plus impliquée dans le cyberharcèlement que l'empathie cognitive [127], des actions portant sur le développement de l'empathie cognitive (qui elle est modulable) pourraient être adaptées dans la prévention du cyberharcèlement.

II/ Perspectives

1/ Dans la littérature internationale

a) Exemples de programmes de lutte contre le (cyber)harcèlement scolaire

Bien qu'ils soient encore peu nombreux et empiriques, des programmes de prévention et de lutte contre la cyberharcèlement voient le jour. Nous nous proposons ici de décrire de façon succincte les principaux programmes présentés dans la littérature internationale.

Nous souhaitons tout d'abord mentionner l'étude de Tanrikulu de 2018 [140] qui comparait l'efficacité de 15 programmes de lutte contre le cyberharcèlement. Tous les programmes avaient un impact positif sur la réduction des comportements de cyberagression chez les élèves, quel que soit leur particularités (programme de prévention ou d'intervention/programme employant des méthodes technologiques ou non technologiques).

- C'est donc bien l'intention de lutter contre le harcèlement à l'école qui semble être le plus important. Un autre fait important était qu'un programme de lutte contre le cyberharcèlement était efficace dans le HS et vice versa.
- Les programmes de prévention et d'intervention auraient donc un impact polyvalent sur les différentes formes de harcèlement.

Cette revue avait également mis en évidence qu'un faible nombre d'interventions employaient des méthodes technologiques et qu'il serait opportun au vu des spécificités du cyberharcèlement d'accroître des programmes basés sur des TIC.

Zych et al [50] ont réalisé une revue de littérature sur l'efficacité des programmes de lutte contre le HS et la cyberharcèlement. Les résultats de cette étude étaient contradictoires quant à l'efficacité des différents programmes mais les interventions les plus efficaces étaient celles réalisées en milieu scolaire et surtout celles qui impliquaient l'ensemble de l'établissement scolaire. Cette conclusion était partagée par Perren et al [136].

Voici quelques programmes de lutte contre le HS et le cyberharcèlement chez les adolescents dont certains ont fait leur preuve dans leurs pays :

- **Le programme** *I-SAFE* venant des Etats-Unis cherchant à promouvoir une utilisation positive et sécurisée d'internet par les adolescents par le renforcement de la confiance en soi et une éducation à la citoyenneté sur internet. Il n'y a pas eu de bénéfice direct sur le cyberharcèlement observé pour ce programme [3].
- **Le programme** *HA HA SO* est un programme proposant 5 sessions de sensibilisation au harcèlement et au cyberharcèlement [3].
- **Le programme** *Missing* est un jeu interactif dans lequel les adolescents adoptent le rôle d'un policier dans une enquête de prédateur sexuel agissant par internet [3].
- Le *Cyber Savvy Teens*: ce programme a été conçu pour accroître les compétences des adolescents en matière de sécurité en ligne, y compris les stratégies d'adaptation pour la cyberharcèlement [136].
- Le programme *KiVa* en Finlande a vu le jour dans le contexte du HS mais a fait preuve d'efficacité sur le cyberharcèlement. Cette intervention s'intéresse notamment à ce qu'il se passe au niveau des témoins et à leur rôle dans les situations de harcèlement en participant à des jeux de rôle, des groupes de discussion et de travail en évoluant dans un environnement virtuel nommé KiVa Street. Une partie du programme s'intéresse plus particulièrement à la sensibilisation au cyberharcèlement et à ses risques. Ce programme a été jugé efficace sur la gestion de la colère, sur le harcèlement scolaire traditionnel et également sur le cyberharcèlement scolaire [3][32].
- Le programme Medienhelden (Héro des médias) développé en Allemagne a pour objectifs d'augmenter la connaissance des adolescents sur les risques liés à Internet et les différentes formes de cyberviolence, d'augmenter leur responsabilité sociale et leur permettre d'acquérir des compétences sur la protection en ligne mais aussi sur les moyens d'aider les cybervictimes pour les témoins. Ce programme d'intervention est inscrit dans le programme officiel des établissements scolaire et réalisé avec des

enseignants ayant reçus une formation particulière. De plus, ce programme implique également les familles et travaille sur des compétences comportementales et cognitives telles que l'empathie en contexte virtuel [3].

Le programme ConRed (Connaître, Construire et Vivre Ensemble sur Internet) [141] développé en Espagne se concentre sur les processus scolaires internes ayant pour but d'améliorer le climat scolaire et d'encourager un environnement de soutien mutuel où les élèves puissent apprendre dans un environnement sûr et harmonieux. ConRed s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative : des sessions de formation sont organisées avec les enseignants et les familles des élèves, les élèves eux-mêmes constituant le principal groupe cible. Les trois objectifs généraux du programme sont les suivants: 1) montrer les implications juridiques et les dommages pouvant être causés par une mauvaise conduite dans le monde numérique ; 2) mettre en évidence des actions spécifiques étroitement liées aux risques d'Internet mais très éloignées des avantages d'Internet et 3) révéler que certaines formes de comportement ne reflètent pas des groupes sociaux spécifiques ou ne rendent pas une personne plus acceptable en tant que membre de ces groupes. En prenant ces trois considérations comme point de départ, le programme ConRed est conçu pour aider et sensibiliser le milieu de l'éducation à une utilisation sûre, positive et bénéfique d'Internet et des réseaux sociaux. Le programme dure trois mois lors desquels huit séances de formation sont organisées avec les élèves (deux sessions organisées avec le personnel enseignant et une avec les familles).

Les premières évaluations de ce programme réalisées par Ortega semblent montrer que le programme *ConRed* a une influence positive sur les cybervictimes. En effet, trois mois après avoir démarré le programme, elles déclaraient une baisse de la cybervictimisation et une baisse encore plus forte de la victimisation scolaire. Les cyberagresseurs garçons présentaient une baisse de leur dépendance à internet et une baisse de leur comportement d'agression (que ce soit pour le HS ou la cyberagression). Enfin, *ConRed* a eu un impact important sur le groupe de cyberagresseurs-cybervictimes avec la réduction drastique de la cyberagression.

b) Rôle des professionnels de santé

La littérature sur la prise en charge du cyberharcèlement, comme nous venons de le voir, concernait des mesures faites par et pour l'école. Bien qu'évaluées les plus efficaces, des mesures prises par les professionnels de santé paraissent également nécessaires. En effet, nous venons voir dans cette revue de la littérature que les conséquences du cyberharcèlement sur la santé physique et mentale des adolescents sont nombreuses. Vaillancourt [61] citait à ce propos une étude britannique montrant que la plupart des adolescents (90,8%) et leurs parents (88,7%) pensaient qu'il était important que leurs médecins généralistes puissent reconnaître le harcèlement et puisse aider les jeunes victimes. L'avantage déclaré du médecin de famille pour identifier et aider à résoudre les problèmes de harcèlement était celui de l'indépendance du médecin généraliste par rapport à l'école.

Ces constatations amenaient plusieurs auteurs a proposé que les médecins traitants et autres professionnels de santé (notamment les pédiatres et les pédopsychiatres) posent systématiquement la question du harcèlement et/ou du cyberharcèlement lorsqu'il voit un adolescent. Le cas échéant, il serait pertinent pour les auteurs que les professionnels de santé puissent travailler en étroite collaboration avec l'établissement scolaire du jeune et sa famille afin de l'aider à développer ses compétences prosociales.

Au vu des difficultés pour les adolescents de se reconnaître victime ou auteur de cyberharcèlement et de leur résistances à en parler (souvent par peur de restrictions d'accès au matériel informatique [31]); il apparaissait nécessaire pour la plupart des auteurs que les professionnels soient plus à même de détecter les signes indicateurs d'une éventuelle (cyber)victimisation.

Pour ce faire, l'American Academy of Pediatrics a mis au point des recommandations (traduites en annexe 5) pour aider à la détection des signes de harcèlement par les pédiatres ainsi que des recommandations dans le conseil et l'aide de ces victimes [30].

Dépistage des victimes

Les adolescents en surpoids / obèses, handicapés et appartenant à une minorité sexuelle courent un risque accru d'intimidation.

Les indicateurs cliniques de victimisation comprennent : dépression / suicidalité, retrait social, anxiété, faible estime de soi, troubles du sommeil et maux de tête / douleurs abdominales.

Posez des questions de manière non menaçante :

Beaucoup de jeunes sont victimes de harcèlement à l'école ou en ligne, avez-vous déjà eu à supporter cela ?

Posez des questions comportementales générales aux enfants qui n'admettent pas être victimes de harcèlement :

Avez-vous été menacé à l'école?

Est-ce que d'autres ont discuté ou répandu des rumeurs à votre sujet?

Est-ce que d'autres personnes vous ont dit quelque chose pour vous mettre en colère?

Est-ce que d'autres personnes vous ont envoyé des messages, par Internet ou par téléphone, pour vous mettre en colère?

Est-ce que d'autres personnes ont posté des photos ou des messages vous concernant afin de vous embarrasser?

Soutenir les victimes

Défendre les intérêts des victimes et les encourager à discuter de leurs expériences avec les parents et les personnes qui en ont la charge.

Donner plus de pouvoir aux victimes et aux témoins en leur expliquant que le harcèlement est un comportement inacceptable et non « cool ».

Au besoin, orientez les victimes d'intimidation vers des professionnels de la santé mentale.

Tableau 2 : Recommandations de l'AAP : dépister et soutenir les victimes de harcèlement

Surveillance

Rechercher des indicateurs communs de harcèlement :

Éviter ou refuser d'aller à l'école, ou vouloir aller à l'école par un autre itinéraire ou mode de transport.

Perte d'intérêt pour l'école ou baisse soudaine du rendement scolaire.

Blessures suspectes ou inexpliquées (par exemple, ecchymoses, coupures, égratignures).

Dommages ou perte d'objets personnels.

Parlez à l'enfant du HS et du cyberharcèlement et encouragez-le à informer les adultes s'ils deviennent victimes.

Renseignez-vous sur les activités et les expériences de l'enfant à l'école et sur ses relations avec ses amis et camarades de classe.

Discutez de l'importance de la sécurité sur Internet (par exemple, en protégeant les mots de passe et les informations sensibles).

Conseillez de conserver le (s) ordinateur (s) à la maison dans des endroits facilement visibles, tels que le salon ou la cuisine.

Intervention

Apprenez aux enfants à résister aux brimades :

Demandez aux agresseurs d'arrêter, de rester calmes et de partir.

Ne pas se confronter à l'agresseur ou riposter

Écoutez attentivement, faites preuve d'empathie et rassurez l'enfant que vous l'aiderez.

Ne banalisez pas les expériences de la victime.

Conservez des preuves sur le support du cyberharcèlement :

Lorsque cela est possible, prenez des captures d'écran de matériel de cyberintimidation.

Ne supprimez pas les messages des cyberagresseurs.

Ne punissez pas l'enfant en lui retirant les privilèges de l'ordinateur.

Prévenir le harcèlement en bloquant l'agresseur, et non en isolant la victime

Demandez l'aide des enseignants, des conseillers d'orientation ou du chef d'établissement de l'enfant.

Envisagez de contacter la police ou les autorités judiciaires si la (cyber)victimisation implique des menaces graves ou du matériel sexuellement explicite.

<u>Tableau 3</u>: Recommandations de l'AAP: Conseiller les parents d'enfants et d'adolescents sur le harcèlement.

c) Au niveau législatif

Le cadre législatif autour du cyberharcèlement est très variable selon les pays. Ce sont les pays anglo-saxons qui ont été les premiers à prendre des mesures importantes. Au Canada par exemple, depuis le cas très médiatisé du suicide d'Amanda Todd, les cyberagresseurs et cybercriminels sont passibles d'encourir jusqu'à 50 000 dollars d'amende et 10 ans de prison. En Angleterre, il n'y a pas de loi régissant le cyberharcèlement à proprement parler mais la prévention du harcèlement scolaire est un combat relativement ancien. En effet, il est obligatoire que chaque établissement scolaire se dote d'une brigade « anti-harcèlement ».

La plupart des grandes enquêtes de prévalence et les grandes stratégies de lutte contre le cyberharcèlement ont été réalisées par le rapport européen EU Kids Online.

Depuis 2004, le Parlement Européen a créé la Convention du Conseil de l'Europe pour la Cybercriminalité posant les bases d'un cadre légal de l'utilisation des TIC par la population. Depuis 2007, plusieurs prestataires de téléphonie mobile ont signé une charte visant à collaborer avec les organisations ministérielles contre les contenus illégaux et depuis 2009, ce sont les fournisseurs d'accès aux principaux réseaux sociaux qui ont signé la charte « Principes pour des réseaux sociaux plus sûrs pour l'Union Européenne ».

Dans le cadre du programme européen *Safer Internet* (pour un internet plus sûr), le réseau *Insafe* a vu le jour. Ses missions sont de promulguer une utilisation d'internet et des téléphones portables en sécurité et de manières positives. À la suite de ce programme, un nouveau plan d'action européen a vu le jour depuis 2012 visant à promouvoir « une utilisation plus adaptée des TIC pour les adolescents ».

Dans cette ligne d'action, une Journée Annuelle pour un Internet plus sûr se déroule chaque année dans plusieurs pays (la dernière a eu lieu le 10 février 2018). Les objectifs de cette journée sont d'interpeller les jeunes internautes et leurs familles sur leurs droits, leurs devoirs et leurs responsabilités lorsqu'ils naviguent sur le Web.

2/ La lutte contre le (cyber)harcèlement en France

Du fait des intérêts que nous portons au sujet du cyberharcèlement ainsi que dans le cadre de ce travail de thèse, nous avons participé à plusieurs conférences et formations sur ce sujet ; notamment le congrès français de psychiatrie et de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de 2017 dont le thème était « Imaginaire et Nouvelles Machines », une conférence de Nicole Catheline organisée dans le cadre des soirées de la Maison de l'Adolescent de Rouen sur le thème du harcèlement scolaire et une formation donnée par le Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements (Equipe Mobile de Sécurité de l'académie de Rouen) dans le cadre du Groupement de Coopération Sanitaire de Rouen. Nous avons également rencontré dans le cadre d'un précédent travail de mémoire, le « référent-harcèlement » du rectorat de Rouen.

En accord avec ces intervenants et ces temps d'échange, plusieurs perspectives semblent se dessiner aujourd'hui en France : une véritable éducation au numérique permettant une sensibilisation accrue au (cyber)harcèlement scolaire ainsi qu'aux risques d'internet et autres technologies de la communication, des mesures en termes de santé publique et d'éducation intégrant pleinement la lutte contre le (cyber)harcèlement chez les adolescents au sein de la société, ainsi que des innovations sanitaires et éducatives adaptées à chaque adolescent.

A. Vers une éducation au numérique

1/ Les acteurs

a) L'association e-Enfance

Cette association crée en 2005 est reconnue d'intérêt publique et est soutenue par la Commission Européenne et le Ministère de l'Education Nationale. Elle promeut une utilisation positive et responsable des outils technologique au sein des adolescents et sensibilise les parents et les professionnels œuvrant auprès d'adolescents. Pour ce faire, e-Enfance intervient dans les établissements scolaires, les structures éducatives et sanitaires en proposant des formation et réflexion sur le bon usage des TIC. Le site internet de l'association (www.e-enfance.org) met en ligne plusieurs outils pédagogiques par tranche d'âge et le « guide de prévention de la cyberviolence entre élèves » dans lequel on retrouve les premiers réflexes à adopter en cas de cyberviolence :

- Garder des preuves (faire des captures d'écran)
- En parler à une personne de confiance
- Faire un signalement en ligne pour stopper la diffusion du contenu inapproprié
- Porter plainte si cela s'avère nécessaire

Plusieurs clips de sensibilisation au cyberharcèlement ont été réalisé et collaboration avec le site YouTube et le collectif des Youtubeuses Rose Carpet. Ils sont disponibles sur le site de l'association (par exemple ; « Liker, c'est déjà harceler », « le harcèlement, il faut que ça s'arrête »). De plus, un film interactif « Derrière la porte... » permet aux adolescents de décider des actions des deux protagonistes (un garçon et une fille) et de faire dérouler ainsi les actions engendrées par ses choix.

L'association e-Enfance a en outre crée une ligne téléphonique anonyme et gratuite spécialement conçue pour écouter et conseiller les adolescents, parents et autres professionnels sur d'éventuelles difficultés quant aux pratiques numériques, notamment des cyberviolences ou du cyberharcèlement. Cette ligne baptisée Net Ecoute (0 800 200 000) compte des psychologues étant habilités à apporter un premier soutien psychologique si besoin.

b) <u>Le programme 3-6-9-12</u>

Même si le cyberharcèlement ne touche que très peu les enfants, c'est aujourd'hui dès le plus jeune âge (voir la naissance) que les enfants sont en contact avec les écrans (télévision, tablette, téléphones portables des parents...). Le président de l'association 3-6-9-12 [142], Serge Tisseron, est un psychiatre psychanalyste français qui s'est intéressé très tôt aux conséquences des technologies numériques sur la population, et notamment sur les enfants. La philosophie de l'association est de « cadrer et accompagner les écrans à tout âge, pour apprendre à s'en servir, et s'en passer ». Les balises du programme sont les suivantes :

- Avant 3 ans : pas d'écrans non interactifs (comme la télévision) et utilisation très réduite des écrans interactifs (type tablette), car les besoins du jeune enfant de cet âge sont de développer ses repères spatiaux-temporaux et de s'ancrer dans la réalité.
- Entre 3 et 6 ans : pas de console de jeu personnelle. La découverte des écrans doit se faire accompagner des parents.
- Entre 6 et 9 ans : pas d'utilisation d'internet. Après 9 ans, les parents doivent toujours être vigilants à ce que l'enfant regarde sur internet.
- Avant 12 ans : pas d'utilisation des réseaux sociaux.

Les bases de ces repères ont pour but d'accompagner l'enfant dans son développement et pour qu'adolescent, il puisse utiliser les technologies numériques de façon sereine et sécure, et ainsi se prémunir devant les dangers du cyberharcèlement.

c) Autres associations et sites internet

- Internet sans crainte : programme ayant pour vocation de sensibiliser les jeunes, leurs parents et les enseignants à une utilisation réfléchie d'internet.
- Educsol est une plateforme proposant une page « enseigner avec le numérique »
- (<u>www.pointdecontact.net</u>) est un site sur lequel les adolescents peuvent signaler tout contenu choquant retrouvé sur un site internet.

2/ Les professionnels de la santé et de l'éduction

a) Le guide de prévention des cyberviolences en milieu scolaire

Ce guide a été élaboré en 2016 par la direction générale de l'Enseignement Scolaire, l'association e-Enfance, Catherine Blaya et l'inspection générale de l'Education Nationale. Il a pour vocation de sensibiliser les professionnels du secteur de l'enseignement et de la pédagogie aux nouvelles formes de pratique numérique des adolescents, de rappeler les définitions du cyberharcèlement et des cyberviolences, leurs conséquences et le cadre légal des régissant. La seconde partie propose des moyens concrets pour aider les adolescents à prévenir les cyberviolences par les apprentissages et les outils numériques.

Une éducation aux médias et à l'information est un module proposé aux enseignants pour travailler avec les élèves « un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion » et à les rendre capables de « se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux ». Pour ce faire, trois notions principales sont abordées : les données personnelles, la Netiquette (ensemble des règles de bonne conduite en ligne) et les traces numériques (désignent les données qui sont récupérées par un dispositif numérique sur une personne).

Dans ce guide, les différents associations et plateformes numériques de promotion à une utilisation saine et sécurisée des technologies numériques sont présentées.

b) <u>Etude réalisée auprès de professionnels de santé travaillant avec des adolescents en Haute-Normandie</u>

Nous nous proposons de vous exposer une étude ayant fait l'objet d'un travail effectué dans le cadre de mon mémoire de diplôme interuniversitaire de médecine et de santé de l'Adolescent. L'objectif principal de notre étude était d'évaluer la sensibilisation des professionnels de santé travaillant avec les adolescents à la question du cyberharcèlement et

de la cyberviolence. Les objectifs secondaires étaient d'interroger ces professionnels sur leurs connaissances concernant le cyberespace, sur le cadre légal qui le régit, ainsi que sur les moyens d'action existants pour agir en cas de cyberharcèlement.

Pour ce faire, nous avons réalisé une enquête auprès de professionnels de santé travaillant dans deux structures de soin pour adolescents de la région rouennaise : la Maison de L'adolescent « site ville » et l'hôpital de jour Adosphère. La participation à cette enquête se faisait sur la base du volontariat et était anonyme. A cette occasion, nous avons créé un questionnaire intitulé « le cyberespace et ses risques » (annexe 5). Trois questions portaient sur la connaissance du cyberespace et du monde numérique, cinq portaient sur la rencontre du cyberharcèlement et des cyberviolences dans leur pratique professionnelle et trois questions sur leur connaissance en termes de moyens d'action.

Nous avons eu un taux de réponse de 62%, soit 21 professionnels participants.

La première partie du questionnaire concernait les connaissances sur le cyberespace par les professionnels, les questions étaient surtout axées sur les réseaux sociaux. Ils étaient 100% à dire que Facebook faisait partie des 3 applications les plus utilisées par les ados ; suivi de Snapchat puis Instagram. De plus, plus de 90% des professionnels estimaient connaître les fonctionnalités de Facebook mais n'étaient que 52% à pouvoir décrire celles d'Instagram. Il apparaît donc que les connaissances sur les réseaux sociaux des professionnels de santé soient variables. Nous avons émis l'hypothèse que les connaissances des réseaux sociaux des professionnels de santé dépendent de leur usage personnel et non d'une formation qui leur aurait été proposée.



Figure 6 : Nombre de professionnels pensant pouvoir définir les fonctionnalités de différentes applications.



Ils étaient 86% à rencontrer des cas de cyberviolences ou de cyberharcèlement dans leur pratique professionnelle, dont 18% en rencontrent même plus d'une fois par semaine. Ce résultat met donc bien en évidence que la grande majorité des professionnels de santé travaillant avec des ados rencontrent ces phénomènes.

<u>Figure 7:</u> proportion de professionnels de santé rencontrant des adolescents souffrant de cyberharcèlement.

Lorsqu'ils rencontraient un adolescent pour la première fois, 28% posaient spontanément la question d'une cyber-implication. Cette proportion semble insuffisante au vu de la réserve qu'ont les adolescents à révéler ce genre d'information et participe à la « cécité des adultes » du (cyber)harcèlement. Sur la question de la préoccupation parentale, la moitié des parents qui sollicitaient les professionnels à propos de cyberviolence (40% des professionnels) venaient pour révéler une implication de leur adolescent. Cette information est cruciale car

elle montre combien les professionnels de santé sont des ressources pour les parents démunis face aux cyberviolences agies ou subies de leurs enfants.

Concernant les moyens d'action pour intervenir en cas de cyberharcèlement, aucun professionnel de santé ne connaissaient la ligne téléphonique 30 20 « non au harcèlement ». Concernant la démarche à suivre en cas de cybervictimisation, les trois premiers conseils donnés par les professionnels étaient par ordre de priorité d'en parler aux parents, de porter plainte puis d'en parler avec un adulte de l'établissement scolaire. Sachant qu'il est conseillé par le Ministère de l'Education Nationale et e-Enfance de garder des preuves (sauvegarde de messages, captures d'écrans), d'en parler aux parents puis de porter plainte ; la connaissance des professionnels de santé est légèrement défaillante sur le sujet. Enfin, seuls 5% des professionnels interrogés estimaient que la loi est plus sévère en cas de cyberharcèlement par rapport à du harcèlement traditionnel.

Devant ces résultats, nous supposons qu'il est peu probable que les professionnels de santé interrogés aient eu une formation sur le harcèlement et les moyens de le prendre en charge. Ainsi, notre étude va dans le sens d'un besoin de sensibilisation et de formation accrues sur la thématique du cyberharcèlement et des cyberviolences par les professionnels de santé travaillant avec les adolescents.

Dans le cadre de cette étude, la majorité des professionnels ont exprimé leurs préoccupations quant aux adolescents cybervictimisés et souhaitaient des formations supplémentaires concernant les moyens pour les prendre en charge. Nous pouvons ajouter qu'à la suite de cette enquête, l'ensemble des professionnels qui avaient été susceptibles de participer à l'étude ont reçu un document avec quelques numéros utiles, les principales lois existantes et quelques termes associés aux cyberviolences.

B. <u>Mesures gouvernementales pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement</u>

1/ Campagne ministérielle de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Cette campagne a pour but de faire de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité nationale par différents objectifs : la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels pour permettre une détection précoce des situations, une meilleure prise en

charge des victimes et des groupes d'élèves impliqués et une prévention au service de l'amélioration du climat scolaire.

C'est dans ce cadre que la plateforme non au harcèlement (<u>www.education.gouv.fr/nonauharcelement</u>) a été créé, ainsi que la ligne téléphonique 30 20 qui permet de signaler un (cyber)harcèlement scolaire. Cette ligne téléphonique est gérée par l'école des parents et des éducateurs, association qui a pour vocation première un soutien à la parentalité.

Cette campagne de lutte contre le harcèlement passe en premier par une promotion à l'amélioration du climat scolaire.

De nombreuses directives ont été créés à cette occasion :

L'article R. 421-20 du Code de l'éducation prévoit la mise en place d'un plan de prévention des violences, incluant un programme d'actions contre toutes les formes de harcèlement, dans tous les établissements scolaires. L'article D. 411-2 du Code de l'éducation prévoit également que le conseil d'école entreprend des démarches de prévention des violences et du harcèlement. Fondé sur la démarche d'amélioration du climat scolaire, ce programme d'actions constitue un support de travail pour les équipes éducatives dans la création de leur propre plan de prévention.

Selon la <u>circulaire 2016-092 du 23 juin 2016</u>, le parcours citoyen est un projet pédagogique des établissements scolaires visant à promouvoir le respect d'autrui, la lutte contre les discriminations, la prévention des violences et du harcèlement, une pratique responsable du numérique.

Dans le cadre d'une meilleure prise en charge des victimes et autres élèves impliqués, des ambassadeurs lycéens sont des personnes ressources engagés dans la formation de leurs pairs.

Pour une évaluation des différentes campagnes, chaque année sont proposées dans tous les établissements scolaires des enquêtes de climat scolaire et de victimisation.

Dans le cadre de ces campagnes contre le harcèlement, plusieurs évènements et outils ont été créés :

- La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le premier jeudi de novembre. En 2018, le thème de cette journée était « le cyberharcèlement à caractère sexiste ou sexuel », avec une attention particulière portée aux violences en ligne liées à la diffusion d'images intimes non consenties (le *sexting* non consenti ou *revenge porn*).
- Le prix « non au harcèlement » qui distingue des outils de sensibilisation novateurs au harcèlement. Le thème de la campagne actuelle est d'ailleurs le cyberharcèlement et les cyberviolences.
- Sur le site internet, de nombreux outils pédagogiques sont consultables, comme par exemple le clip de la campagne 2017-2018 dont le slogan est « le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler ».

2/ Protocole ministériel de traitement des situations de harcèlement dans les collèges et les lycées

Ce protocole de 2015 est proposé aux chefs d'établissement et à leurs équipes pédagogiques pour les aider dans la gestion de telles situations. Ce protocole rappelle que le harcèlement scolaire se déroule sur les temps et hors temps scolaires, en référence notamment au cyberharcèlement, qui se trouve donc sous la responsabilité du chef d'établissement.

Ce protocole prévoit une rencontre avec tous les protagonistes de la situation de (cyber)harcèlement. Dans l'ordre, il est prévu que soit reçue la victime pour l'écouter et lui proposer de participer à la résolution du problème ; le(s) témoin(s) un par un, puis l'agresseur sans le culpabiliser d'emblée pour recueillir sa version des faits. Le chef d'établissement pourra éventuellement le prévenir des éventuelles sanctions qu'il encourt. Les parents de la victime, de l'agresseur et si besoin des témoins seront également entendus.

Il est conseiller au chef d'établissement ou au CPE de s'entourer de professionnels spécialisés dans la prise en charge du harcèlement. Il existe en effet, un « référent harcèlement » dans chaque académie qui peut être mobilisé si la situation l'impose ou des Equipes Mobiles de Sécurité qui sont habilitées à donner un appui aux établissements dans la gestion du harcèlement.

Il est rappelé qu'une Information Préoccupante à la Cellule Enfance en Danger du département ou un signalement au Procureur peut être nécessaire. D'autre part, il est spécifié que les adolescents présentant une souffrance doivent être orientés vers des professionnels de

santé scolaire (médecin et infirmière scolaire) ou extérieurs (type centre médicopsychologique ou Maison de l'Adolescent).

Il est enfin demandé aux professionnels de l'établissement de suivre l'avancée de l'affaire et de rencontrer l'élève victime et ses parents pour adapter la situation.

Pour aider les professionnels à reconnaître des situations de harcèlement, des grilles agresseurs et victimes ont été créés.

3/ Les référents harcèlement et équipes mobiles de sécurité

Les 310 référents « harcèlement » du territoire français ont pour mission de superviser et de coordonner les actions pour résoudre des situations de harcèlement, d'être en lien avec les familles, d'assurer le déploiement sur le territoire. Ils peuvent être issus de l'Education Nationale (proviseurs, directeurs académiques de l'Education Nationale, inspecteurs), du secteur sanitaire (médecin, infirmier) ou encore de la sécurité nationale (gendarmerie par exemple) et sont déclarés à la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Les équipes mobiles de sécurité sont présentes dans chaque académie depuis 2009 et ont pour vocation la tranquillité et la sécurisation des établissements scolaires. Ils proposent pour cela des formations et des actions d'accompagnement aux proviseurs ou directeurs d'établissement. Leur rôle est ainsi souvent sollicité dans les situations de cyberharcèlement et de harcèlement scolaire. En Haute-Normandie, le Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements est l'équipe mobile de sécurité existante. En plus d'accompagner les établissements scolaires sur les questions de harcèlement, ils proposent des actions de sensibilisation au bon usage d'internet et des réseaux sociaux.

4/ Plateforme Pharos

C'est un site qui permet de signaler tout contenu abusif ou abusif en ligne. Ce site est en lien direct avec la police nationale mais ne remplace pas le dépôt de plainte.

5/ Limiter les téléphones portables à l'école

La loi n° 2018-698 du 3 août 2018 [143] relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire est entrée en vigueur depuis la rentrée 2018. Elle prévoit l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables et de tout autre équipement ou terminal de communications électroniques, par les élèves. Les justifications énoncées motivant cette interdiction sont d'améliorer la qualité de la

concentration et de la vie collective des élèves, ainsi que la lutte contre le racket et le vol. Il est par ailleurs spécifiquement mentionné dans la loi, que « les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyberharcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes, au moyen d'Internet. »

Il est proposé aux établissements de fixer eux-mêmes les conditions d'application de la loi, sachant qu'il n'est pas interdit que les élèves aient sur eux un téléphone mobile éteint (l'usage de casiers fermés est par exemple recommandé).

C. <u>Innovation dans les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des adolescents</u>

1/ La méthode Pikas : une autre manière de traiter le (cyber)harcèlement scolaire

Cette méthode a été conçu par Anatol Pikas en Suède dans les années soixante-dix sous le nom de The *Shared Concern Method* (méthode de la préoccupation partagée). Cette stratégie de prise en charge a fait l'objet de quelques adaptations par Bellon et Gardette [9], respectivement philosophe et CPE. Forts de leur expérience dans la prise en charge du (cyber)harcèlement, ils accompagnent et forment les équipes pédagogiques et éducatives en demande à cette méthode qu'ils ont décrits dans l'ouvrage intitulé « Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible » [9].

Il s'agit d'une méthode non punitive dans laquelle chaque protagoniste impliqué dans le harcèlement est entendu et est amené à proposer des moyens pour sortir de la situation de harcèlement au sein de la classe. Cette approche dérive directement de la vision groupale du harcèlement scolaire et part de l'hypothèse où agresseur(s) et victime sont liés par la peur et ont tous très souvent la volonté de sortir de cette situation. Cette méthode est réalisée par une équipe d'environ trois personnes et peut être constituée de professionnels de la vie scolaire et de la santé.

La méthode originelle se déroule en 7 étapes et dans l'ordre suivant :

- Rencontre avec le ou les agresseur(s) présumés : en premier lieu, l'objectif est la recherche d'une préoccupation pour la victime. Pour cela, l'agresseur présumé est appelé à reconnaître que la victime semblerait se sentir plus mal que d'habitude ; ou

adopterait un comportement pouvant le laisser penser. Dès lors que la reconnaissance est faite, l'agresseur est amené à proposer des solutions pour que la victime se sente mieux et/ou que la situation s'améliore. Lorsque nous parlons de reconnaissance ici, ce n'est pas dans la reconnaissance des faits d'agression mais bien du mal-être de la victime. Si le ou les agresseur(s) refuse(nt) de coopérer, il se peut qu'il faille passer à d'autres stratégies d'approche.

- Rencontre avec la victime : seulement après avoir rencontré tous les agresseurs présumés. La victime est appelée à s'exprimer sur ce qu'elle vit au sein de l'école et est informée que le ou les éventuel(s) agresseur(s) ont été entendu(s).
- Rencontre de suivi avec les agresseurs
- Rencontres de suivi avec la cible
- Préparation de la rencontre au sommet : il s'agit de réunir autour du praticien de la méthode Pikas les élèves impliqués dans la situation de harcèlement
- Rencontre au sommet
- Etapes de suivi : pendant plusieurs semaines au moins après la résolution de la situation.

Les entretiens de suivi sont nécessaires pour faire comprendre à l'ensemble des élèves que la préoccupation des professionnels à leur égard demeure constante et que la prévention du harcèlement est une priorité pour eux.

Les auteurs de cet ouvrage mentionnent que la rencontre entre les protagonistes n'a quasiment jamais lieu en France, la première raison étant le refus presque systématique des victimes. Ces étapes ne sont donc pas fondamentales pour la résolution du harcèlement. De plus, d'autres auteurs (comme par exemple Hélène Romano) attestent que cette rencontre peut avoir des conséquences néfastes sur les cybervictimes qui « peuvent réactiver la violence des faits subis » [15].

D'autres élèves de la classe peuvent amenés à être entendus et donner leur point de vue sur la situation et leurs propositions pour une amélioration.

En plus de cette stratégie instaurée au sein de la classe, les parents des élèves sont concertés tout au long de l'année par le chef de l'établissement ; l'objectif étant de co-construire des solutions durables pour leurs enfants.

Il nous a semblé important de présenter cette méthode de prise en charge car elle est basée sur la mobilisation des compétences prosociales des élèves (travail sur l'empathie cognitive et l'auto-efficacité notamment) en plus de les responsabiliser face à leur(s) comportement(s). D'autre part, elle engage une équipe multidisciplinaire favorisant la coopération entre le monde de l'éducation et de la santé. Enfin, cette méthode mobilise l'ensemble d'une classe et pourrait donc améliorer le climat scolaire, ce qui pourrait avoir des conséquences positives sur la santé psychique des adolescents. Cette approche nous a ainsi paru être importante à développer au sein des établissements scolaires et par les professionnels de santé travaillant avec des adolescents.

2/ Des lieux de soins plus appropriés aux besoins des adolescents : exemple de la Maison de l'Adolescent de Rouen (site ville)

Nous avons vu dans ce travail de thèse que bien souvent les adolescents sont réticents à partager leur implication dans du cyberharcèlement à leurs parents et restent murer dans le silence. Sachant que ces adolescents-là sont aussi susceptibles d'encourir de lourdes conséquences psychiques, il est impératif qu'ils puissent recourir à un service de soin sans que leurs parents ne soient obligatoirement au courant.

Les Maisons de l'Adolescent (MDA) répondent parfaitement à ce besoin. En effet, ce sont des structures de soins multidisciplinaires prenant en charge gratuitement chaque adolescent demandeur. Au besoin, l'inscription peut être anonyme.

A Rouen par exemple, la Maison de l'Adolescent site « ville » permet aux adolescents d'avoir un entretien téléphonique, ou d'être directement reçu en cas d'urgence, par un éducateur, un infirmier ou un psychologue du lundi au vendredi de 8h30 à 22h et le samedi matin. En plus d'avoir une équipe médicosociale importante, des liens avec les établissements scolaires sont facilités grâce à l'aide d'une psychopédagogue. Associées aux activités de consultations, de nombreuses médiations thérapeutiques peuvent être proposées aux adolescents, dans le cadre d'un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (groupe de parole, relaxation, jeux de rôle numérique...). A noter qu'un autre site de la MDA existe, dit « site CHU », les indications étant nécessairement médicales et impliquant des pathologies à intrication psychique et somatique (par exemple trouble du comportement alimentaire).

3/ Etude transversale sur l'apport du jeu et l'empathie dans la prise en charge du harcèlement scolaire réalisée en Gironde

Cette étude a été réalisée par Fougeret-Linlaud et dirigé par Nicole Catheline en 2014 à Poitiers dans le cadre d'un travail de thèse sur l'intérêt du jeu et de l'empathie dans la prévention du harcèlement. Cette étude avait pour objectif d'évaluer le jeu de rôle « Feelings » créé en 2012 par Vincent Bidault, infirmier en santé mentale et Jean-Louis Roubira, pédopsychiatre et créateur du jeu « Dixit ». L'étude a été menée sur des classes de 4ème de 3 collèges (dont un témoin dans lequel les élèves n'ont pas reçu le jeu). Les élèves ont tous été évalués par plusieurs questionnaires évaluant la victimisation, l'empathie et l'alexithymie. La seconde évaluation a été réalisée après que les élèves des deux collèges tests aient bénéficié de quatre séances de jeu d'une heure. Les résultats de cette étude montraient une baisse de la victimisation, même si elle a été aussi constatée dans le groupe témoin. Les auteurs de cette étude expliquaient ce résultat par la campagne de lutte contre le harcèlement de 2013.

Néanmoins, cette première étude a eu le mérite de faire appel aux émotions dans la prévention du harcèlement. Dans un article, Catheline propose donc d'axer le travail sur le repérage et la connaissance des émotions dans l'enfance (dimension affective de l'empathie), puis d'axer le travail sur l'empathie cognitive à l'adolescence en organisant des groupes de parole donnant lieu à des retours réguliers (feedback).

Conclusion

Il est du ressort des institutions scolaires et sanitaires de prendre en considération le cyberharcèlement, et les cyberviolences plus généralement; afin de pouvoir repérer les premiers signes évocateurs de ces formes de violence en ligne.

Sachant que la plupart des phénomènes de cyberharcèlement se déroule entre pairs scolaires, il est légitime que l'Education Nationale et l'ensemble des établissements scolaires français prennent des mesures efficaces pour les prévenir. Les mesures à privilégier sembleraient être un investissement de l'établissement scolaire entier ainsi que l'amélioration du climat scolaire. Il nous paraîtrait opportun que ces mesures soient inscrites dans le

règlement intérieur de l'établissement scolaire et que les élèves soient invités à participer à la résolution des situations de harcèlement et de cyberharcèlement.

Les professionnels de santé sont également des personnes ressources dans la détection et le soutien des adolescents impliqués dans ces phénomènes et bien sûr dans la prise en charge de leurs troubles psychiques. Il nous semblerait nécessaire que les médecins généralistes, pédiatres et pédopsychiatres intègrent dans leur entretien routinier la recherche de signes de cybervictimisation. Cela permettrait aux adolescents de prendre conscience d'une éventuelle victimisation et ainsi de pouvoir mettre en place des stratégies d'adaptation efficaces. En effet, une adaptation active et axée sur le problème apparaît relativement efficace pour enrayer le cercle vicieux du cyberharcèlement, et pourrait limiter les risques tels que la dépression ou les conduites suicidaires ; les actions portant sur le développement des conduites prosociales et de l'empathie semblent être les plus prometteuses.

La récente interdiction de l'utilisation des téléphones portables et autres outils numériques à l'école et au collège signe la préoccupation majeure des pouvoirs publics à propos des cyberviolences. Les expériences internationales montrent cependant des résultats mitigés (par exemple, à New York cette mesure a été levée en 2015 après 9 ans [144]) et nous amènent à nous questionner sur l'intérêt de l'interdiction plutôt qu'une discussion en ce qui concerne les outils numériques. En accord avec la vision non punitive de Serge Tisseron et l'association e-Enfance, nous proposerions de mettre l'accent sur une éducation numérique afin de promouvoir une utilisation raisonnée et positive des nouvelles technologies chez les adolescents et leur famille. Cette éducation devrait concerner les enfants dès le plus jeune âge et aurait comme objectifs de lutter contre les cyberviolences d'une part, et de lutter contre l'usage démesuré et précoce des technologies numériques et ses conséquences néfastes sur les plus jeunes (retard de langage, difficulté de concentration, sédentarité...) d'autre part. Concernant l'usage des technologies numériques des plus jeunes, nous pouvons aussi nous interroger sur l'usage qu'en ont aujourd'hui la société entière. Alors que la loi visant l'interdiction des téléphones portables justifie cette mesure par la nécessité de favoriser la qualité des interactions sociales à l'école, les écrans ne cessent de se multiplier dans les espaces publics...

Plus qu'aux enfants et aux adolescents, c'est à la société civile entière de s'éduquer au numérique, afin qu'il ne devienne pas un frein à notre formidable pouvoir de création et de relations.

Nous concluons enfin sur l'importance de maintenir le dialogue avec les adolescents en ce qui concerne les questions de respect de soi et de son corps, ainsi que et du respect des autres et de leur corps. Loin d'être nouvelles, ces questions semblent à redéfinir à l'ère du 2.0.

Annexes

Annexe 1: Adaptation française du Bully/Victim Questionnaire révisé d'Olweus (1996)

Définition et items

Kubiszewski, V., Fontaine, R., Chasseigne, G., Rusch, E. Evaluation du *bullying* scolaire (harcèlement scolaire) chez les adolescents français : validité de l'adaptation française du questionnaire Agresseur/Victime révisé d'Olweus. (2014). *Annales Médico-Psychologiques*, 172, 261-267. https://doi.org/10.1016/j.amp.2012.09.018

Eléments d'introduction :

- « On considère qu'un élève est victime de bullying quand, de manière intentionnelle, un ou plusieurs de ses camarades :
- tien(nen)t des propos méchants, blessants, menaçants, se moque(nt) de lui, l'insulte(nt) ou lui donne(nt) des surnoms méchants.
- l'ignore(nt) ou l'exclue(nt) complètement d'un groupe d'élèves, le met(tent) intentionnellement à l'écart.
- le pousse(nt), le frappe(nt), le percute(nt), le bouscule(nt) ou encore l'enferme(nt)dans une pièce.
 raconte(nt) des mensonges à son propos, propage(nt) de fausses rumeurs, ou envoie(nt) des mots menaçants et essaie(nt) de faire en sorte de le discréditer aux yeux des autres élèves - et tous autres agissements blessants de ce type.

On parle de bullying quand ces situations **surviennent fréquemment** et qu'il est **difficile** pour l'élève qui subit cela **de se défendre lui-même**. On parle également de bullying quand un élève est **régulièrement** brimé (/malmené) de façon **méchante et/ou blessante**.

NB : A ce stade, l'élève évoque souvent spontanément le terme de « harcèlement »

Cependant, <u>on ne parle pas de bullying</u> quand les taquineries/moqueries sont amicales où "pour rire". De la même façon, <u>on ne parle pas de bullying</u> quand deux élèves de même "force" / "pouvoir" se disputent ou se battent ».

- → S'assurer que l'élève a bien saisi les trois éléments de définition du bullying et, si besoin, donner d'autres exemples avant de passer à la suite.
- → Préciser à l'élève que la suite portera sur ces agissements possiblement subis ou perpétrés durant les 2 derniers mois.

(Donner un repère temporel marquant le début de cette période de référence)

→ Insister sur l'anonymat des réponses apportées

- \mathbf{A} – Evaluation des agissements subis <u>durant les deux derniers mois</u> :

	Durant les deux derniers mois , cette situation s'est produite :					
	Jamais	Seulement 1 fois ou 2	2 ou 3 fois par mois	Environ 1 fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	
A/ A quelle fréquence as-tu subi ce type de comportements au cours des deux derniers mois ?						
A.1 Des élèves se sont-ils moqués de toi ou t'ont-ils donné des surnoms méchants ou insulté?						
A.2 Des élèves t'ont-ils exclu ou complètement ignoré ?						
A.3 Des élèves t'ont-ils poussé, bousculé, tapé ou enfermé dans une pièce ?						
A.4 Des élèves t'ont-ils pris de l'argent, volé ou cassé des affaires ?						
A.5 Des élèves t'ont-ils menacé ou forcé à faire des choses que tu ne voulais pas faire ?						
A.6 Des élèves t'ont-ils fait des remarques méchantes ou déplacées (sur la couleur de ta peau ou sur ton origine par exemple) ?						
A.7 Des élèves ont-ils raconté des mensonges sur toi, fait circuler des rumeurs à ton sujet ou fait en sorte que les autres ne t'apprécient pas ?						

« Dans le cas où elles sont survenues, pendant combien de temps ces situations ont-elles duré ? » :

- 0 cela n'est jamais arrivé 1 cela dure depuis/a duré une semaine ou deux
- 2 cela dure depuis/a duré environ un mois
- 3 cela dure depuis environ six mois
- 4 cela dure depuis environ un an
- 5 cela dure depuis plusieurs années

- B – Evaluation des agissements perpétrés <u>dans les deux derniers mois</u> :

	cette situation est arrivée :						
	Plusieurs fois						
		1 ou 2	fois une fois par par	par			
		fois	mois semain	e semaine			
B/ A quelle fréquence as-tu eu ce type de comportements envers un ou plusieurs autres élèves au cours des deux derniers mois ?							
B.1 T'es-tu moqué d'un ou plusieurs élèves,							
as-tu donné des surnoms méchants ou \square élèves ?			□ insulté un ou	plusieurs			
B.2 As-tu tenu à l'écart, exclu ou complétement ignoré un ou plusieurs élèves sans raison ?							
B.3 As-tu poussé, bousculé, tapé ou enfermé dans une pièce un ou plusieurs élèves ?							
B.4 As-tu pris de l'argent, volé des affaires ou cassé les affaires d'un ou plusieurs élèves ?							
B.5 As-tu menacé un ou plusieurs élèves, le/les as-tu forcé à faire des choses qu'il(s) ne voulai(en)t pas faire							
B.6 As-tu fait des remarques méchantes ou déplacées (sur la couleur de la peau ou sur l'origine par exemple) à un ou plusieurs élèves ?							
B.7 As-tu raconté des mensonges au sujet d'un ou plusieurs élèves, fait circuler des rumeurs ou fait en sorte que les autres ne l(es)'apprécient pas ?							
 « Dans le cas où elles sont survenues, pendant combien de temps ces situations ont-elles duré ? » : 0 – cela n'est jamais arrivé 3 – cela dure depuis environ six mois 1 – cela dure depuis/a duré une semaine 4 – cela dure depuis environ un an 							

2 – cela dure depuis/a duré environ un mois

5 – cela dure depuis plusieurs années

Annexe 2: Extrait du questionnaire DAPHNE

Items "About Bullying and Cyberbullying."

[Genta et al., 2012].

This questionnaire will helps us find out how do you use the new technologies (mobiles and internet) and how you get on with each other in and out of the school. Please answer the following questions as truthfully as you can. [...].

Now, we want to ask you some questions about your experiences of bullying and cyberbullying but it is important to be clear what these words mean.

Bullying is a behavior carried out by an individual, or a group, which is repeated over time in order to hurt, threaten or frighten another individual with the intention to cause distress. It is different from other aggressive behavior because it involves an imbalance of power that leaves the victim defenseless.

Cyberbullying is a new form of bullying that involves the use of mobile phones (texts, calls, video clips) or the Internet (e-mail, instant messaging, chat rooms, websites) or other forms of information and communication technology to deliberately harass, threaten, or intimidate someone.

We would like to know about your experience of bullying and cyberbullying wherever it happens, in or out of school.

About bullying:

First, we had like you to answer some questions on traditional types of bullying. The next five questions are about direct forms of bullying, which include:

- (1) Hitting, tripping up, taking belongings.
- (2) Name calling and taunting (perhaps about race, gender, sexuality, or disability) to someone in person, face-to-face.

Remember, this does not include cyberbullying.

Q1: Have you been directly bullied in the last 2 months?

No, I have not been bullied in the last 2 months It has only happened once or twice Two or three times a month About once a week Several times a week or more

Q2: How did you feel when someone directly bullied you in the last 2 months? (For this question you can cross several answers)

I have not been directly bullied in the last 2 months Embarrassed Worried Upset Afraid and scared Alone and isolated
Defenseless, no one can do anything about it
Depressed
Stressed
It does not bother me
Angry
Other (Please write here)

The next five questions are about indirect forms of bullying, which includes:

- (1) Telling lies or spreading false rumors about someone behind their back.
- (2) Sending mean notes to try and make someone disliked.
- (3) Excluding someone from a social group on purpose.

Again, this does not include cyberbullying.

- Q6. Have you been indirectly bullied in the last 2 months? (Answers options were the same given in the item Q1)
- Q7. How did you feel when someone indirectly bullied you in the last 2 months? (Answers options were the same given in the item Q2)

About cyberbullying:

The next questions are about your experiences of cyberbullying. First, we will ask you about bullying through mobile phone use and then we will ask you about bullying using Internet.

About mobile phones:

Examples of bullying using a mobile phone are:

- (1) Sending or receiving upsetting phone calls (e.g., malicious prank calls).
- (2) Taking, sending, or receiving unpleasant photos and/or videos using mobile phones (e.g., happy slapping).
- (3) Sending or receiving abusive text messages by mobile phone.
- Q11. Have you been bullied through mobile phone use in the last 2 months? (Answers options were the same given in the item Q1)
- Q13. How did you feel when someone bullied you through mobile phone use in the last 2 months? (Answers options were the same given in the item Q2)

About the Internet:

Now, we need to know if someone has bullying you using the Internet.

Examples of bullying through the Internet are:

- (1) Malicious or threatening emails directly to you or about you to others.
- (2) Intimidation or abuse when participating in chat rooms.
- (3) Abusive instant messages (MSN, Yahoo, AIM, etc.).
- (4) Websites where secret or personal details are revealed in an abusive way or where nasty or unpleasant comments are being made. Examples of websites.
- (5) Social networking websites (myspace, Facebook, bebo, piczo, etc.).
- (6) File sharing websites (YouTube, flickr, etc.).
- (7) -Blogs (blogger, BlogSpot, LiveJournal, etc.).
- Q23. Have you been bullied on the Internet in the last 2 months? (Answers options were the same given in the item Q1)

Q25. How did you feel when someone bullied you on the Internet in the last 2 months? (Answers options were the same given in the item Q2)

CybV1	Someone said nasty things to me or called me names using texts or online messages
CybV2	Someone said nasty things about me to others either online or through text messages
CybV3	Someone threatened me through texts or online messages
CybV4	Someone hacked into my account and stole personal information (e.g. through email or social networking accounts)
CybV5	Someone hacked into my account and pretended to be me (e.g. through instant messaging or social networking accounts)
CybV6	Someone created a fake account, pretending to be me (e.g. on Facebook or MSN)
CybV7	Someone posted personal information about me online
CybV8	Someone posted embarrassing videos or pictures of me online
CybV9	Someone altered pictures or videos of me that I had posted online
CybV10	I was excluded or ignored by others in a social networking site or internet chat room
CybV11	Someone spread rumors about me on the internet
CybB1	I said nasty things to someone or called them names using texts or online messages
CybB2 CybB3	I said nasty things about someone to other people either online or through text messages I threatened someone through texts or online messages
CybB4	I hacked into someone's account and stole personal information (e.g. through email
CybB5	or social networking accounts) I hacked into someone's account and pretended to be them (e.g. through instant
CybB6	messaging or social networking accounts) I created a fake account, pretending to be someone else (e.g. on Facebook or MSN)
CybB7	I posted personal information about someone online
CybB8	I posted embarrassing videos or pictures of someone online
CybB9	I altered pictures or videos of another person that had been posted online
CybB10	I excluded or ignored someone in a social networking site or internet chat room

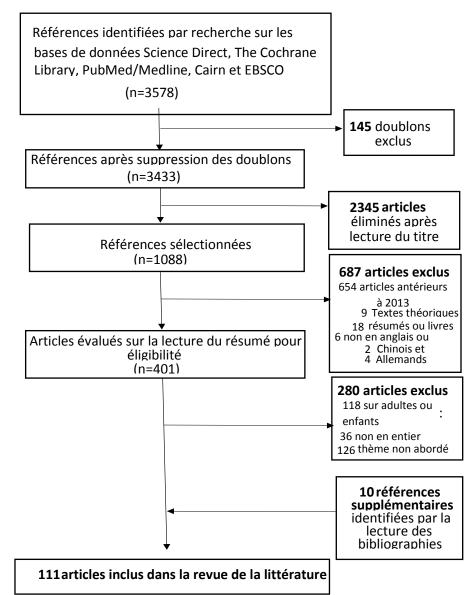
Annexe 3: diagramme de flux

Identification

creening

Eligibilité





<u>Annexe 4 : échelle</u> des stratégies d'adaptation au cyberharcèlement (Coping with Cyberbullying Questionnaire CWCQ) traduite par l'auteur

Nom de l'Item	Sous-échelle	Label de l'Item (option de réponse : 1= pas du tout ; 2 = probablement pas ; 3 = probablement ; 4 = tout à fait ; 5 = aucune réponse)
COCY00	TC	Reporter l'incident au fournisseur du site internet (ex : YouTube) ou à la compagnie téléphonique
COCY01	DA	Aller à la police
COCY02	TC	Changer mes données personnelles (n° de téléphone, adresse courriel, nom sur les chats, profils sur réseaux sociaux)
COCY03	HS	Être totalement désespéré
COCY04	RE	Ecrire des choses méchantes et menaçantes au cyberagresseur
COCY05	Al	Eviter tout contact avec le cyberagresseur
COCY06	DA	Prendre des conseils sur une plateforme en ligne
COCY07	CS	Aller voir quelqu'un qui m'écoute et me console
COCY08	AS	Dire à l'agresseur d'arrêter
COCY09	Al	Rester en dehors du chemin de l'agresseur
COCY10	CS	Passer du temps avec mes amis pour penser à autre chose
COCY11	HS	Penser que c'est ma faute
COCY12	Al	Prétendre que cela ne m'ennuie pas du tout
COCY13	CS	En parler à mes amis
COCY14	HS	Accepter la situation car il n'y a rien à faire pour arrêter le cyberharcèlement
COCY15	AS	Dire à l'agresseur que je ne suis pas d'accord avec cela
COCY16	DA	Informer les professeurs ou le principal
COCY17	RE	Retrouver le cyberharceleur dans la vie réelle (ex : à l'école)
COCY18	Al	Ignorer les messages/ les photos pour que l'agresseur perde son intérêt
COCY19	HS	Me demander pourquoi exactement cela m'arrive à moi
COCY20	HS	Ne pas savoir quoi faire
COCY21	AS	Dire à l'agresseur que ce n'est pas drôle
COCY22	DA	Aller voir des professionnels adaptés
COCY23	TC	Faire plus attention aux personnes qui ont accès à mes données personnelles
COCY24	AS	Dire à l'agresseur que son comportement est blessant
COCY25	RE	Aller voir la personnalité de l'agresseur
COCY26	CS	Aller vers quelqu'un qui m'accepte comme je suis
COCY27	TC	Bloquer l'agresseur pour l'empêcher de me recontacter
COCY28	RE	Aller voir l'agresseur avec mes amis
COCY29	Al	Essayer de ne pas y penser
COCY30	тс	Poster moins d'information personnelles sur internet
COCY31	DA	Appeler un numéro d'aide (ex : NetEcoute)
COCY32	RE	Retrouver l'agresseur dans le cyberespace (jeux en réseaux; courriel; téléphone)
COCY33	AS	Demander à l'agresseur pourquoi il me fait ça
COCY34	CS	Aller voir quelqu'un en qui j'ai confiance
COCY35	TC	Garder des messages/photos comme preuves (copies ou capture 436 écrans)

Cotations:

Stratégies passives : AS= affirmation de soi TC= stratégie technique

Stratégies évitantes : HS= sans aide/ auto-accusation Al= ignorance active

Annexe 5: Questionnaire : le cyberespace et ses risques

Chers collègues, dans le cadre de mon mémoire de DIU adolescent et mémoire de DES de psychiatrie sur le cyber harcèlement, je souhaiterais avoir un aperçu global de la connaissance et de la sensibilité que nous avons en tant que professionnel travaillant avec des adolescents.

Le sujet est tristement d'actualité dans notre région avec plusieurs suicides ces derniers mois.

Pour cela, je vous serais reconnaissante de répondre à ce questionnaire en fonction de **votre** pratique quotidienne.

Je vous ferais bien sûr un retour sur les réponses apportées. A noter que si vous êtes intéressé(e)s, je ferais un récapitulatif des différents points « techniques » autour du cyberespace et du cadre légal qui le régit. Merci d'avance pour votre aide !

1/ Le cyberespace

1/ Selon vous, quelles sont les 3 applications les plus utilisées par les ados ? (Indiquez-les en les classant de la plus à la moins utilisée)

Ask.fmFacebookForum de discussionGmailInstagram	Jeux en réPériscopeSnapchatSkypeTwitter	seau
Α.		
В.		
C.		
2/ Seriez-vous capable de décrire les fonctionne	alités des applications	s ci-dessous :
	OUI	NON
A. Facebook	OUI	NON
A. Facebook B. Instagram		
	0	
B. Instagram		
B. Instagram C. Messenger		
B. InstagramC. MessengerD. Snapchat		
B. InstagramC. MessengerD. Snapchat	□ □ □ ouvant véhiculer des i	□ □ □ Images ou des photos ?

G. Messenger				
H. Snapchat				
2/ Votre pratique quotidienne				
2/ Votic pratique quotidicinie				
1/ Rencontrez-vous des adolescen	ts souffrant de	cyber harcèlement ?		
NON 🗆		OUI 🗆		
Si oui :				
- Moins d'une fois/mois 🗆		- plus d'une f	ois/semaine 🛭]
- Plus d'une fois/mois 🗆	I	- plus d'une f	ois/jour 🗆	
2/ Lorsque vous rencontrez un a harcèlement ?	adolescent pou	r la 1 ^{ère} fois, lui po	sez-vous la qu	uestion du cyber
NON 🗆	0	OUI 🗆		
3/ Quel est LE moyen de commu votre expérience quotidienne) :	ınication le plu	s pourvoyeur de cyb	er harcèlemen	it (toujours selon
- SMS, MMS		- e-mail		- autre □
 Messagerie instantanée 		 réseaux soc 	iaux 🗆	(précisez)
 Forum de discussion, chat 4/ Quelle situation de cyber violen 	□ .ce rencontrez.	- jeux en rése		a)
4) Quelle situation de cyber violen	ce rencontrez-v	vous principalement	: (One reponse	=)
- Propos diffamatoires et/ou	u discriminants			
- Propos humiliants, agressit	fs, injurieux			
- Divulgation d'informations	ou d'images p	ersonnelles		
- Propagation de rumeurs				
- Intimidation, insultes, men	aces			
 Usurpation d'identité, pira 	tage de compte	9		
5/ Avez-vous des parents qui vienr	nent vous voir p	oour ce sujet ?		
NON 🗆		OUI 🗆		
Si oui, ils viennent pour ? (Une rép	onse)			
- Des informations sur le cyl	per espace en g	énéral ?		
- Des questions sur les recou	urs possibles si	leur adolescent est c	yber harcelé ?	
- Révéler une situation de cy	berviolence			
- Δutre				П

3/ Quoi faire?

NON 🗆		OUI					
2/ Quels sont les 3 premiers conseils harcèlement (victime ou témoins) ?	que vous do	onnez à	un ad	olescent	en proie	à du	ı cyber
En parler aux parents (ou à un éducateur)		En parl		un adulto	e de l'é	tablis	sement
Porter plainte		Garder	des pre	euves			
Appeler le 3020		Supprin	ner son	compte			
Demander au(x) cyber harceleur(s) d'arrê	ter						
3/ D'après vous, la loi est-elle plus sév harcèlement « classique » ?	ère dans un	cas de	cyber	harcèleme	ent versu	s un	cas de
NON 🗆			OUI				
MERCI !!!							

1/ Connaissez-vous le 3020 ?

Bibliographie

- [1] « NonAuHarcelement2017_DossierDePresse.pdf ». .
- [2] C. Dussart, « Les médias sociaux en 8 points », Gestion, vol. 40, n° 4, p. 86-92, 2015.
- [3] C. Blaya, *les ados dans le cyberespace*, De boeck. De Boeck Supérieur, 2013.
- [4] A. Gozlan, L'adolescent face à Facebook enjeux de la virtualescence, In Press. Paris, 2016.
- [5] D. W. Winnicott, Jeu et Réalité. Paris: Gallimard, 1975.
- [6] N. Catheline, « Harcèlement scolaire : l'éclairage des travaux sur l'empathie », J. Psychol., n° 350, p. 63-68, août 2017.
- [7] I. Zych, R. Ortega-Ruiz, et R. Del Rey, « Scientific research on bullying and cyberbullying: Where have we been and where are we going », *Aggress. Violent Behav.*, vol. 24, p. 188-198, sept. 2015.
- [8] C. Duvert, « Dix ans de harcèlement », Esprit, vol. Mai, n° 5, p. 46-60, août 2012.
- [9] J.-P. Bellon et B. Gardette, Harcèlement scolaire: le vaincre, c'est possible. ESF éditeur, 2016.
- [10] J.-P. Bellon et B. Gardette, *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école. Une souffrance scolaire* 2.0, ESF éditeur. Paris, 2107.
- [11] P. K. Smith *et al.*, « Definitions of bullying: a comparison of terms used, and age and gender differences, in a fourteen-country international comparison », *Child Dev.*, vol. 73, n° 4, p. 1119-1133, août 2002.
- [12] V. Kubiszewski, R. Fontaine, G. Chasseigne, et E. Rusch, « Évaluation du bullying scolaire (harcèlement scolaire) chez les adolescents français : validité de l'adaptation française du questionnaire Agresseur/Victime révisé d'Olweus (1996) », *Ann. Méd.-Psychol. Rev. Psychiatr.*, vol. 172, n° 4, p. 261-267, juin 2014.
- [13] N. Catheline, Le harcèlement scolaire, Presses Universitaires de France. 2015.
- [14] « Le harcèlement, c'est quoi ? Non au harcèlement ». .
- [15] H. Romano, Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ? Paris: Dunod, 2015.
- [16] É. Debarbieux, « Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques », p. 18, 2015.
- [17] J. W. Patchin et S. Hinduja, « Bullies Move Beyond the Schoolyard: A Preliminary Look at Cyberbullying », *Youth Violence Juv. Justice*, vol. 4, n° 2, p. 148-169, avr. 2006.
- [18] K. R. Williams et N. G. Guerra, « Prevalence and predictors of internet bullying », *J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med.*, vol. 41, n° 6 Suppl 1, p. S14-21, déc. 2007.
- [19] R. M. Kowalski, G. W. Giumetti, A. N. Schroeder, et M. R. Lattanner, « Bullying in the digital age: a critical review and meta-analysis of cyberbullying research among youth », *Psychol. Bull.*, vol. 140, n° 4, p. 1073-1137, juill. 2014.
- [20] M. L. Ybarra, D. L. Espelage, et K. J. Mitchell, « Differentiating Youth Who Are Bullied From Other Victims of Peer-Aggression: The Importance of Differential Power and Repetition », J. Adolesc. Health, vol. 55, n° 2, p. 293-300, août 2014.
- [21] C. Blaya, « Cyberviolence et cyberharcèlement : approches sociologiques », *Nouv. Rev. Adapt. Scolarisation*, n° 53, p. 47-65, 2011.
- [22] M. Arsène et J.-P. Raynaud, « Cyberbullying (ou cyber harcèlement) et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : état actuel des connaissances », *Neuropsychiatr. Enfance Adolesc.*, vol. 62, n° 4, p. 249-256, juin 2014.
- [23] R. Ortega *et al.*, « The emotional impact of bullying and cyberbullying on victims: a European cross-national study », *Aggress. Behav.*, vol. 38, n° 5, p. 342-356, oct. 2012.
- [24] M. Gámez-Guadix, G. Gini, et E. Calvete, « Stability of cyberbullying victimization among adolescents: Prevalence and association with bully–victim status and psychosocial adjustment », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 53, p. 140-148, déc. 2015.
- [25] N. Catheline, *Psychopathologie de la scolarité*. Elsevier Masson, 2012.
- [26] K. L. Modecki, J. Minchin, A. G. Harbaugh, N. G. Guerra, et K. C. Runions, « Bullying prevalence across contexts: a meta-analysis measuring cyber and traditional bullying », *J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med.*, vol. 55, n° 5, p. 602-611, nov. 2014.

- [27] G. Wang *et al.*, « [Study on the relationship between traditional bullying, cyberbullying and depression in adolescents] », *Zhonghua Yu Fang Yi Xue Za Zhi*, vol. 49, n° 8, p. 722-727, août 2015
- [28] D. Marcelli et A. Braconnier, Adolescence et psychopathologie, Elsevier Masson. Paris, 2013.
- [29] S. B. Låftman, B. Modin, et V. Östberg, « Cyberbullying and subjective health: A large-scale study of students in Stockholm, Sweden », *Child. Youth Serv. Rev.*, vol. 35, n° 1, p. 112-119, janv. 2013.
- [30] T. Pham et A. Adesman, « Teen victimization: prevalence and consequences of traditional and cyberbullying », *Curr. Opin. Pediatr.*, vol. 27, n° 6, p. 748-756, déc. 2015.
- [31] J. Juvonen et E. F. Gross, « Extending the school grounds?--Bullying experiences in cyberspace », *J. Sch. Health*, vol. 78, n° 9, p. 496-505, sept. 2008.
- [32] R. Slonje, P. K. Smith, et A. Frisén, « The nature of cyberbullying, and strategies for prevention », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 29, n° 1, p. 26-32, janv. 2013.
- [33] R. A. Bonanno et S. Hymel, « Cyber bullying and internalizing difficulties: above and beyond the impact of traditional forms of bullying », *J. Youth Adolesc.*, vol. 42, n° 5, p. 685-697, mai 2013.
- [34] M. Elliott, *Prévenir le (cyber)harcèlement en milieu scolaire*, De boeck supérieur. 2015.
- [35] « guide-cyberharcelement_190586.pdf ». .
- [36] H. Thomas, J. Connor, et J. Scott, « Integrating Traditional Bullying and Cyberbullying: Challenges of Definition and Measurement in Adolescents a Review », *Educ. Psychol. Rev.*, vol. 27, n° 1, p. 135-152, mars 2015.
- [37] R. Bannink, S. Broeren, P. M. van de Looij Jansen, F. G. de Waart, et H. Raat, « Cyber and Traditional Bullying Victimization as a Risk Factor for Mental Health Problems and Suicidal Ideation in Adolescents », *PLoS ONE*, vol. 9, n° 4, avr. 2014.
- [38] U. Beyazit, Ş. Şimşek, et A. B. Ayhan, « An Examination of the Predictive Factors of Cyberbullying in Adolescents », *Soc. Behav. Personal. Int. J.*, vol. 45, n° 9, p. 1511-1522, oct. 2017.
- [39] A. Tsitsika *et al.*, « Cyberbullying victimization prevalence and associations with internalizing and externalizing problems among adolescents in six European countries », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 51, p. 1-7, oct. 2015.
- [40] G. Brewer et J. Kerslake, « Cyberbullying, self-esteem, empathy and loneliness », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 48, p. 255-260, juill. 2015.
- [41] D. A. Cole *et al.*, « Longitudinal and Incremental Relation of Cybervictimization to Negative Self-Cognitions and Depressive Symptoms in Young Adolescents », *J. Abnorm. Child Psychol.*, vol. 44, n° 7, p. 1321-1332, oct. 2016.
- [42] M. Callaghan, C. Kelly, et M. Molcho, « Exploring traditional and cyberbullying among Irish adolescents », *Int. J. Public Health*, vol. 60, n° 2, p. 199-206, févr. 2015.
- [43] R. Ortega-Ruiz, P. Elipe, J. Mora-Merchan, J. Calmaestra, et E. Vega, « The Emotional Impact on Victims of Traditional Bullying and Cyberbullying A Study of Spanish Adolescents », *Z. Für Psychol.*, vol. 217, p. 197-204, janv. 2009.
- [44] D. Cross, L. Lester, et A. Barnes, « A longitudinal study of the social and emotional predictors and consequences of cyber and traditional bullying victimisation », *Int. J. Public Health*, vol. 60, n° 2, p. 207-217, févr. 2015.
- [45] A. Baroncelli et E. Ciucci, « Unique effects of different components of trait emotional intelligence in traditional bullying and cyberbullying », *J. Adolesc.*, vol. 37, n° 6, p. 807-815, août 2014.
- [46] N. Roberts, N. Axas, R. Nesdole, et L. Repetti, « Pediatric Emergency Department Visits for Mental Health Crisis: Prevalence of Cyber-Bullying in Suicidal Youth », *Child Adolesc. Soc. Work J.*, vol. 33, n° 5, p. 469-472, oct. 2016.
- [47] T. T. Ojanen, P. Boonmongkon, R. Samakkeekarom, N. Samoh, M. Cholratana, et T. E. Guadamuz, « Connections Between Online Harassment and Offline Violence among Youth in Central Thailand », *Child Abuse Negl.*, vol. 44, p. 159-169, juin 2015.

- [48] S. Tural Hesapcioglu et F. Ercan, « Traditional and cyberbullying co-occurrence and its relationship to psychiatric symptoms », *Pediatr. Int. Off. J. Jpn. Pediatr. Soc.*, vol. 59, n° 1, p. 16-22, janv. 2017.
- [49] T. E. Waasdorp et C. P. Bradshaw, « The overlap between cyberbullying and traditional bullying », J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med., vol. 56, n° 5, p. 483-488, mai 2015.
- [50] I. Zych, R. Ortega-Ruiz, et R. Del Rey, « Systematic review of theoretical studies on bullying and cyberbullying: Facts, knowledge, prevention, and intervention », *Aggress. Violent Behav.*, vol. 23, p. 1-21, juill. 2015.
- [51] R. M. Kowalski et S. P. Limber, « Psychological, physical, and academic correlates of cyberbullying and traditional bullying », *J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med.*, vol. 53, n° 1 Suppl, p. S13-20, juill. 2013.
- [52] E. Godeau, N. Catheline, M. G. de Matos, et V. Ehlinger, « Harceleurs et harcelés : des expressions du mal-être différentes, Bullying and being bullied: different expressions of unhappiness », *Agora Débatsjeunesses*, n° Hors série, p. 95-115, déc. 2016.
- [53] C. Blaya, « Cybervictimation, victimation ordinaire et perception du climat scolaire chez les lycéens français », *Int. J. Sch. Clim. Violence Prev.*, p. 155-176, juill. 2016.
- [54] J.-J. Rémond, L. Kern, et L. Romo, « [A cyberbullying study: Analysis of cyberbullying, comorbidities and coping mechanisms] », L'Encephale, vol. 41, n° 4, p. 287-294, sept. 2015.
- [55] V. Kubiszewski, R. Fontaine, K. Huré, et E. Rusch, « Le cyber-bullying à l'adolescence : problèmes psycho-sociaux associés et spécificités par rapport au bullying scolaire », Httpwwwem-Premiumcomdatarevues00137006v39i2S0013700612000097, avr. 2013.
- [56] J. Fenaughty et N. Harré, « Factors associated with distressing electronic harassment and cyberbullying », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 29, n° 3, p. 803-811, mai 2013.
- [57] S. Bauman, R. B. Toomey, et J. L. Walker, « Associations among bullying, cyberbullying, and suicide in high school students », *J. Adolesc.*, vol. 36, n° 2, p. 341-350, avr. 2013.
- [58] E. Landstedt et S. Persson, « Bullying, cyberbullying, and mental health in young people », *Scand. J. Public Health*, vol. 42, n° 4, p. 393-399, juin 2014.
- [59] N. Antoniadou et C. M. Kokkinos, « Cyber and school bullying: Same or different phenomena? », *Aggress. Violent Behav.*, vol. 25, p. 363-372, nov. 2015.
- [60] C.-M. Chao et T.-K. Yu, « Associations among Different Internet Access Time, Gender and Cyberbullying Behaviors in Taiwan's Adolescents », Front. Psychol., vol. 8, juin 2017.
- [61] T. Vaillancourt, R. Faris, et F. Mishna, « Cyberbullying in Children and Youth: Implications for Health and Clinical Practice », Cyberintimidation Chez Enfants Adolesc. Implic. Pour Sante Prat. Clin., vol. 62, n° 6, p. 368-373, juin 2017.
- [62] R. Dredge, J. F. M. Gleeson, et X. de la Piedad Garcia, « Risk factors associated with impact severity of cyberbullying victimization: a qualitative study of adolescent online social networking », *Cyberpsychology Behav. Soc. Netw.*, vol. 17, n° 5, p. 287-291, mai 2014.
- [63] G. E. Barboza, « The association between school exclusion, delinquency and subtypes of cyberand F2F-victimizations: Identifying and predicting risk profiles and subtypes using latent class analysis », *Child Abuse Negl.*, vol. 39, p. 109-122, janv. 2015.
- [64] S. Bastiaensens, H. Vandebosch, K. Poels, K. Van Cleemput, A. DeSmet, et I. De Bourdeaudhuij, « Cyberbullying on social network sites. An experimental study into bystanders' behavioural intentions to help the victim or reinforce the bully », Comput. Hum. Behav., vol. 31, p. 259-271, févr. 2014.
- [65] M. A. Carter, « Third Party Observers Witnessing Cyber Bullying on Social Media Sites », *Procedia Soc. Behav. Sci.*, vol. 84, p. 1296-1309, juill. 2013.
- [66] R. M. Merrill et C. L. Hanson, « Risk and protective factors associated with being bullied on school property compared with cyberbullied », *BMC Public Health*, vol. 16, févr. 2016.
- [67] C. B. R. Evans, P. R. Smokowski, et K. L. Cotter, « Cumulative bullying victimization: An investigation of the dose–response relationship between victimization and the associated mental health outcomes, social supports, and school experiences of rural adolescents », *Child. Youth Serv. Rev.*, vol. 44, p. 256-264, sept. 2014.

- [68] F.-C. Chang *et al.*, « The relationship between parental mediation and Internet addiction among adolescents, and the association with cyberbullying and depression », *Compr. Psychiatry*, vol. 57, p. 21-28, févr. 2015.
- [69] B. Holfeld et P. Sukhawathanakul, « Associations Between Internet Attachment, Cyber Victimization, and Internalizing Symptoms Among Adolescents », Cyberpsychology Behav. Soc. Netw., vol. 20, n° 2, p. 91-96, févr. 2017.
- [70] J. M. Cénat, M. Hébert, M. Blais, F. Lavoie, M. Guerrier, et D. Derivois, « Cyberbullying, psychological distress and self-esteem among youth in Quebec Schools », *J. Affect. Disord.*, vol. 169, p. 7-9, déc. 2014.
- [71] M. Glüer et A. Lohaus, « Frequency of Victimization Experiences and Well-Being Among Online, Offline, and Combined Victims on Social Online Network Sites of German Children and Adolescents », Front. Public Health, vol. 3, déc. 2015.
- [72] S. Guo, « A Meta-Analysis of the Predictors of Cyberbullying Perpetration and Victimization », *Psychol. Sch.*, vol. 53, n° 4, p. 432-453, avr. 2016.
- [73] E. Messias, K. Kindrick, et J. Castro, « School Bullying, Cyberbullying, or both: Correlates of Teen Suicidality in the 2011 CDC Youth Risk Behavior Survey », *Compr. Psychiatry*, vol. 55, n° 5, p. 1063-1068, juill. 2014.
- [74] D. S. W. Wong, H. C. (Oliver) Chan, et C. H. K. Cheng, « Cyberbullying perpetration and victimization among adolescents in Hong Kong », *Child. Youth Serv. Rev.*, vol. 36, p. 133-140, janv. 2014.
- [75] M. Fridh, M. Lindström, et M. Rosvall, « Subjective health complaints in adolescent victims of cyber harassment: moderation through support from parents/friends a Swedish population-based study », *BMC Public Health*, vol. 15, sept. 2015.
- [76] A. E. Fahy, S. A. Stansfeld, M. Smuk, N. R. Smith, S. Cummins, et C. Clark, « Longitudinal Associations Between Cyberbullying Involvement and Adolescent Mental Health », *J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med.*, vol. 59, n° 5, p. 502-509, nov. 2016.
- [77] F. J. Elgar *et al.*, « Cyberbullying victimization and mental health in adolescents and the moderating role of family dinners », *JAMA Pediatr.*, vol. 168, n° 11, p. 1015-1022, nov. 2014.
- [78] S. M. B. Bottino, C. M. C. Bottino, C. G. Regina, A. V. L. Correia, et W. S. Ribeiro, « Cyberbullying and adolescent mental health: systematic review », *Cad. Saude Publica*, vol. 31, n° 3, p. 463-475, mars 2015.
- [79] B. A. Spears, C. M. Taddeo, A. L. Daly, A. Stretton, et L. T. Karklins, « Cyberbullying, help-seeking and mental health in young Australians: implications for public health », *Int. J. Public Health*, vol. 60, n° 2, p. 219-226, févr. 2015.
- [80] A. Vieno, G. Gini, M. Lenzi, T. Pozzoli, N. Canale, et M. Santinello, « Cybervictimization and somatic and psychological symptoms among Italian middle school students », *Eur. J. Public Health*, vol. 25, n° 3, p. 433-437, juin 2015.
- [81] E. Aboujaoude, M. W. Savage, V. Starcevic, et W. O. Salame, « Cyberbullying: Review of an Old Problem Gone Viral », *J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med.*, vol. 57, n° 1, p. 10-18, juill. 2015.
- [82] C. F. Brown, M. K. Demaray, et S. M. Secord, « Cyber victimization in middle school and relations to social emotional outcomes », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 35, p. 12-21, juin 2014.
- [83] A. C. Baldry, D. P. Farrington, et A. Sorrentino, « "Am I at risk of cyberbullying"? A narrative review and conceptual framework for research on risk of cyberbullying and cybervictimization: The risk and needs assessment approach », Aggress. Violent Behav., vol. 23, p. 36-51, juill. 2015.
- [84] Y.-E. Jung *et al.*, « Cyberbullying, Problematic Internet Use, and Psychopathologic Symptoms among Korean Youth », *Yonsei Med. J.*, vol. 55, n° 3, p. 826-830, mai 2014.
- [85] K. P. Reed, R. L. Cooper, W. R. Nugent, et K. Russell, « Cyberbullying: A literature review of its relationship to adolescent depression and current intervention strategies », *J. Hum. Behav. Soc. Environ.*, vol. 26, n° 1, p. 37-45, janv. 2016.

- [86] C. A. Rose et B. M. Tynes, « Longitudinal Associations Between Cybervictimization and Mental Health Among U.S. Adolescents », *J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med.*, vol. 57, n° 3, p. 305-312, sept. 2015.
- [87] K. Machmutow, S. Perren, F. Sticca, et F. D. Alsaker, « Peer victimisation and depressive symptoms: can specific coping strategies buffer the negative impact of cybervictimisation? », *Emot. Behav. Difficulties*, vol. 17, n° 3-4, p. 403-420, sept. 2012.
- [88] S. A. Hemphill, A. Kotevski, et J. A. Heerde, « Longitudinal associations between cyber-bullying perpetration and victimization and problem behavior and mental health problems in young Australians », *Int. J. Public Health*, vol. 60, n° 2, p. 227-237, févr. 2015.
- [89] R. R. Landoll, A. M. La Greca, B. S. Lai, S. F. Chan, et W. M. Herge, « Cyber victimization by peers: Prospective associations with adolescent social anxiety and depressive symptoms », *J. Adolesc.*, vol. 42, p. 77-86, juill. 2015.
- [90] H. Sampasa-Kanyinga, P. Roumeliotis, et H. Xu, « Associations between Cyberbullying and School Bullying Victimization and Suicidal Ideation, Plans and Attempts among Canadian Schoolchildren », *PLoS ONE*, vol. 9, n° 7, p. 1-9, juill. 2014.
- [91] M. Sinyor, A. Schaffer, et A. H. Cheung, « An Observational Study of Bullying as a Contributing Factor in Youth Suicide in Toronto », *Can. J. Psychiatry Rev. Can. Psychiatr.*, vol. 59, n° 12, p. 632-638, déc. 2014.
- [92] L. Chen, S. S. Ho, et M. O. Lwin, « A meta-analysis of factors predicting cyberbullying perpetration and victimization: From the social cognitive and media effects approach », *New Media Soc.*, vol. 19, n° 8, p. 1194-1213, août 2017.
- [93] S. Resett et M. Gamez-Guadix, « Traditional bullying and cyberbullying: Differences in emotional problems, and personality. Are cyberbullies more Machiavellians? », *J. Adolesc.*, vol. 61, p. 113-116, déc. 2017.
- [94] A. M. Schenk, W. J. Fremouw, et C. M. Keelan, « Characteristics of college cyberbullies », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 29, n° 6, p. 2320-2327, nov. 2013.
- [95] B. J. Litwiller et A. M. Brausch, « Cyber bullying and physical bullying in adolescent suicide: the role of violent behavior and substance use », *J. Youth Adolesc.*, vol. 42, n° 5, p. 675-684, mai 2013.
- [96] N. Alavi *et al.*, « Relationship between Bullying and Suicidal Behaviour in Youth presenting to the Emergency Department », *J. Can. Acad. Child Adolesc. Psychiatry J. Acad. Can. Psychiatr. Enfant Adolesc.*, vol. 26, n° 2, p. 70-77, juill. 2017.
- [97] M. van Geel, P. Vedder, et J. Tanilon, « Relationship between peer victimization, cyberbullying, and suicide in children and adolescents: a meta-analysis », *JAMA Pediatr.*, vol. 168, n° 5, p. 435-442, mai 2014.
- [98] C. L. Nixon, « Current perspectives: the impact of cyberbullying on adolescent health », *Adolesc. Health Med. Ther.*, vol. 5, p. 143-158, août 2014.
- [99] H. Sampasa-Kanyinga et H. A. Hamilton, « Social networking sites and mental health problems in adolescents: The mediating role of cyberbullying victimization », *Eur. Psychiatry*, vol. 30, n° 8, p. 1021-1027, nov. 2015.
- [100] K. Fu, C. Chan, et P. Ip, « Exploring the relationship between cyberbullying and unnatural child death: an ecological study of twenty-four European countries », *BMC Pediatr.*, vol. 14, p. 195, juill. 2014.
- [101] A. Fletcher, N. Fitzgerald-Yau, R. Jones, E. Allen, R. M. Viner, et C. Bonell, « Brief report: Cyberbullying perpetration and its associations with socio-demographics, aggressive behaviour at school, and mental health outcomes », *J. Adolesc.*, vol. 37, n° 8, p. 1393-1398, déc. 2014.
- [102] L. H. Papatraianou, D. Levine, et D. West, « Resilience in the face of cyberbullying: an ecological perspective on young people's experiences of online adversity », *Pastor. Care Educ.*, vol. 32, n° 4, p. 264-283, déc. 2014.
- [103] S. Pabian et H. Vandebosch, « An Investigation of Short-Term Longitudinal Associations Between Social Anxiety and Victimization and Perpetration of Traditional Bullying and Cyberbullying », *J. Youth Adolesc.*, vol. 45, n° 2, p. 328-339, févr. 2016.

- [104] R. van den Eijnden, A. Vermulst, A. J. van Rooij, R. Scholte, et D. van de Mheen, « The bidirectional relationships between online victimization and psychosocial problems in adolescents: a comparison with real-life victimization », *J. Youth Adolesc.*, vol. 43, n° 5, p. 790-802, mai 2014.
- [105] U. Kenny, L. Sullivan, M. Callaghan, M. Molcho, et C. Kelly, « The relationship between cyberbullying and friendship dynamics on adolescent body dissatisfaction: A cross-sectional study », *J. Health Psychol.*, p. 1359105316684939, janv. 2017.
- [106] G. Floros *et al.*, « Cyberbullying in Cyprus--associated parenting style and psychopathology », *Stud. Health Technol. Inform.*, vol. 191, p. 85-89, 2013.
- [107] M. Gámez-Guadix et G. Gini, « Individual and class justification of cyberbullying and cyberbullying perpetration: A longitudinal analysis among adolescents », *J. Appl. Dev. Psychol.*, vol. 44, p. 81-89, mai 2016.
- [108] A. K. Goodboy et M. M. Martin, « The personality profile of a cyberbully: Examining the Dark Triad », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 49, p. 1-4, août 2015.
- [109] E. M. Romera, J.-J. Cano, C.-M. García-Fernández, et R. Ortega-Ruiz, « Cyberbullying: Social Competence, Motivation and Peer Relationships », *Cyberbullying Competencia Soc. Motiv. Relac. Entre Iguales*, vol. 24, n° 48, p. 71-79, 7/1/2016 2016.
- [110] E. Larrañaga, S. Yubero, A. Ovejero, et R. Navarro, « Loneliness, parent-child communication and cyberbullying victimization among Spanish youths », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 65, p. 1-8, déc. 2016.
- [111] K. Fousiani, P. Dimitropoulou, M. P. Michaelides, et S. Van Petegem, « Perceived Parenting and Adolescent Cyber-Bullying: Examining the Intervening Role of Autonomy and Relatedness Need Satisfaction, Empathic Concern and Recognition of Humanness », *J. Child Fam. Stud.*, vol. 25, p. 2120-2129, 2016.
- [112] W. M. Herge, A. M. La Greca, et S. F. Chan, « Adolescent Peer Victimization and Physical Health Problems », *J. Pediatr. Psychol.*, vol. 41, n° 1, p. 15-27, févr. 2016.
- [113] C. Jenaro, N. Flores, et C. P. Frías, « Anxiety and Depression in Cyberbullied College Students: A Retrospective Study », *J. Interpers. Violence*, p. 886260517730030, sept. 2017.
- [114] R. J. Steiner et C. N. Rasberry, « Brief report: Associations between in-person and electronic bullying victimization and missing school because of safety concerns among U.S. high school students », *J. Adolesc.*, vol. 43, p. 1-4, août 2015.
- [115] E. Grinshteyn et Y. T. Yang, « The Association Between Electronic Bullying and School Absenteeism Among High School Students in the United States », *J. Sch. Health*, vol. 87, n° 2, p. 142-149, févr. 2017.
- [116] C. Blaya, « Etude du lien entre cyberviolence et climat scolaire : enquête auprès des collégiens d'Ile de France », *Doss. Sci. L'éducation*, n° 33, p. 69-90, mars 2015.
- [117] H. Na, B. L. Dancy, et C. Park, « College student engaging in cyberbullying victimization: cognitive appraisals, coping strategies, and psychological adjustments », *Arch. Psychiatr. Nurs.*, vol. 29, n° 3, p. 155-161, juin 2015.
- [118] A. L. Palermiti, R. Servidio, M. G. Bartolo, et A. Costabile, « Cyberbullying and self-esteem: An Italian study », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 69, p. 136-141, avr. 2017.
- [119] H. C. (Oliver) Chan et D. S. W. Wong, « Coping with cyberbullying victimization: An exploratory study of Chinese adolescents in Hong Kong », *Int. J. Law Crime Justice*, vol. 50, p. 71-82, sept. 2017.
- [120] C.-Y. Fan, X.-W. Chu, M. Zhang, et Z.-K. Zhou, « Are Narcissists More Likely to Be Involved in Cyberbullying? Examining the Mediating Role of Self-Esteem », *J. Interpers. Violence*, p. 886260516666531, août 2016.
- [121] A. Lonigro, B. H. Schneider, F. Laghi, R. Baiocco, S. Pallini, et T. Brunner, « Is cyberbullying related to trait or state anger? », *Child Psychiatry Hum. Dev.*, vol. 46, n° 3, p. 445-454, juin 2015.

- [122] S. C. S. Caravita, B. Colombo, S. Stefanelli, et R. Zigliani, « Emotional, psychophysiological and behavioral responses elicited by the exposition to cyberbullying situations: Two experimental studies », *Psicol. Educ.*, vol. 22, n° 1, p. 49-59, juin 2016.
- [123] A. M. Giménez Gualdo, S. C. Hunter, K. Durkin, P. Arnaiz, et J. J. Maquilón, « The emotional impact of cyberbullying: Differences in perceptions and experiences as a function of role », *Comput. Educ.*, vol. 82, p. 228-235, mars 2015.
- [124] E. Ciucci, A. Baroncelli, et S. Nowicki, « Emotion perception accuracy and bias in face-to-face versus cyberbullying », *J. Genet. Psychol.*, vol. 175, n° 5-6, p. 382-400, déc. 2014.
- [125] V. Talwar, C. Gomez-Garibello, et S. Shariff, « Adolescents' moral evaluations and ratings of cyberbullying: The effect of veracity and intentionality behind the event », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 36, p. 122-128, juill. 2014.
- [126] X. Wang, L. Lei, D. Liu, et H. Hu, « Moderating effects of moral reasoning and gender on the relation between moral disengagement and cyberbullying in adolescents », *Personal. Individ. Differ.*, vol. 98, p. 244-249, août 2016.
- [127] L. Lazuras, V. Barkoukis, D. Ourda, et H. Tsorbatzoudis, « A process model of cyberbullying in adolescence », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 29, n° 3, p. 881-887, mai 2013.
- [128] E. Ciucci et A. Baroncelli, « Emotion-related personality traits and peer social standing: unique and interactive effects in cyberbullying behaviors », *Cyberpsychology Behav. Soc. Netw.*, vol. 17, n° 9, p. 584-590, sept. 2014.
- [129] K. R. Allison et K. Bussey, « Individual and collective moral influences on intervention in cyberbullying », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 74, p. 7-15, sept. 2017.
- [130] K. R. Allison et K. Bussey, « Cyber-bystanding in context: A review of the literature on witnesses' responses to cyberbullying », *Child. Youth Serv. Rev.*, vol. 65, p. 183-194, juin 2016.
- [131] C. Quintana-Orts et L. Rey, « Forgiveness and cyberbullying in adolescence: Does willingness to forgive help minimize the risk of becoming a cyberbully? », *Comput. Hum. Behav.*, vol. 81, p. 209-214, avr. 2018.
- [132] J. Raskauskas et A. Huynh, « The process of coping with cyberbullying: A systematic review », *Aggress. Violent Behav.*, vol. 23, p. 118-125, juill. 2015.
- [133] H. Machackova, L. Dedkova, et K. Mezulanikova, « Brief report: The bystander effect in cyberbullying incidents », *J. Adolesc.*, vol. 43, p. 96-99, août 2015.
- [134] S. Hinduja et J. W. Patchin, « Social influences on cyberbullying behaviors among middle and high school students », *J. Youth Adolesc.*, vol. 42, n° 5, p. 711-722, mai 2013.
- [135] S. A. Hemphill et J. A. Heerde, « Adolescent predictors of young adult cyber-bullying perpetration and victimization among Australian youth », J. Adolesc. Health Off. Publ. Soc. Adolesc. Med., vol. 55, n° 4, p. 580-587, oct. 2014.
- [136] S. Perren *et al.*, « Tackling Cyberbullying: Review of Empirical Evidence Regarding Successful Responses by Students, Parents, and Schools », *Int. J. Confl. Violence*, vol. 6, p. 283, janv. 2012.
- [137] F. Sticca *et al.*, « The Coping with Cyberbullying Questionnaire: Development of a New Measure », *Societies*, vol. 5, n° 2, p. 515-536, mai 2015.
- [138] S. Hinduja et J. W. Patchin, « Cultivating youth resilience to prevent bullying and cyberbullying victimization », *Child Abuse Negl.*, vol. 73, p. 51-62, nov. 2017.
- [139] S. Hinduja et J. W. Patchin, « Bullying, cyberbullying, and suicide », *Arch. Suicide Res. Off. J. Int. Acad. Suicide Res.*, vol. 14, n° 3, p. 206-221, 2010.
- [140] I. Tanrikulu, « Cyberbullying prevention and intervention programs in schools: A systematic review », Sch. Psychol. Int., vol. 39, n° 1, p. 74-91, févr. 2018.
- [141] R. Del Rey, J. A. Casas, et R. Ortega, « Impact of the ConRed program on different cyberbulling roles », *Aggress. Behav.*, vol. 42, n° 2, p. 123-135, avr. 2016.
- [142] « Notre combat du programme d'introduction aux écrans 3-6-9-12 », 3-6-9-12. .
- [143] « Interdiction du téléphone portable dans les écoles et les collèges », *Ministère de l'Éducation nationale*. [En ligne]. Disponible sur: http://www.education.gouv.fr/cid133479/interdiction-dutelephone-portable-dans-les-ecoles-et-les-colleges.html. [Consulté le: 06-nov-2018].
- [144] « L'interdiction des téléphones portables à l'école fait aussi débat à l'étranger », 14-déc-2017.

Résumé:

Le cyberharcèlement montre la face sombre associée à l'essor des technologies du numérique.

Comme pour le harcèlement scolaire traditionnel, les principaux impacts du cyberharcèlement portent sur la santé psychique des adolescents ; et méritent en cela toute l'attention des professionnels de santé.

<u>Objectifs</u>: Les objectifs de notre étude sont de faire état des principales conséquences du cyberharcèlement chez les adolescents en termes de troubles psychiques et physiques, émotionnels et cognitifs, et d'identifier les principaux facteurs de risque connus.

<u>Méthode</u>: Nous avons réalisé une revue de littérature internationale dans quatre moteurs de recherche : PubMed/Medline, Science Direct, EBSCO et Cairn.

Résultats: Notre revue comporte 111 articles. Les résultats indiquent que les principales conséquences psychiques sont la dépression, la détresse psychologique et les conduites suicidaires. Les adolescents impliqués dans du cyberharcèlement présentent de nombreux troubles liés à la scolarité, tels qu'un absentéisme et une faible implication scolaire. De plus, ces adolescents présentent des biais de confusion dans la lecture des émotions, et sont surtout habités par la colère. Environ un quart des adolescents cybervictimisés ne se sentent que peu ou pas affectés émotionnellement. Ils présentent un désengagement moral important, et les plus jeunes ont tendance à être influencés par les croyances normatives de leur groupe de pairs. L'étude de l'adaptation montre que la plupart des cybervictimes utilisent une stratégie évitante et ne font pas appel aux adultes pour les aider. La résilience semble être une adaptation efficace pour faire face au cyberharcèlement.

<u>Conclusion</u>: Les récentes études nous apportent des clés pour comprendre l'émergence des troubles psychiques associés au cyberharcèlement. Ces recherches devraient inciter les adultes à accompagner les adolescents et à ne pas banaliser les premiers signes de souffrance chez un adolescent.

<u>Mots-clés</u>: cyberharcèlement, cybervictimisation, cyberagression, dépression, conduites suicidaires, désengagement moral, empathie, stratégies d'adaptation, facteurs de risque, adolescence